

# Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportement des individus ?

### **Objectifs d'apprentissage**

- Comprendre comment les individus expérimentent et intériorisent des façons d'agir, de penser et d'anticiper l'avenir qui sont socialement situées et qui sont à l'origine de différences de comportements, de préférences et d'aspirations.
- Comprendre comment la diversité des configurations familiales modifie les conditions de la socialisation des enfants et des adolescents.
- Comprendre qu'il existe des socialisations secondaires (professionnelle, conjugale, politique) à la suite de la socialisation primaire.
- Comprendre que la pluralité des influences socialisatrices peut être à l'origine de trajectoires individuelles improbables.





#### Introduction

Le chapitre de seconde, intitulé « comment devenons-nous des acteurs sociaux ? », a permis de définir la socialisation, de montrer que c'est un processus et de mettre en évidence que ce processus est différencié selon des instances et des temporalités. La socialisation désigne l'ensemble des processus par lesquels la société construit les individus et l'ensemble des apprentissages qui les font devenir qui ils sont¹. Cette notion sociologique traduit que l'expérience sociale est une expérimentation, c'est-à-dire un apprentissage². A partir d'une synthèse de littérature, notamment sur les auteurs classiques, Peter Berger et Thomas Luckmann³ distinguent deux processus de socialisation.

- La socialisation primaire désigne l'acquisition de la capacité à vivre en groupe. Elle s'opère principalement pendant la petite enfance. L'enfant n'est pas spontanément un êtresocial, il doit apprendre à parler, à se conformer à des règles... Par socialisation primaire, l'enfant intériorise le monde qui l'entoure comme étant le monde en général. Par exemple, pour le petit enfant, le chien de la famille se confond dans un premier temps avec le concept général de chien. Le petit enfant infère des règles générales de l'observation de son milieu social.
- La socialisation secondaire représente le processus dévolution de la personnalité de l'agent au cours de sa vie. Il s'agit par exemple, des socialisations professionnelle, étudiante, conjugale, amicale... Elle se déroule dans différentes sphères. Par socialisation secondaire, l'individu intériorise des mondes particuliers, et surtout qu'il pense comme tels. Peter Berger et Thomas Luckmann prennent l'exemple d'un cadre qui a intériorisé qu'il fallait mettre une cravate au travail. Cette pratique relève de la socialisation secondaire : s'il change d'entreprise et en intègre une où la règle est de ne pas mettre de cravate, alors il acceptera de ne pas le faire. Par contre, il n'acceptera pas de venir nu au travail (ou en tout cas beaucoup plus difficilement) car il a acquis ce réflexe par socialisation primaire.

Cette distinction permet aux auteurs de démentir l'idée, fausse, selon laquelle la socialisation s'arrête avec l'enfance. Si la socialisation se limitait à la socialisation primaire cela signifierait que dans l'enfance, chacun aurait appris à se comporter face à toutes les situations possibles et imaginables : il aurait intériorisé un modèle d'actions et n'aurait plus qu'à le reproduire tel quel face à tous les possibles. A l'opposé de cette idée, les auteurs s'intéressent aux interactions : une interaction est une action réciproque entre deux subjectivités (échange de biens, d'émotions,

<sup>1</sup> DARMON M., *La socialisation*, A. Colin, 128, 2016 (2006)

GAXIE D., « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, 52(2-3), p.145-178, 2002

BERGER P. & LUCKMANN T., *La construction sociale de la réalité*, Méridiens-Klincksieck, 1996 (1966)



de services, d'informations...). On observe que toute situation d'interaction nécessite en permanence une renégociation des règles communes. La vie sociale est faite d'imprévus qui nécessitent de l'individu une capacité d'adaptation. La socialisation est un processus qui ne s'arrête qu'à la mort : la personnalité évolue tout au long de la vie. Un comportement s'acquiert donc « par » socialisation, et non « lors de » la socialisation, qui n'est pas une étape de la vie. La socialisation primaire et la socialisation secondaire sont ainsi deux processus à la fois successifs et concomitants. En précisant les travaux de Berger et Luckmann, Muriel Darmon<sup>4</sup> distingue socialisation de renforcement, socialisation de transformation et socialisation de conversion (ou alternation dans la terminologie de Berger et Luckmann).

- La socialisation secondaire peut aller dans le même sens que la socialisation primaire : c'est la socialisation de renforcement. Par exemple, le groupe de pairs à l'adolescence peut faire pression pour que l'adolescent se conforme à des normes de masculinité ou de féminité qu'il a déjà intériorisées pendant l'enfance.
- La socialisation peut aussi remettre en cause profondément la socialisation primaire. C'est la socialisation de transformation voire de conversion. Par exemple, le migrant doit s'adapter aux codes d'une nouvelle culture : sa socialisation secondaire remet en cause en partie sa socialisation primaire. De même, les transfuges de classe doivent acquérir de nouveaux codes culturels lié à leur nouveau milieu. Pour prendre un autre exemple, dans le cas de la mise en couple, chaque conjoint arrive avec des habitudes liées à son histoire, notamment à sa famille d'origine. Au sein du couple, s'opère donc un travail de mise en commun et de négociation des normes de la vie commune (heures des repas, fréquence des sorties, composition du groupe d'amis...), qu'observent Peter Berger et Hans Kellner<sup>5</sup>.

Comme le note M. Darmon<sup>6</sup>, si la socialisation primaire est une notion centrale de la sociologie, les sociologues se sont longtemps contentés de mettre en relation des dispositions acquises dans le milieu d'origine avec des pratiques, des goûts ou des attentes des individus. Ils se sont donc plus intéressés aux résultats de la socialisation primaire qu'à ses processus en eux-mêmes dans l'enfance, qu'ils considéraient comme relevant plus du champ d'investigation des psychologues. A l'inverse, les sociologues ont depuis longtemps étudié minutieusement les processus de socialisation secondaire. Depuis quelques années, comme elle le montre, les sociologues ont remis en cause cette division implicite du travail avec les psychologues en montrant que les processus d'acquisition des dispositions sociales sont pluriels et que la prise en compte de la diversité des processus de socialisation primaires ou secondaires d'un même individu permet de mieux comprendre ses pratiques et ses représentations. Nous allons ainsi

<sup>4</sup> ibid.

<sup>5</sup> BERGER P. & KELLNER H., « Le mariage et la construction de la réalité », *Idées*, n°150, p. 57-67, décembre 2007 (1960)

<sup>6</sup> *ibid.*; DARMON M., « Socialisation. Petite histoire d'un manuel », *Idées économiques et sociales*, n°191, p.6-14, janvier 2018



montrer que de très nombreuses différences de comportements entre les individus prennent leur source dans la manière concrète dont se passe le processus de socialisation.

Cela revient à se poser plusieurs questions successives.

- Comment les individus expérimentent-ils et intériorisent-ils des façons d'agir, de penser et d'anticiper l'avenir qui sont socialement situées et qui sont à l'origine de différences de comportements, de préférences et d'aspirations ?
- Comment la diversité des configurations familiales modifie-t-elle les conditions de la socialisation des enfants et des adolescents ?
- Comment les socialisations secondaires s'articulent-elle avec la socialisation primaire ?
- Comment la pluralité des influences socialisatrices peut-elle être à l'origine de trajectoires individuelles improbables ?

# Repères pour le professeur

Les auteurs, études et illustrations abordés ici ne sont pas tous nécessaires au traitement du programme, il s'agit de ressources scientifiques. Il appartient au professeur d'en sélectionner certaines au regard des objectifs d'apprentissage du programme et de sa progression pédagogique



I. Les individus expérimentent et intériorisent des façons d'agir, de penser et d'anticiper l'avenir qui sont socialement situées et qui sont à l'origine de différences de comportements, de préférences et d'aspirations.

Nous aborderons les travaux classiques sur cette question (A) avant d'illustrer les conséquences de la socialisation avec des études sur les aspirations scolaires (B) et sur les pratiques de loisirs (C).

A. La socialisation primaire comme intériorisation de dispositions par l'expérience sociale

### 1. L'héritage durkheimien

Émile Durkheim est initialement titulaire d'une chaire de pédagogie. En 1922 ses principaux travaux sont réunis de manière posthume<sup>7</sup>: ceux-ci fournissent la première théorie sociologique de l'éducation. Ils constituent un changement de perspective; en effet, l'éducation est définie comme un sous-ensemble d'un ensemble plus vaste: la socialisation. L'éducation est selon la définition durkheimienne: « une socialisation méthodique des jeunes générations par les anciennes ». L'éducation est ainsi un cas particulier de la socialisation, où il y a volonté explicite de socialisation et des âges hétérogènes<sup>8</sup>. É. Durkheim réserve le terme d'éducation aux institutions qui ont pour projet systématique la socialisation des jeunes générations par les anciennes, comme la famille et l'école. Finalement pour définir l'éducation selon la terminologie durkheimienne, il faut ajouter deux critères à la socialisation: d'une part, l'intentionnalité, parce que celui qui socialise tend vers cet objectif, et d'autre part, le caractère systématique, car celui qui éduque recherche une forme de cohérence de ses actions. Il y a notamment des doctrines sur la bonne façon d'éduquer les enfants, qui varient selon les époques.

Dans la théorie durkheimienne, il y existe une morale commune définie par la société toute entière, et non pas par le seul individu : l'individu seul ne peut modifier la morale de la société. La socialisation est une intériorisation des normes et les valeurs de la société. Quand É. Durkheim utilise l'adjectif « méthodique » pour parler de l'éducation, il signifie que les agents réfléchissent sur leurs propres pratiques. Implicitement, il suppose que la socialisation existe aussi de manière latente, hors de tout souci méthodique conscient. L'enfant est plongé dans une société donnée et il doit apprendre à y vivre. Le processus de socialisation est plus large que celui d'éducation : il se fait principalement par des actions qui n'ont pas pour but de socialiser. L'enfant se socialise lorsqu'il observe les gestes des adultes et dans l'ensemble de ses actions quotidiennes... Pour É. Durkheim la socialisation peut faire l'objet d'une étude scientifique parce qu'elle a une fonction. Parler de fonction signifie que la socialisation permet la reproduction et la cohésion de la société. La fonction de la socialisation est ainsi de favoriser l'adaptation de la person-

<sup>7</sup> Durkнеім É., Éducation et sociologie, PUF, Quadrige, 2013 (1922)

<sup>8</sup> Selon les critères de la typologie classique de Guy Rocher, Introduction à la sociologie générale, tome 1, Seuil, 1968. Cf. le tableau 1 du chapitre de seconde « comment devenons-nous des acteurs sociaux ? ».



nalité de l'individu à la société dans laquelle il vit. Les attentes que développent l'enfant sont cohérentes avec la société dans laquelle il vit et la place qu'il occupera plus tard dans la société. Pour É. Durkheim, la socialisation n'est pas l'imposition d'un système qu'il contraindrait la libre volonté individuelle<sup>9</sup>: dans ses travaux, l'homme n'a de volonté que lorsqu'il pense or cette capacité n'est acquise que dans et par la société<sup>10</sup>. Il n'y a donc pas de volonté indépendamment de l'inscription dans des groupes sociaux.

La théorie durkheimienne permet de penser des expériences qui semblent très intimes comme le produit de l'intériorisation de dispositions sociales. C'est notamment l'idée que développe Marcel Mauss dans « Les techniques du corps », initialement publiées en 1934<sup>11</sup>. Dans cet article, il part d'une anecdote qu'il a observée lui-même dans les tranchées de la Première guerre mondiale : il combat avec des soldats australiens et note qu'ils peuvent rester très longtemps en position accroupie, même pour dormir, alors que les soldats français en sont incapables. M. Mauss veut montrer par là qu'il y a des différences de postures, d'utilisation du corps, selon les cultures et les milieux sociaux. A la naissance, les êtres humains doivent apprendre à se servir de leur corps. Ils acquièrent donc un certain nombre d'habitudes que Mauss appelle les « techniques du corps ». Pour qualifier ce processus d'apprentissage des techniques du corps, il reprend le terme latin d'habitus, plutôt que le terme français d'habitude car il considère que le latin *habitus* traduit l'idée d'un processus social d'acquisition d'une disposition. Ces habitudes sont le produit de la socialisation. Il développe l'exemple des Maori, peuple polynésien autochtone de Nouvelle-Zélande. Les femmes maori apprenant à marcher avec un balancement des hanches : l'onioi. Il paraît disgracieux aux yeux des observateurs occidentaux alors que les hommes maori considèrent que c'est un attribut fondamental de la beauté féminine. Ainsi, il n'y a pas de façon naturelle de marcher : la marche est une technique acquise par socialisation qui dépend des normes de la société<sup>12</sup>. Les travaux anthropologiques permettent d'illustrer le processus d'intériorisation de dispositions spécifiques au groupe. On peut citer en particulier la théorie culturaliste (cf. Annexe 1).

# 2. L'héritage éliasien

Au cours de sa carrière, Norbert Elias a publié divers articles sur le lien entre l'individu et la société, réunis en 1987 dans *La société des individus*<sup>13</sup>. Pour N. Elias, le problème fondamental de la sociologie peut s'exprimer de la manière suivante : nous constituons, tous ensemble, la

<sup>9</sup> Halbwachs M., *La mémoire collective*, Albin Michel, La bibliothèque de l'évolution de l'humanité, 1997 (1950)

<sup>10</sup> Durkheim É., Les formes élémentaires de la vie religieuse, PUF, Quadrige, 2013 (1912)

<sup>11</sup> Mauss M. « Les techniques du corps », p.363-386, in Mauss M., *Sociologie et anthropologie*, PUF, Quadrige, 2013 (1950)

Pour un autre exemple classique, voir Hertz R., « La prééminence de la main droite : étude sur la polarité religieuse », *Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, n°68, p. 553-580, 1909

<sup>13</sup> ELIAS N., *La société des individus*, Pocket, Agora, 2004 (1987)



société, mais aucun de nous n'a voulu la société telle qu'elle existe. La société actuelle n'est pas la conséquence de la volonté d'un entre-nous. Selon N. Elias, les sociologues ont traditionnel-lement répondu à cette question de deux manières.

- Pour l'individualisme, la société n'existe qu'en tant que produit des actions des individus. Selon Elias, c'est une théorie insatisfaisante car elle tend à faire de l'agent un être isolé qui existerait hors de toute attache sociale.
- Pour le holisme, la société est une force *sui generis*<sup>14</sup> (selon la terminologie d'É. Durkheim<sup>15</sup>) qui domine les individus. Selon N. Elias, c'est une théorie tout aussi insatisfaisante car elle tend à considérer que la société existerait indépendamment des individus.

Ni le holisme ni l'individualisme ne rendent compte du fait que la société telle qu'elle existe est le produit non intentionnel des actions individuelles. La société est plus qu'une somme d'individus mais elle n'existe pas en dehors d'eux. Pour dépasser cette opposition, N. Elias propose d'appréhender la société comme un réseau, fait de nombreuses unités interdépendantes. Il faut étudier comment les agents réagissent lorsqu'ils sont pris dans un ensemble de contraintes structurelles : les actions de chacun sont contraintes par les actions de tous. Le holisme et l'individualisme sont pour N. Elias des visions statiques de la société : dans un cas, on suppose que la société est une substance qui existe par elle-même ; dans l'autre, que ce sont les individus. N. Elias propose à l'inverse d'appréhender la société sur le modèle d'une danse de groupe (comme la Gavotte ou le Quadrille, on peut aussi penser au Madison) : le pas de chacun se règle sur celui de l'ensemble des autres danseurs, ce qui donne son unité à la danse.

Ainsi, N. Elias reformule-t-il le problème fondamental de la sociologie : comment les individus se règlent-ils les uns par rapport aux autres ? Comment perçoivent-ils les autres ? Comment leur comportement en est-il affecté ? Ce problème est en fait celui de l'origine des représentations, problème traditionnel de la philosophie de la connaissance depuis l'Antiquité : comment passe-t-on d'une chose extérieure à une représentation mentale ? N. Elias montre ce que les sociologues ont apporté à cette interrogation. Selon N. Elias, les philosophes ne sont pas parvenus à résoudre le problème car ils ont fait de l'homme une « statue pensante », imaginant un être adulte uniquement doté de la faculté de percevoir et de penser. Tout se passe comme si on donnait, par une expérience de pensée, la faculté de percevoir et de penser à une statue. Les philosophes ont oublié que cette qualité n'a pas été donnée à un être mais construite par socialisation : ils ont considéré un adulte qui n'aurait jamais été un enfant. La personnalité d'un individu est structurée d'une certaine façon parce qu'ils ont grandi dans une société

<sup>14</sup> Littéralement, en latin, qui existe par elle-même.

<sup>15</sup> Durkнеім É., De la division du travail social, PUF, Quadrige, 2013 (1893)



donnée. En retour, les individus tiennent à ces traits de caractère et contribuent, eux-mêmes, à la construction de la société. Il y a une coproduction de l'individu et de la société : c'est ce que N. Elias appelle le principe de l'habitus. Cette idée permet de dépasser l'alternative entre holisme et individualisme. En ce sens, N. Elias préfigure la thèse de la construction sociale de la réalité de P. Berger et T. Luckmann<sup>16</sup>.

Pour comprendre l'évolution de l'habitus, il faut s'intéresser à l'historicité des sociétés humaines. La « configuration » des réseaux sociaux évolue au cours de l'histoire. Elias fait l'histoire de « l'équilibre nous-je ». Les notions mêmes d'individu et de société ne vont pas de soi : l'individu et la société sont des constructions historiques. Les langues de l'Antiquité (grec ancien, latin, hébreu ancien) n'ont pas d'équivalent du terme d'individu : on ne nie pas l'existence de la personne mais une personne est toujours pensée en tant que membre d'un collectif. Le terme *individuum* n'apparait qu'en latin médiéval : ce terme désigne ce qui ne peut pas se diviser, quelque chose d'unique, mais pas forcément un être humain (par exemple, le Mont Blanc). Le terme d'individu ne prend son sens moderne qu'au XVIIe siècle : s'opère alors une rupture dans la conception de l'homme. Elle peut s'expliquer par deux influences historiques.

- D'une part, avec le protestantisme puritain<sup>17</sup> l'homme est censé établir une relation personnelle avec Dieu. L'individu fonde une relation avec Dieu qui est fondée sur son mérite individuel. C'est la première fois que le mérite individuel est pensé indépendamment du mérite du groupe.
- D'autre part, la philosophie de la Renaissance, avec notamment le cogito (« je pense ») de René Descartes<sup>18</sup>, forge un concept universel désignant la personne indépendamment de ses attaches au groupe.

Advient une révolution dans la façon dont l'homme se conçoit : il se conçoit des lors comme un « individu », ce que l'on peut définir comme un être autonome, c'est-à-dire qui se fixe ses propres règles. Avant le XVIIe siècle, l'opposition entre l'individu et la société n'a pas de sens. Aujourd'hui, cet antagonisme est devenu une dimension fondamentale de la pensée, et donc de nos personnalités selon N. Elias. Il est porteur d'une dimension quasi affective : on valorise la société ou l'individu. Il prend même souvent un tour politique.

<sup>16</sup> *Op. cit.* (1966)

On peut se référer à l'analyse de Max Weber : Weber M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Flammarion, Champ classique, 2017 (1920)

DESCARTES R., Méditations métaphysiques, Flammarion, GF, 2011 (1641)



# B. Socialisations familiales et aspirations scolaires

#### 1. Aspirations et choix d'orientation selon l'origine sociale

À partir d'une enquête longitudinale réalisée par l'INED au cours des années 1960, Alain Girard et Henri Bastide<sup>19</sup> mettent en évidence les deux causes fondamentales de l'inégalité des chances scolaires selon l'origine sociale.

- Le premier est l'héritage culturel : au sein d'une même classe, l'origine sociale de l'élève a en moyenne une influence sur ses résultats.
- Le deuxième est qu'à résultats scolaires équivalents, l'origine sociale a une influence sur les décisions d'orientation.

Ces résultats sont toujours valables aujourd'hui<sup>20</sup>. Nous allons ici chercher les causes du deuxième facteur : les dispositions intériorisées au sein de la famille conditionnent des différences d'aspirations et finalement des différences de trajectoires scolaires.

La façon dont les élèves se projettent dans l'avenir dépend de dispositions acquises principalement dans leur famille, comme le montrent Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron<sup>21</sup>. Ces derniers observent que les enfants de milieux populaires ont tendance à s'autocensurer dans leur choix d'orientation. Par exemple, même ceux qui réussissent bien au lycée ne s'orientent pas vers les filières qui les plus rentables sur le marché du travail : à notes équivalentes ils préfèrent l'université ou les IUT aux classes préparatoires. De même, à notes équivalentes, les enfants des milieux populaires sont plus attirés par les filières courtes que les enfants des milieux supérieurs. En effet, les enfants des milieux populaires ont intériorisé des attentes moins élevées : il y a une forme d'autocensure liée à la socialisation primaire au sein de la famille et du milieu d'origine. Ils n'ont pas observé dans leur entourage certains types d'études et ne ils n'en ont pas forcément l'idée ni le désir.

Par socialisation, les parents lèguent un *habitus* à leur enfant. Les situations de la vie sociale conduisent les agents à faire des choix, c'est-à-dire, dans la terminologie de Bourdieu, à sélectionner des pratiques. Selon P. Bourdieu et J-C. Passeron la sélection des pratiques passe par la reproduction de schémas de pensée plus ou moins inconscients, qui ont été acquis pas socialisation. L'habitus est donc à la fois le produit des conditions de vie antérieures et la façon dont l'agent se projette vers l'avenir. On apprend à sélectionner les pratiques en fonction des conditions de vie antérieures de la famille.

<sup>19</sup> GIRARD A. & BASTIDE H., « La stratification sociale et la démocratisation de l'enseignement », *Population*, vol. 18, p. 435-472, 1963

ICHOU M. et VALLET L-A., « Performances scolaires, orientation et inégalités sociales d'éducation. Évolution en France en quatre décennies », *Education et formation*, n°82, p11-18, décembre 2012

BOURDIEU P. & PASSERON J-C, La reproduction, Minuit, Le sens commun, 1970



Cette notion établit un rapport entre les structures sociales et l'habitus. Les structures sociales produisent l'habitus par socialisation et l'habitus va produire et reproduire les structures sociales par sélection des pratiques. L'habitus est un ensemble de prédispositions stables : l'agent, inconsciemment, tend à privilégier certaines pratiques par rapport à d'autres. Ainsi, la socialisation, dans la théorie bourdieusienne, est l'incorporation de l'habitus. Cette métaphore de l'incorporation signifie que l'habitus est tellement ancré en nous que ces prédispositions sont devenues inconscientes et préréflexives, comme si elles appartenaient à notre corps plutôt qu'à notre esprit. Par socialisation, la personnalité de l'agent est par avance adaptée à sa vie future probable, qu'il semble désirer ou, du moins, ne pas remettre en cause<sup>22</sup> : c'est *l'amor fati*. L'habitus fournit alors une théorie de reproduction de la structure sociale. P. Bourdieu et J-C. Passeron définissent l'habitus comme une « structure structurante et structurée » : « structurée » car l'habitus est généré par l'observation des expériences du passé dans son milieu social d'origine ; « structurante » car l'habitus est le principe qui préside aux choix et va donc déterminer la trajectoire future. Les structures sociales conditionnent habitus par socialisation ; l'habitus sélectionne les pratiques ; les pratiques construisent structures sociales et les reproduisent. Cela est particulièrement visible dans les aspirations scolaires spécifiques des milieux populaires (cf. Annexe 2).

#### 2. Des aspirations scolaires différenciées selon le sexe

On observe aussi des différences entre les filles et les garçons dans la manière de se projeter dans l'avenir, selon des dispositions acquises par socialisation primaire. Aujourd'hui la réussite scolaire des filles est devenue meilleure que celle des garçons comme le montrent Christian Baudelot et Roger Establet<sup>23</sup>. Par exemple, depuis 1970 le nombre de bachelières est systématiquement supérieur au nombre de bacheliers. En Amérique du nord certains remettent même en cause la mixité de l'école, avec un nouvel argument : combler le handicap scolaire des garçons en leur offrant une pédagogie plus adaptée, avec notamment plus de sport. Néanmoins, les auteurs soulignent les limites du succès scolaire des filles. La réussite scolaire des filles s'est faite sans remise en cause de la hiérarchie de genre. Ch. Baudelot et R. Establet observent que les femmes sont plus diplômées que les hommes mais moins bien rémunérées sur le marché du travail. En fait, les filles obtiennent des diplômes moins valorisables sur le marché du travail. Ce phénomène est lié à une forte ségrégation des filières scolaires sur la base du sexe. Par exemple, on constate dans le supérieur l'existence de filières fortement sexuées. Les filles sont fortement surreprésentées en lettres et sciences humaines et en biologie à l'université et en classes préparatoires littéraires. À l'inverse, on observe une forte surreprésentation des garçons dans les études d'ingénieur et de gestion. Finalement, la thèse des auteurs est que cette meilleure réussite scolaire des filles n'a pas de visée subversive : elle n'est pas liée à un rejet d'un modèle genré de socialisation mais à sa réalisation dans le système scolaire.

BOURDIEU P., « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de sociologie*, 15(1), p3-42, 1974

BAUDELOT Ch. & ESTABLET R., Allez les filles !, Points, Points documents, 2006 (1991)



Ce cadre scolaire, dans une certaine mesure, valorise des dispositions que les filles ont intériorisées par socialisation. D'une part, si on demande aux filles de moins valoriser la compétition que les garçons, les filles intériorisent aussi des dispositions à l'autocontrainte scolairement valorisées : patience, attention, minutie... D'autre part, l'orientation pour les filles est
d'abord pensée en termes d'intérêt pour les études et moins en termes de réussite professionnelle. C'est ce qui explique une forme d'autocensure via une orientation préférentielle vers
des filières marquées socialement comme féminines : le social, l'enseignement, le paramédical... Il s'agit de secteurs qui, à diplômes équivalents, sont moins rémunérateurs sur le marché
du travail. Réalisant ce modèle genré les filles s'orientent vers des diplômes moins prestigieux et moins rentables que les garçons.

A la suite de ces travaux, on peut se demander avec Pierre Bourdieu<sup>24</sup> comment la hiérarchisation des sexes est produite et reproduite dans le temps. P. Bourdieu applique notamment la théorie de l'habitus pour expliquer le genre. L'habitus peut être schématisé comme un lien entre l'individu et la société. D'un côté, l'individu sélectionne les pratiques grâce à l'habitus : l'individu construit la société par la sélection des pratiques. D'un autre côté, la société produit l'individu par socialisation, c'est-à-dire par intériorisation de prédispositions.

Par socialisation, les femmes ont intériorisé qu'elles ont un statut inférieur dans la société selon P. Bourdieu. Les pratiques qu'elles choisissent en termes de choix de carrière, d'orientation scolaire, de vie familiale et d'investissement politique ne remettent pas en cause la hiérarchie des sexes. Par le mécanisme de l'habitus, la hiérarchie des sexes se maintient parce qu'elle existait à la génération précédente. Beaucoup de femmes désirent en fait leur destin probable ; P. Bourdieu retrouve le principe de l'amor fati. La domination masculine passe par le mécanisme de l'habitus : les hommes et les femmes n'ont pas conscience que la domination masculine est socialement construite, c'est-à-dire que la domination masculine est naturalisée, et rabattue sur une différence naturelle.

C. Socialisations familiales et pratiques de loisirs

1. La disposition à aimer l'art

# Encadré pour le professeur.

Le problème de la fréquentation des musées apparaît sur l'agenda politique avec la création du Ministère de la Culture<sup>25</sup> en 1962. Le premier Ministre de la culture est André Malraux. Il définit un objectif pour ce ministère, toujours en vigueur et rappelé rituellement par chaque ministre depuis lors : la démocratisation de la culture, c'est-à-dire l'accès le plus large possible à la culture savante. Le Ministère finance une grande enquête sur le public des musées,

BOURDIEU P., La domination masculine, Points, Points essais, 2014 (1998)

Jusque-là il n'y a qu'un Secrétariat d'Etat.



dirigée par Pierre Bourdieu, Alain Darbel et Dominique Schnapper<sup>26</sup>. Celle-ci montre une forte surreprésentation des catégories supérieures dans le public des musés, résultat qui est toujours valable aujourd'hui. Dans cet ouvrage, les auteurs déconstruisent la prénotion selon laquelle la faculté à aimer l'art est quelque chose de partagé dans la population ; c'est ce qu'ils appellent le « mythe de l'œil neuf ». Quelqu'un qui n'est pas prêt à aimer l'art ne va pas s'y intéresser. L'amour de l'art est lié à deux conditions : d'une part, la socialisation primaire dans une famille cultivée et d'autre part, la possession d'un diplôme élevé. Ces constats ont des conséquences en termes de politiques publiques, notamment pour savoir s'il faut rendre les musées gratuits. La sous-représentation des catégories populaires dans le public des musées ne s'explique pas principalement par le coût d'entrée mais par la « distance culturelle » entre les catégories populaires et l'art. Pour renoncer à se rendre au musée à cause du coût, il faut d'abord avoir eu pour projet de visiter un musée. En conséquence, il ne faut pas confondre l'augmentation de la fréquentation des musées avec une diversification sociale du public des musées. Au Royaume-Uni, on observe aussi une surreprésentation des catégories supérieures même si les musées publics sont gratuits ; mais on observe aussi que les catégories supérieures vont plus souvent aux musées qu'en France.

P. Bourdieu prolonge ses réflexions sur les goûts artistiques (cf. encadré) dans *La distinction*<sup>27</sup>. L'étude repose sur une enquête par questionnaires, où Bourdieu s'intéresse à la construction des goûts à travers l'exemple des goûts artistiques. Les résultats de l'enquête montrent une variabilité des préférences selon les fractions de classes. En effet, regarder un film avec Louis De Funès ne coûte pas moins cher que de regarder un film de Luis Buñuel. De même, écouter « le beau Danube bleu » ne coûte pas moins cher qu'écouter « un clavecin bien tempéré ». La contrainte budgétaire n'entre pas en jeu dans les choix proposés. La répartition des pratiques culturelles dans la population n'obéit pas qu'à une logique économique de prix et de revenu mais représente la variation des préférences. Et la distribution des préférences dans la population n'obéit pas au hasard mais correspond à des grands groupes socioprofessionnels au sein de la population française. Pour cette raison, on parle de « goûts », qui sont socialement déterminés.

Dans la veine de la critique du mythe de l'œil neuf (cf. encadré), le sous-titre de l'ouvrage, *Critique sociale du jugement*, fait référence à Emmanuel Kant<sup>28</sup> et sa *Critique de la Faculté de Juger*. E. Kant y explique que le beau est ce qui plaît universellement sans concept ; la beauté atteindrait une forme d'objectivité. Mais les résultats de l'enquête montrent que dans la société, le jugement de goût est plus un jugement sur la valeur des personnes que sur la valeur des œuvres. « Le goût classe et classe et celui qui classe ». Le goût classe les œuvres mais classe aussi celui qui opère un jugement de goût, car le juge-

BOURDIEU P., DARBEL A. & SCHNAPPER D., L'amour de l'art, Minuit, Le sens commun, 1969 (1966)

<sup>27</sup> BOURDIEU P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit, Le sens commun, 1979

<sup>28</sup> KANT E., Critique de la faculté de juger, Flammarion, GF, 2015 (1790)



ment de goût relève son appartenance sociale : le goût est aussi un marqueur social. Le diplôme est de loin le meilleur prédicteur de la fréquence de certaines pratiques, comme la fréquentation des musées, de l'opéra, du théâtre, de la pratique instrumentale... Plus on est diplômé, plus on a de chances d'avoir ces pratiques considérées comme relevant de la culture savante, socialement valorisée. P. Bourdieu souligne un paradoxe car ces pratiques ne sont pas enseignées directement à l'école. La fréquence de ces pratiques est d'abord liée à une « noblesse culturelle », construite sur deux critères .

- Les titres de noblesse sont les titres scolaires, c'est-à-dire les diplômes.
- Les quartiers de noblesse correspondent à l'ancienneté de la famille dans la culture légitime, à la manière dont, sous l'Ancien Régime, pour être pleinement considéré comme noble au moment du mariage il fallait montrer que ses quatre grands-parents étaient nobles.

La familiarité avec la culture savante apparait comme un atout dans la société, un capital. P. Bourdieu forge le concept de capital culturel, qui désigne les connaissances socialement valorisées et un certain rapport d'aisance vis-à-vis de la culture savante. Ces connaissances et ce rapport à la culture sont comme un capital car ils s'accumulent, se lèguent au sein de la famille et rapportent des profits matériels (le capital culturel peut aider à obtenir des diplômes, valorisables sur le marché du travail) et symboliques (reconnaissance sociale). Le capital culturel s'ajoute au capital économique (constitué du revenu et du patrimoine) pour expliquer la stratification sociale et sa reproduction de générations en générations. Pour P. Bourdieu, la stratification sociale n'est pas seulement liée à la propriété mais aussi à des jugements de valeurs des classes les unes sur les autres, incorporés sur formes de disposition dans l'habitus des groupes sociaux. P. Bourdieu applique donc ici sa théorie de l'incorporation de l'habitus²9, qu'il conçoit comme une coproduction de l'individu et de la société. La personnalité des agents est construite par la société par socialisation. Et les actions des agents construisent la société par sélection des pratiques.

# 2. L'incorporation des dispositions à aimer certaines pratiques

Le renouvellement de ces analyses est venu de la sociologie américaine des pratiques culturelles, avec notamment Richard Peterson<sup>30</sup>. Selon ce dernier, la légitimité culturelle ne passe plus seulement par la distinction entre le cultivé et le vulgaire. Il ne nie pas le phénomène de distinction mais celle-ci a, selon lui, changé de forme depuis Bourdieu. Il s'appuie sur une analyse statistique : il oppose des individus omnivores et les univores. Les omnivores se caractérisent par une pluralité des goûts : ils fréquentent à la fois les genres savants et les genres populaires ; par exemple, ils écoutent à la fois de l'opéra et du rap. Les univores se caractérisent

<sup>29</sup> Cf. supra IB.

Peterson R. & Kern R., « Changing highbrow taste : from snob to omnivore », *American sociological review*, 61(5), p. 900-907, 1996



pas l'unicité de leurs goûts au sein d'une même pratique : ils n'aiment qu'un genre littéraire, qu'un genre musical, etc. R. Peterson observe statistiquement que les catégories supérieures ont les pratiques les plus omnivores, et les catégories populaires les pratiques les plus univores. La distinction est ainsi passée du modèle de distinction snobe, à un modèle d'appropriation de toutes les pratiques par les omnivores de catégories supérieures. Ceux-ci peuvent aimer à la fois les genres populaires et cultivés, montrant une disposition à l'éclectisme : en art, un style éclectique consiste à chercher des éléments dans plusieurs styles esthétiques. Cette évolution s'explique selon R. Peterson par la mobilité sociale, qui permet à des membres issus de milieux sociaux populaires d'accéder aux classes supérieures, qui ont de ce fait un recrutement de diversifié qu'autrefois.

Cette thèse est reprise et complétée par Bernard Lahire<sup>31</sup>, qui observe les pratiques de deux façons. D'une part, il propose une exploitation secondaire de l'enquête sur Les pratiques culturelles des français, réalisée à intervalle régulier par le Ministère de la culture<sup>32</sup>. Par exemple, si on regarde au niveau agrégé, il est clair les cadres vont plus souvent à l'opéra que les ouvriers. Mais seule une petite minorité des cadres sont allées à l'opéra dans les douze derniers mois et une forte minorité des cadres ne sont jamais allés à l'opéra de leur vie. Les membres des catégories supérieurs sont en proportion plus nombreux que les autres à avoir certaines pratiques distinctives, mais celles-ci n'en restent pas moins minoritaires même chez les cadres. D'autre part, B. Lahire propose une enquête qualitative par entretiens, qui permet de montrer l'hétérogénéité des goûts se retrouve chez la majorité des enquêtés. Par exemple, Aline est femme de PDG et ancienne professeure de Lettres. Elle apprécie les classiques de la littérature française, voyage dans toutes l'Europe pour assister à des spectacles de danse et d'opéra. Néanmoins, elle ne va presque jamais au théâtre, elle écoute de la musique de variété, va en boite de nuit et pratique le karaoké. Les profils toujours consonants, ceux qui n'ont que des pratiques savantes ou que des pratiques populaires, constituent une petite minorité : le « Monsieur Légitime » de Bourdieu, qui n'aurait que des pratiques savantes, n'existe donc pratiquement pas selon B. Lahire. Celui-ci observe que l'industrie culturelle joue de l'éclectisme des individus : par exemple, les émissions-débats à la télévision (talk-shows) invitent à la fois des écrivains, des politiques, des sportifs et des vedettes de la télé-réalité... Chaque individu ou presque présente des dissonances culturelles. Le schéma bourdieusien suppose une trop grande cohérence du modèle culturel des individus. En fait les habitus sont clivés car chaque individu a intériorisé une pluralité de dispositions contradictoires. Cette intériorisation plurielle est liée aux différentes sphères de socialisation. Chacun d'entre nous intériorise des dispositions dans ses différentes sphères de socialisation : famille d'origine, couple, école, emploi, amis.... Ces groupes ne sont pas nécessairement porteurs des mêmes dispositions : les différents groupes de personnes avec qui chaque personne est en interaction n'ont ni les mêmes

<sup>31</sup> LAHIRE B., *La culture des individus*, La découverte, Poche, 2006 (2004)

Voir aussi : Lahire B., « Catégorisations et logiques individuelles : les obstacles à une sociologie des variations intra-individuelles », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°110, p.59-81, 2001



goûts ni les mêmes normes ou valeurs.

# II. La diversité des configurations familiales modifie les conditions de la socialisation des enfants et des adolescents.

Parfois, ces dissonances liées à la socialisation s'observent dans le processus même de socialisation primaire. Cela nous amène à présenter le renouvellement des approches en sociologie des familles autour de la perspective configurationnelle (A), puis à montrer la diversification des configurations familiales (B), et enfin à étudier la mobilisation, réussie ou non, des ressources familiales pour expliquer finement les trajectoires scolaires par l'interaction entre les deux principales instances de socialisation primaire, la famille et l'école (C).

### A. Les configurations familiales

#### 1. L'analyse configurationnelle de la famille

Le renouvellement récent de la sociologie de la famille s'inspire du concept de configuration, forgé par N. Elias<sup>33</sup>. Celui-ci rapproche une configuration de l'ensemble des figures que forment les danseurs<sup>34</sup>: dans l'interaction, c'est toute la personne physique et intellectuelle qui est englobée et le sociologue doit analyser l'ensemble des relations réciproques qui se créent entre les personnes du réseau. La non-fixité des configurations sociales crée des tensions et des enjeux, dont il faut faire l'histoire pour rendre compte de la société telle qu'elle est. La notion de configuration est aussi utilisée en théorie des réseaux, qui distingue la structure des liens ou configuration (qui interagit avec qui ?) et la nature des liens (amitiés, amour, filiation...). La rencontre de la tradition éliasienne, de la perspective biographique et de la théorie des réseaux a profondément renouvelé la sociologie des familles, tant qualitative que quantitative<sup>35</sup>. Ainsi, l'analyse configurationnelle de la famille est résumée par Éric Widmer<sup>36</sup> à quatre postulats.

• La famille ne peut pas (ou ne peut plus) se définir par un critère institutionnel simple comme la cohabitation ou l'existence d'une union légalement reconnue. Par exemple, dans la définition de l'INSEE, toute famille appartient à un ménage. Il faut au contraire partir de la description des relations telles qu'elles sont.

<sup>33</sup> Elias N., Engagement et distanciation, Fayard, Essais, 1993 (1983)

<sup>34</sup> Elias N., *Op. cit.*, 2004 (1987)

Cf. Bengeston V., « Beyond the nuclear family : the increasing importance of multigenerational bonds », *Journal of marriage and family*, 63(1), p.1-16, 2001 ; et dans la sociologie francophone, Bonvalet C. & Lelièvre E., « Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial », *Sociologie et sociétés*, 27(2), p.177-190, 1995 et Leluèvre E. & Vivier G., « Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif. L'enquête Biographies et entourage », *Population*, 56 (6), p.1043-1073, 2001 ; Bonvalet C., « La famille-entourage locale », *Population*, 58 (1), p.9-43, 2003

WIDMER É. & JALLINOJA R. (dir.), Beyond the nuclear family: Families in a configurational perspective, Peter Lang, 2008; WIDMER É., Family configurations. A structural approach to family diversity, Routledge, 2016 (2010)



- L'analyse ne doit pas se focaliser sur une dyade spécifique, comme le couple ou le lien entre parent et enfant, mais doit tenir compte de l'ensemble des liens repérables. Une dyade n'a de sens que dans son contexte relationnel.
- Les individus et la structure groupale sont les deux faces d'une même médaille ; l'un ne se comprend pas sans l'autre. Les actions des individus ne se comprennent que dans le cadre des interdépendances familiales. L'étude des configurations familiales nécessite de s'intéresser aux choix, aux constructions identitaires et aux engagements des individus.
- La perspective configurationnelle de la famille doit s'intéresser à l'histoire et à la configuration spatiale du réseau familial.

#### 2. Parenté, parentalité, conjugalité

La notion de configuration familiale amène donc à refuser la perspective fonctionnaliste sur les rôles familiaux, supposés être définis extérieurement à l'individu à la fois par la société mais aussi par des nécessités fonctionnelles qui rendraient en partie la répartition des rôles invariante selon les familles et même selon les cultures<sup>37</sup>. Il faut au contraire étudier les rôles familiaux comme un processus d'enrôlement<sup>38</sup>, par lequel le rôle est construit par les interactions.

La parenté (*kinship* en anglais) désigne trois types de liens : la filiation, l'alliance et la germanité<sup>39</sup>. Elle est relationnelle, au sens où c'est un lien entre des personnes, et elle est socialement reconnue. Elle détermine la place d'un individu dans un système généalogique.

# Encadré pour le professeur : les liens de parenté

On distingue trois types de liens de parenté.

- La filiation désigne les liens d'ascendance et descendance socialement reconnus, quelles que soient les modalités d'établissement de la filiation. En France, ce lien est établi soit par la reconnaissance juridique de la procréation soit par l'adoption. Dans le premier cas, les hommes et les femmes ne sont pas sur le même plan. La présomption juridique de maternité pour la femme qui accouche est irréfragable, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être mise en doute juridiquement. Par contre, pour l'homme, la paternité peut être contestée juridiquement ; elle s'établit soit par déclaration à l'état-civil, soit par présomption pour l'époux de la femme mariée qui accouche si personne d'autre n'a reconnu l'enfant antérieurement.
- L'alliance désigne l'ensemble des unions socialement reconnues, par exemple en France

Parsons T. & Bales R. (dir.), *Family, socialization and interaction process*, New York Free Press, 1955

CALLON M., « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles St Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de St Brieuc », *L'année sociologique*, n°36, p.169-208, 1986

<sup>39</sup> Voir encadré



le mariage, la PACS ou le concubinage (même si celui-ci n'a pas de reconnaissance juridique).

• La germanité désigne le lien entre des collatéraux de même génération. En ce sens, elle découle de la filiation et, pour certains anthropologues, ne doit pas être mise sur le même plan que la filiation et l'alliance. Nous laissons ce débat de côté ici.

La parentalité (*parenthood* en anglais) est un concept à la fois plus large et plus restreint que la parenté. Elle est plus restreinte car la parentalité s'intéresse seulement aux liens entre parents et enfants, et non à la totalité des liens de parenté. Elle est aussi plus large car la parentalité désigne l'ensemble des activités réalisées en interaction entre les parents et les enfants : elle peut se définir comme un travail cognitif qui consiste à définir son statut et son rôle dans la relation parent-enfant. Elle ne consiste pas seulement à se placer dans une généalogie : la filiation n'est qu'une dimension de la parentalité. Le terme de parentalité a été forgé dans les 1950 par des psychologues<sup>40</sup> qui voulaient notamment s'opposer à la sociologie fonctionnaliste<sup>41</sup>. Il s'agit d'insister sur le fait que devenir parent ne revient pas à endosser un rôle défini extérieurement à soi, mais c'est un travail de redéfinition de soi : être parent est un processus et non un état.

Ce concept a été importé dans les sciences sociales par l'anthropologue Esther Goody<sup>42</sup> au tournant des années 1980. E. Goody compare le rôle de parent en Occident et dans son travail de terrain au Ghana. Elle dégage ainsi un invariant, les cinq fonctions universelles du parent<sup>43</sup>.

- Engendrer : concevoir l'enfant et le mettre au monde.
- Légitimer : donner une identité, notamment juridique, à la naissance et placer dans la généalogie.
- Élever : réaliser un ensemble de tâches liées au bien-être de l'enfant comme le nourrir, le laver etc. ; le travail parental d'élevage suppose à la fois un effort physique et une disponibilité mentale.
- Éduquer : aider l'enfant à développer ses facultés physiques et mentales pour le former à la vie sociale.
- Introduire dans le monde : garantir à l'enfant son passage au statut d'adulte

Benedek T., « Parenthood as a developmental phase », *Journal of the american psychoan-alytic association*, 7(3), p.389-417, 1959; puis la traduction « parentalité » est adoptée par Racamier P.-C. : « La mère et l'enfant dans les psychoses post-partum », *L'évolution psychiatrique*, 26(4), p.525-570, 1961

<sup>41</sup> Parsons T. & Bales R. (dir.), *Op. cit.*, 1955

<sup>42</sup> GOODY E., Parenthood and social reproduction, Cambridge University Press, 1982

Maurice Godelier reprend cette analyse et reformule certaines fonctions, ce qui le mène à distinguer sept fonctions de la parentalité en ajoutant notamment l'interdiction de l'inceste et l'exercice d'une autorité. Godelier M., *Les métamorphoses de la parenté*, Flammarion, Champs Essais, 2010 (2004)



#### social, en organisant son mariage, en l'aidant à trouver un statut socioprofessionnel...

Selon les cultures, ces cinq fonctions peuvent être assumées par la même personne ou par des personnes différentes. Comme l'observe E. Goody, les ghanéens sont persuadés que les enfants seront mieux éduqués s'ils sont loin du foyer parental. Ils confient leurs enfants à des membres de leur réseau chargés de les éduquer et de les introduire dans le monde : c'est le confiage d'enfants<sup>44</sup>. Les trois premières<sup>45</sup> fonctions de la parentalité et les deux dernières sont assumées par des parents différents<sup>46</sup>.

Aujourd'hui, la parentalité est devenue une catégorie de l'action publique<sup>47</sup>. Les autorités publiques ont mis en place des actions « *de soutien à la parentalité* » : il faudrait aider certaines personnes à apprendre leur « *métier de parent* ». Ces actions sont le fait des travailleurs sociaux, des psychologues et des médiateurs juridiques.

La conjugalité est une notion forgée sur le même principe que la parentalité. Elle peut se définir comme l'ensemble des interactions entre conjoints : cela désigne à la fois les activités qui sont faites en commun et le travail cognitif de redéfinition de soi, de son rôle et de son statut au sein du couple. Se mettre en couple, ce n'est pas endosser un rôle défini extérieurement par la société<sup>48</sup> ; la aussi, il s'agit de s'opposer à la thèse fonctionnaliste.

En France jusqu'aux années 1970, comme le montre Irène Théry<sup>49</sup>, le mariage est la base de l'édifice juridique de la parenté : il donne un père aux enfants et assigne à chaque membre de la famille des droits et des devoirs. Il définit juridiquement à la fois la parentalité et la conjugalité car cet édifice juridique est fondé sur deux hypothèses : l'hypothèse de fidélité des épouses, qui permet de justifier la présomption de paternité des maris, et l'hypothèse de pérennité des couples. Aujourd'hui, ces hypothèses ne fonctionnent plus : la vie en couple est acceptée hors du mariage, et le mariage peut être dissout. Pour que les liens familiaux ne se fragilisent pas trop, on n'abandonne pas l'idée de la pérennité de la famille mais cette idée de pérennité se transfère du couple à la filiation. Même si le couple se dissout, le lien de l'enfant avec ses parents reste une réalité pérenne. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, l'immense majorité des enfants qui viennent au monde sont désirés. Avant on disait que la famille (en fait, le couple) faisait les enfants, aujourd'hui on dit que c'est l'enfant qui fait la famille. L'acte fondateur de la famille n'est plus le mariage mais la naissance du premier en-

En anglais, *fosterage : foster parents*, signifie, selon les contextes, parent adoptif ou famille d'accueil (littéralement, le parent qui encourage)

Dans l'ordre de présentation précédent.

Un autre exemple classique en anthropologie est fourni pas les Nuer, qui distinguent la fonction de géniteur et de parent généalogique. Cf. Evans-Pritchard E.E., *Les Nuer*, Gallimard, Tel, 1994 (1937).

<sup>47</sup> MALOCHET V. & HEURTEL H., Aide à la parentalité : étude sur la politique de soutien aux structures porteuses de projets (2000-2010), IAU-IDF, 2011

<sup>48</sup> Cf IIIB, la thèse de Berger P. & Kellner H., Op. cit., décembre 2007 (1960)

THÉRY I., Mariage et filiation pour tous, Seuil, Le Républiques des idées, 2016



fant. Après une éventuelle rupture du couple, on tente de maintenir le lien entre parents et enfants. Cette transformation de la société explique pourquoi aujourd'hui en sociologie et en statistique publique, il y a un regain d'intérêt pour les réseaux familiaux : observer la famille au prisme de la famille nucléaire corésidente n'est plus suffisant.

# B. La diversification des configurations familiales

Les pays occidentaux connaissent une révolution démographique à partir du milieu des années 1960. En France, en 1964, pour la première fois depuis 1943, l'indice de fécondité baisse, c'est la fin du baby-boom, et le taux d'activité des femmes recommence à augmenter. Cette rupture démographique peut s'interpréter comme une remise en cause du modèle familiale traditionnel. L'indice synthétique de fécondité est de 1,9 enfants par femme en France<sup>50</sup>, la plus élevée d'Europe, mais il reste inférieur au le seuil de renouvellement des générations, de 2,1 enfants par femmes<sup>51</sup>. De plus, aujourd'hui, le mariage n'est plus le fondement de l'éducation des enfants : 60% des enfants naissent hors mariage<sup>52</sup>.

Même si l'analyse configurationnelle critique la définition de la famille au sens de l'INSEE, cette dernière reste essentielle pour fournir des données de cadrage, principalement à l'aide de l'enquête Famille et logements, qui est une enquête complémentaire au Recensement de population. Néanmoins, il est nécessaire de comprendre ce qu'on mesure pour donner du sens à ces statistiques. Au sein des ménages ordinaires<sup>53</sup>, l'INSEE distingue deux populations.

- Les familles au sens de l'INSEE sont des groupes d'au moins deux personnes au sein d'un ménages constitués soit d'un couple et ses éventuels enfants, soit d'une personne sans conjoint avec au moins un enfant. Ce sont donc des familles nucléaires (conjugales ou monoparentales) et corésidente.
- Les personnes isolées sont les habitants des ménages non inclus dans une famille au sens de l'INSEE.

La famille au sens de l'INSEE est un sous-groupe au sein du ménage. Il y a des ménages sans familles mais toute famille appartient à un ménage. Ne sont donc reconnues comme familles

ROBERT-BOBÉE I. & VOLANT S., « Baisse récente de la fécondité en France : tous les âges et tous les niveaux de vie sont concernés », *INSEE Focus*, n°136, décembre 2018

Cette convention est retenue pour deux raisons : il nait en moyenne 105 garçons pour 100 filles (100 mères doivent donner naissance à 205 enfants pour être remplacées) ; certaines femmes peuvent décéder avant d'avoir eu des enfants.

<sup>52</sup> PAPON S., « 770 000 bébés nés en France en 2017 : six sur dix sont nés hors mariage », *INSEE Focus*, n°124, septembre 2018

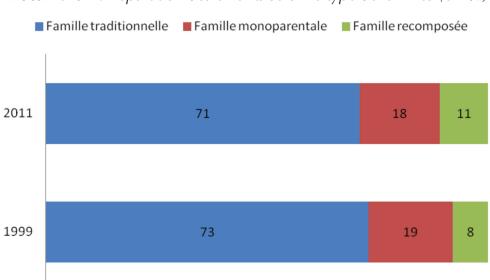
Un ménage désigne l'ensemble des habitants d'un même logement occupé à titre de résidence principale. Les ménages ordinaires s'opposent aux ménages collectifs (hôpitaux psychiatriques, maisons de retraite, prisons, communautés religieuses...).



par l'INSEE que des familles nucléaires corésidentes<sup>54</sup>. Par exemple, un enfant et sa grandmère ne sont pas considérées comme une famille par l'INSEE car c'est une famille complexe. À l'inverse, deux concubins sans enfants, quelle que soit la durée de leur union, sont considérés comme une famille.

L'INSEE distingue trois cas au sein des familles avec enfant<sup>55</sup>:

- Les personnes célibataires avec au moins un enfant (qui peut avoir ou non un autre parent en dehors du ménage) : on parle alors de famille monoparentale.
- Les couples dont tous les enfants sont issus (par procréation ou par adoption) : ce sont les familles traditionnelles.
- Les couple dont au moins un enfant est issu d'une union antérieure : ce sont les familles recomposées ; tous les enfants appartiennent à une famille recomposée, y compris ceux du couple.



**Document 1 :** Répartition des enfants selon le type de familles (en %)

Champ : personnes de moins de 18 ans habitant dans une famille en France métropolitaine

Source: INSEE, enquêtes sur l'Histoire familiale, 1999, et Famille et logements, 2011

Un enfant est défini ici comme une personne de moins de 18 ans résidant avec au moins un parent. Aujourd'hui, 3 enfants sur 10 ne résident pas dans une famille traditionnelle. La part des enfants en famille non traditionnelle a augmenté et passe de 27 à 29% entre 1999 et 2011, soit une augmentation de 7,5%. Notons néanmoins qu'il s'agit de mesures transversales<sup>56</sup>. Le

<sup>54</sup> Bonvallet C. & Lelièvre E., Op. cit., 1995

LAPINTE A., « Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée », *INSEE première*, n°1470, octobre 2013 ; LAPINTE A. & BUISSON G., « Vivre dans plusieurs configurations familiales », *Insee première*, n°1647, mai 2017 ; DAGUET F., « Des ménages toujours plus nombreux, toujours plus petits », *t*, n° 1663, août 2017

L'enfant qui réside dans une famille traditionnelle à la date t peut être dans autre type de



corollaire de cette diversification des configurations familiales est la diversification des ressources familiales dans la socialisation des enfants et des adolescents (cf. **Annexe 3**).

#### C. Les ressources familiales et leur mobilisation scolaire

Un exemple probant de l'intérêt de la notion de ressources familiales est fourni par le lien entre la manière dont se passent concrètement la socialisation primaire et les performances scolaires de l'enfant. Procédant à une analyse secondaire de plusieurs enquêtes quantitatives, J-P. Terrail<sup>57</sup> montre l'existence d'une corrélation entre performance scolaire des enfants et la fréquence des interactions entre parents et enfants concernant la scolarité : l'aide au devoir mais aussi des conversations ou de simples marques d'intérêt.

#### 1. Les trajectoires paradoxales ascendantes

Les statistiques des performances scolaires en fonction de l'origine sociale montrent le phénomène de la reproduction sociale à l'école mais aussi l'existence de réussites « paradoxales » d'enfants de milieux populaires. Celles-ci sont qualifiées de « paradoxales » au sens où elles sont minoritaires statistiquement dans le groupe étudié et déjouent ainsi ce que P. Bourdieu a appelé la « causalité du probable »<sup>58</sup>. Jean-Paul Laurens<sup>59</sup> a réalisé une enquête quantitative sur les ingénieurs dont le père est ouvrier. Il montre qu'une partie de ce paradoxe apparent est lié au fait que les statistiques utilisent un critère simple et unique pour constituer les groupes, par exemple la profession du père ou du responsable légal<sup>60</sup>. Intégrer d'autres variables dans la caractérisation de l'origine sociale permet de ne plus traiter les milieux populaires de manière homogène; on peut citer parmi celles-ci: le statut social des grands-parents, la profession et la qualification de la mère, la qualification du père ou sa trajectoire professionnelle, la stabilité financière de la famille, l'histoire migratoire des parents... Il existe un ensemble de caractéristiques sociales qui fournissent des ressources expliquant que les chances de réussite scolaire sont plus élevées dans certaines familles populaires que dans d'autres. Toutefois, J-P. Laurens observe dans son analyse quantitative qu'on ne peut pas construire un portait-type ou même à une typologie de la réussite scolaire en milieux populaires. Il conclut que ces ressources familiales, même les plus déterminantes pour ces familles populaires

famille plus tard : la part d'enfants ayant connu des périodes dans une autre configuration familiale au cours de leur parcours est mécaniquement plus élevée.

TERRAIL J-P, « Réussite scolaire : la mobilisation des filles », *Sociétés contemporaines*, n°11-12, p.53-59, 1992

<sup>58</sup> BOURDIEU P., *Op. cit.*, 1974

<sup>59</sup> LAURENS J-P., *Un sur 500. La réussite scolaire en milieu populaire*, Presse Universitaire du Mirail, Socio-logique, 1992

L'INSEE s'intéresse principalement au groupe socioprofessionnel du père au moment de la fin des études dans les enquêtes *Formation et qualification professionnelle* et les enquêtes *Emploi*. La Direction de l'Evaluation de la Prospective et de la Performance du Ministère de l'Education Nationale publie des données selon groupe socioprofessionnel du père ou du tuteur au début de l'année scolaire.



(principalement des grands-parents de milieu intermédiaire ou supérieur, une mère en emploi qualifié ou des parents diplômés), ne sont efficaces que si elles s'insèrent dans un projet éducatif familial: par exemple, des familles immigrées qui considèrent leur migration comme un sacrifice en vue de la promotion des enfants ou des membres de la famille (grands-parents ou mère diplômés...) qui s'investissent dans l'éducation des enfants après un déclassement à la génération des parents... L'étude quantitative des trajectoires improbables montre donc à la fois l'importance d'une approche par le cumul des facteurs et ses limites.

Partant de ce constat, Bernard Lahire<sup>61</sup> réalise une enquête qualitative sur un échantillon d'enfants des CE2 de milieux populaires, scolarisés en ZEP et qui ont obtenu pour certains de très bons résultats aux évaluations nationales et pour d'autres des résultats faibles. Il effectue des entretiens avec les parents à leur domicile et avec les enseignants, ce qui permet une étude méticuleuse de chaque cas individuel. Comment expliquer que des enfants de familles très peu pourvues en ressources de quelque type que ce soit parviennent quand même à effectuer un parcours scolaire brillant alors que certains enfants de familles mieux dotées sont en échec scolaire ? Qu'est-ce qu'une famille peut transmettre qui soit scolairement efficace lorsqu'elle est très peu dotée en capital culturel ? Cette recherche permet de montrer les conditions d'une transmission efficace d'un capital culturel, même minimal. Toutes les familles enquêtées seraient considérées par la statistique publique comme de milieux populaires.

Cependant, la description de B. Lahire montre qu'elles sont assez hétérogènes dans leurs trajectoires<sup>62</sup> et dans la façon dont se passent les interactions familiales. Il s'appuie en cela sur les travaux de N. Elias<sup>63</sup> qui montre que le comportement des personnes dépend de leurs conditions de coexistence avec les autres : il faut donc observer les interdépendances au niveau de l'individu lui-même pour décrire les configurations sociales.

Pour ces familles ayant un faible capital scolaire, le rapport que les parents entretiennent à l'école et à ses attentes est fondamental. Ainsi, des parents qui entretiennent un rapport douloureux à l'école risquent de transmettre en partie celui-ci à leurs enfants. A l'inverse, des parents, mêmes peu diplômés, qui ont utilisent l'écrit pour organiser la vie familiale (tenue d'un agenda, listes de courses et de choses à faire, classement des papiers administratifs, lecture d'histoire avant de coucher l'enfant...) transmettent des dispositions favorables à l'écrit et scolairement mobilisables. La présence physique de livres dans le logement familial, comme capital culturel objectivé<sup>64</sup>, n'a pas d'impact en soi si les parents ne les utilisent pas et qu'ils ne sont pas un support d'interactions familiales.

Un certain ethos<sup>65</sup> familial de la persévérance et de l'ascétisme semble donc favorable à la

<sup>61</sup> Lahire B., *Tableaux de familles heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Point, Essais, 2016 (1995)

Par exemple, une des familles, d'origine Cambodgienne, est de fait non diplômée mais les parents se destinaient à l'université et en ont été empêchés par la guerre civile dans leur pays d'origine.

<sup>63</sup> Elias N., *Op. cit.*, 2004 (1987)

BOURDIEU P., « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30, p.3-6, 1979

<sup>65</sup> Max Weber définit un *ethos* comme un ensemble cohérent de maximes à valeur morale



réussite scolaire, même dans les familles faiblement dotées en capital culturel. Cet ethos se caractérise par une rationalisation de la vie familiale par le respect de règles de vie : horaires régulier, rangement, importance de la présentation de soi... Cela correspond selon B. Lahire à un exercice de l'autorité parentale en affinité avec les formes d'autorité scolaire dominantes aujourd'hui, c'est-à-dire reposant sur l'autocontrôle de soi pour les enfants et sur le souci des parents de fonder leur autorité sur le dialogue et non sur la menace de la violence physique ou symbolique. A l'inverse, l'exercice de l'autorité parentale fondée sur la coercition extérieure, comme les punitions, les humiliations voire les châtiments corporels, fût-il orienté vers le respect de la discipline scolaire, s'avère facteur d'échec scolaire. En effet, il est en inadéquation avec les formes dominantes d'autorité scolaire qui supposent l'établissement d'un climat de confiance. B. Lahire remet en cause le discours sur la démission parentale, qui expliquerait, notamment selon certains enseignants, les mauvais résultats de certains élèves de milieux populaires : ce ne serait pas tant une absence d'investissement parental qui dominerait chez certaines famille qu'une inadéquation de cet investissement avec la socialisation scolaire.

Il ne faut pas chercher une cause unique de la réussite scolaire chez les familles populaire mais une combinaison, toujours originale, de certaines propriétés familiales, qui permet une congruence entre les normes et valeurs intériorisées dans le cadre de la famille et les normes comportementales attendues par l'institution scolaire. Ainsi, l'autonomie de l'élève, qui est valorisée par les enseignants, suppose en fait un autocontrôle.

#### 2. Les trajectoires paradoxales descendantes

A la suite de Bernard Lahire qui étudie les réussites paradoxales d'enfant de milieux populaires, Gaële Henri-Panabière<sup>66</sup> s'intéresse à ceux qu'elle appelle les « méshéritiers » : par opposition aux héritiers<sup>67</sup>, statistiquement majoritaires, qui ont fait fructifier de leurs ressources familiales en obtenant de bonnes performances scolaires, elle définit les méshéritiers comme ceux, statistiquement minoritaires, dont au moins un des parents est fortement diplômé et qui connaissent des scolarités difficiles. Elle articule une enquête quantitative et une enquête qualitative. D'une part, elle réalise une enquête par questionnaire sur des collégiens. Et d'autre part, elle reprend la méthode des cas individuels utilisée par B. Lahire : elle réalise pour chaque cas des entretiens avec l'enfant, avec ses parents et avec ses enseignants. L'ouvrage étudie ainsi les transmissions familiales scolairement inefficaces dans des milieux culturellement favorisés. Il obsèrve la pluralité des ressources familiales, que celles-ci soient effectivement transmises ou non par la famille. Il montre aussi que la transmission ne s'opère que sous cer-

intériorisé par un individu au sein d'un groupe social. Il s'intéresse particulièrement à l'ascétisme intramondain des protestants puritains, qu'il considère comme typique d'un ethos de la profession comme vocation. Weber M, *Op. cit.*, 2017 (1920)

<sup>66</sup> HENRI-PANABIÈRE G., Des héritiers en échec scolaire, La Dispute, L'enjeu scolaire, 2010

<sup>67</sup> BOURDIEU P. & PASSERON J-C., *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Minuit, Le sens commun, 1964



taines conditions matérielles et symboliques. L'auteure met en évidence le fait que tous les élèves issus des catégories supérieures ne deviennent pas forcément des héritiers : elle nuance fortement les travaux classiques de P. Bourdieu et J-C. Passeron<sup>68</sup> qui insistent sur le fait que la transmission du capital culturel se ferait par « osmose » au sein des familles culturellement dotées, c'est-à-dire de manière presque spontanée et sans effort.

G. Henri-Panabière montre que toutes les ressources familiales ne sont pas forcément transmises et si elles le sont, elles ne se révèlent pas forcément scolairement payantes. En effet, pour une même origine sociale, certaines caractéristiques parentales peuvent parasiter la transmission du capital culturel: mère peu diplômée ou d'origine populaire, focalisation sur le capital économique, parents surdiplômés par rapport à leur emploi... Il faut dans chacun des cas cités, s'intéresser aux processus concrets de transmission des dispositions familiales à des activités scolairement rentables pour le comprendre et donc s'intéresser aux interactions entre les parents et les enfants: par exemple, la majorité du temps parental est assumé par les mères, donc le fort capital culturel du père ne se transmet pas automatiquement si celui-ci interagit peu avec l'enfant, du fait d'une forte division du travail entre les parents ou du fait d'une séparation. Certains parents ne transmettent pas leurs dispositions ascétiques pour le travail car ils considèrent que le temps familial doit être un temps de relâchement. D'autres parents transmettent une disposition ascétique pour le travail mais pas le goût de la culture légitime car ils préfèrent consacrer leur temps libre à d'autres activités moins scolairement rentables, comme par exemple la constitution d'un patrimoine immobilier.

### 3. Les variations internes à la fratrie

B. Lahire<sup>69</sup> et G. Henri-Panabière<sup>70</sup> notent dans leurs enquêtes qualitatives que la transmission ne se fait pas nécessairement de la même manière vis-à-vis de tous les enfants de la fratrie. Ils observent principalement des différences selon le rang dans la fratrie et selon le sexe, ces deux facteurs étant en interaction.

Au sein d'une même génération<sup>71</sup>, les aînés de fratrie ont un niveau d'instruction supérieur aux cadets<sup>72</sup>. Cela peut s'expliquer notamment par un moindre investissement parental dans la scolarité : les pratiques de soutien parental à la scolarité décroissent avec la taille des fratries et avec le rang dans la fratrie<sup>73</sup>. Dans les entretiens, les parents interrogés par G. Henri-Panabière mettent en avant une moindre disponibilité lorsque le nombre d'enfants augmente ainsi qu'une certaine lassitude face à la répétition des mêmes tâches.

Selon B. Lahire et G. Henri-Panabière la meilleure réussite scolaire des filles trouve sa source dans les interactions familiales. Les données de l'enquête *Emploi du temps* de l'INSEE mon-

<sup>68</sup> BOURDIEU P. & PASSERON J-C, Op. cit., 1970

<sup>69</sup> Lahire B., *Op. cit.*, 2016 (1995)

<sup>70</sup> *idib*.

<sup>71</sup> Ensemble des personnes nées la même année.

DESPLANQUES G., « La chance d'être aîné », Economie et statistique, n°137, p. 53-56, 1981

<sup>73</sup> TERRAIL J-P., Op. cit., 1992



trent, d'une part, que les mères consacrent plus de deux fois plus de temps aux enfants que le père et, d'autre part, que chacun consacre plus de temps aux enfants de son propre sexe<sup>74</sup> : les mères consacrent plus de temps aux filles qu'aux fils et les pères plus de temps aux fils qu'aux filles<sup>75</sup>. Le soutien scolaire parental est d'autant plus élevé que la mère est active et qualifiée<sup>76</sup>. Les garçons sont davantage contrôlés que les filles (faire réciter les leçons, regarder le cahier de texte...) alors que les filles sont plus souvent encouragées que les garçons<sup>77</sup> (discussion sur la scolarité et l'avenir professionnel). Toutefois, le soutien parental n'a pas le même sens selon les milieux sociaux. Dans les milieux populaires, comme le note B. Lahire, les filles se construisent avec comme modèle des mères qui doivent gérer les papiers et le budget du ménage, à qui incombe le souci de la scolarité des enfants et qui, pour certaines, ont été frustrées de ne pas pouvoir continuer leur scolarité ou même de ne pas pouvoir aller à l'école dans certaines familles immigrées. Les fils se construisent avec le modèle des pères éloignés des soucis scolaire, qui ne mobilisent pas leurs compétences scolaires ni au travail ni dans les loisirs et dont le temps libre est souvent tourné vers la récupération pure et simple. A l'inverse, dans les milieux mieux dotés en capital culturel, G. Henri-Panabière souligne une forme de « complicité » de sexe entre les mères et les filles, liée à l'intériorisation de l'identité de sexe qui forge des goûts communs. Ainsi, elle note que la lecture de romans réunit les mères et les filles autour d'actions (aller acheter des livres ensemble par exemple) et de discussions, alors que beaucoup de mères ne partagent pas le goût de leur fils pour les bandes-dessinées : sans forcément marquer de désapprobation, elles s'intéressent de fait moins à cette pratique de lecture de leur fils. Les interactions familiales amènent ainsi les filles à intérioriser une disposition à l'autocontrainte scolaire, qui les sert dans leur scolarité, ce qui confirme l'hypothèse de Ch. Baudelot et R. Establet78.

DE SAINT POL T. & BOUCHARDON M., « Le temps consacré aux activités parentales », *Etudes et résultats*, n°841, mai 2013. Cela confirme les résultats plus anciens de SINGLY F. de, *Lire à 12 ans. Une enquête sur les lectures des adolescents*, Nathan, 1989 et Terrail J-P., *Op. cit.*, 1992.

DE SAINT POL T. & BOUCHARDON M., *Op. cit.*, 2013. Les auteurs le montrent dans le cas des enfants uniques. En effet, lorsqu'il y a plusieurs enfants, des activités sont réalisées en commun. Pour analyser l'effet du sexe des enfants sur le comportement des parents il faut pouvoir isoler le temps consacré à chaque enfant. C'est la raison pour laquelle seuls les parents d'enfant unique sont ici pris en compte.

<sup>76</sup> TERRAIL J-P., *Op. cit.*, 1992

<sup>77</sup> Ibid.

<sup>78</sup> BAUDELOT Ch. & ESTABLET R., Op. cit., 2006 (1991)



# III. Il existe des socialisations secondaires à la suite de la socialisation primaire.

Toutefois, la famille d'origine et l'école ne sont pas les seules instances de socialisation. Nous aborderons successivement les trois processus principaux des socialisations secondaires : la socialisation professionnelle (A), la socialisation conjugale (B) et la socialisation politique secondaire (C).

## A. La socialisation professionnelle

La sociologie des professions est au départ essentiellement une sociologie nord-américaine<sup>79</sup>. Depuis les études de T. Parsons sur les médecins et la controverse auxquelles celles-ci ont donné lieu entre les fonctionnalistes et les interactionnistes (cf. **Annexe 4**), le cas du médecin est devenu l'exemple paradigmatique de la socialisation professionnelle. Mais il y a évidemment des processus de socialisation secondaire dans chaque métier<sup>80</sup>.

#### 1. Les études fonctionnalistes sur la profession médicale

C'est T. Parsons<sup>81</sup> qui fonde à proprement parler l'étude de la socialisation professionnelle en réalisant une enquête sur les médecins de l'hôpital de Boston. Il montre que les interactions entre le médecin et le patient supposent une double socialisation préalable.

• Il existe un rôle de médecin. T. Parsons insiste sur la socialisation professionnelle, notamment la socialisation durant les études pour intérioriser ce rôle. La formation médicale ne donne pas que des connaissances et des compétences, elle permet au médecin d'intérioriser des normes et des valeurs. La norme la plus importante est la norme de neutralité émotionnelle : le médecin ne doit pas laisser transparaitre d'émotion lorsqu'il annonce un diagnostic. Cette norme a pour fonction de conserver la nature professionnelle de l'interaction. Le médecin pendant ses études intériorise des valeurs : les médecins valorisent un certain nombre d'idéaux qui sont indispensables à leur pratique, notamment un idéal de compétence et un idéal d'universalisme. La valeur accordée à la compétence signifie qu'on valorise les connaissances universitaires, qui donnent des capacités professionnelles. Les valeurs universalistes impliquent notamment que le médecin ne doit pas discriminer dans le

Elle se développe à la même époque que la sociologie du travail en Europe. La sociologie du travail, d'inspiration marxiste, est plutôt une sociologie des classes sociales qu'une sociologie de la socialisation; elle se développe en Europe à partir des années 1940 avec l'étude des ouvriers déqualifiés de la grande industrie.

Pour compléter cette présentation, nous renvoyons donc à Dubar C., *La socialisation*, A. Colin, U, 2015 (1991) et Darmon M., *op. cit.*, 2016 (2006)

PARSONS T., *Le système des sociétés modernes*, Bordas, 1993 (1955)



choix de ses patients.

• Il existe un rôle de patient qui est complémentaire au rôle de médecin. Le patient doit accepter sa dépendance vis-à-vis du médecin et il ne doit pas contester le diagnostic.

L'interaction est possible parce que les deux rôles sont complémentaires et interdépendants. Le rôle a permis une standardisation des pratiques entre les différents médecins et les différents patients. Un médecin et un patient donnés n'ont pas à renégocier leur rôle à chaque interaction. On peut ainsi entrer plus facilement en interaction puisque chacun est par avance conforme aux attentes de l'autre. Les actions d'autrui sont prévisibles. Les normes sont donc des réducteurs d'incertitude. Dans le cas du médecin, les normes ont pour fonction de neutraliser tout contenu non professionnel de l'interaction. Par exemple on peut révéler au médecin quelque chose que l'on veut garder secret même vis-à-vis de ses proches. Ou on peut aussi se dénuder devant son médecin sans qu'il y ait de connotation sexuelle.

A partir de son étude sur les médecins, T. Parsons forge le concept de « profession établie »<sup>82</sup> (pour traduire l'anglais *profession*<sup>83</sup>), dont l'exemple paradigmatique est le médecin. Il définit une profession établie comme un rôle lié à la maitrise d'une compétence particulière. La profession établie a trois caractéristiques :

- le professionnel a une formation intellectuelle supérieure qui lui permet de maitriser une compétence rare, une zone d'expertise;
- il est en relation avec un public;
- il est responsable devant ses pairs. Par exemple les médecins français élisent l'Ordre des médecins, qui contrôle les compétences professionnelles et contribue à définir ce qui est considéré comme de la médecine et ce qui ne l'est pas, dans ses interactions avec l'Etat.

Ce qui définit la profession établie c'est qu'elle s'autorégule : elle crée les règles qui définissent ses compétences professionnelles. Celles-ci n'existent donc pas dans l'absolu, elles doivent

Nous reprenons la traduction de Jean-Michel Chapoulie. Chapoulie J-M., « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, 14(1), p.86-114, 1973

Le concept de profession est inscrit dans le droit aux Etats-Unis en 1947. Le droit aux Etats-Unis distingue la profession et l'occupation. Les professions ont le droit de fonder des associations qui contrôlent le savoir légitime. Aux Etats-Unis, sont considérées comme des professions établies : les professions libérales (tout ce qui s'exerce en cabinet), les ingénieurs, les professeurs et les cadres. A l'opposé, les occupations n'ont que le droit de s'organiser en syndicat (trade union) qui défendent l'intérêt des salariés face aux employeurs. Cette notion de profession établie est notion juridique aux Etats-Unis mais pas en France. Par contre la notion de profession établie peut se rapprocher d'un concept de statistique publique : dans la nomenclature des PCS, l'INSEE agrège dans la PCS-3 les professions libérales, qui sont des indépendants, et cadres, qui sont des salariés. La notion de cadres est une spécificité française, qui regroupe dans la même catégorie les ingénieurs, ceux qui ont des fonctions de management et les fonctionnaires de catégorie A. Le statut de cadre conféré par les conventions collectives dans le secteur privées et par le statut de la fonction publique. Cette notion considère que la position dans le monde du travail est liée à la maitrise d'une compétence intellectuelle. Le phénomène professionnel explique pourquoi on a agrégé les professions libérales et les cadres alors même qu'ils n'ont pas le même statut juridique.



être reconnues par la société pour pouvoir être exercées. Puisque la profession produit des règles elle forme un groupe parce que les professionnels sont unis par des normes et des valeurs. Cette émergence des professions établies est selon T. Parsons une réponse au problème de l'anomie professionnelle soulevé par É. Durkheim<sup>84</sup>. Une profession établie dans la théorie parsonienne est une instance de régulation d'un métier, un corps intermédiaire qui permet d'éviter l'absence de règle. Elle évite notamment que les actions et les revenus soient déterminés uniquement par le marché.

Néanmoins, l'unité et la cohérence du modèle de la socialisation professionnelle décrite par T. Parsons ont été remises en cause au sein même du courant fonctionnaliste. Robert King Merton<sup>85</sup> critique ce qu'il appelle le fonctionnalisme absolu de T. Parsons. Celui-ci aurait abusivement emporté des concepts anthropologiques pour étudier les sociétés contemporaines. En effet, les sociétés contemporaines sont beaucoup moins unifiées culturellement. R. Merton part du constat que dans les sociétés modernes sont amenés à changer en permanence de statut. Le médecin va être successivement dans la même journée médecin, père, époux, ami... R. Merton appelle « status set » l'ensemble des statuts qu'une personne peut accomplir successivement. Pour chacun de ces statuts il peut y avoir une multiplicité de rôles selon la personne avec qui on est en interaction. Par exemple, le statut de père de famille implique de se comporter différemment vis-à-vis de son épouse et vis-à-vis de ses enfants. S'ajoute alors le « role set », ensemble des rôles différents associés à un même statut. Il peut exister des conflits de rôles, parce que l'agent est soumis à des attentes différentes en même temps. R. Merton prend l'exemple d'un instituteur : celui-ci voudrait montrer qu'il mène à bien sa mission, qui est d'éduquer les enfants. Mais, toutes les personnes avec qui il est en interaction n'ont pas la même définition de la bonne éducation : celle-ci n'est pas la même pour tous les parents d'élève, notamment selon leur milieu social ; de même les collègues et la direction de l'école n'a pas la même définition. L'instituteur fait donc face à des injonctions contradictoires. Ces injonctions contradictoires peuvent venir d'une même personne. Ainsi le médecin est-il pris en tension entre les attentes contradictoires de ses patients : les patients voudraient que le médecin les traite de manière neutre mais aussi qu'il montre de la compassion.

Dans les sociétés contemporaines, il existe une certaine mobilité sociale. Un individu peut changer de changer de groupe social au cours de sa vie, et donc de statut. R. Merton théorise une double appartenance des agents. Les agents ont un groupe d'appartenance : c'est le groupe qui dicte à l'individu le rôle qu'autrui attend de lui, c'est-à-dire le groupe dans lequel il joue son rôle. L'individu peut aussi avoir un groupe de référence : c'est le groupe auquel l'individu peut espérer appartenir dans le futur et dans lequel il aimerait jouer son rôle. Pour certains individus ces groupes sont différents : tous les individus ne s'identifient pas à leur groupe d'appartenance et certaines personnes assimilent par avance les normes et les valeurs de leur groupe de référence. Ce hiatus mène à une socialisation anticipatrice. Certains employés qualifiés ont par exemple tendance à imiter les pratiques de consommation et de loisir des cadres. Cette

Durkнеім É., *Op. cit.*, 2013 (1893). Voir en particulier la préface à la seconde édition (1901).

<sup>85</sup> Merton R.K., *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, A. Colin, U, 1997 (1957).



situation peut mener les agents à la frustration relative, ce qui signifie qu'ils ne sont pas insatisfaits dans l'absolu mais par rapport à leur groupe de référence. Il y a un décalage entre les attentes et les moyens de les réaliser. Ça ne veut pas dire que les moyens sont insuffisants dans l'absolu mais ils sont insuffisants par rapport à des attentes, qui elles-mêmes sont liées au groupe de référence.

#### 2. Les études interactionnistes sur la profession médicale

Dans ses travaux, E. Hughes<sup>86</sup> reproche à Parsons de ne s'être intéressé qu'aux professions établies et d'avoir laissé de côté les occupations, les autres métiers. Ces professions établies sont appelées par Hughes des « professions prétentieuses », c'est-à-dire un groupe professionnel qui a construit un discours valorisant sur lui-même. Cette critique revient à dire que Parsons n'aurait pas rendu compte des pratiques des médecins en tant que telles mais qu'il aurait repris le discours des médecins sur eux-mêmes et se serait laissé mystifier<sup>87</sup> par ce discours. Si l'on veut comprendre les pratiques professionnelles des médecins, il ne faut pas uniquement s'intéresser à leurs discours, mais il faut observer les interactions entre le médecin et le patient et les interactions entre le médecin et les autres professions médicales, notamment les infirmiers. Une interaction doit être entendue comme une influence réciproque entre deux subjectivités. E. Hughes observe les interactions entre les médecins et les infirmiers et montre que les médecins veulent déléguer aux infirmiers le sale-boulot (dirty work), des activités dévalorisées que les personnes ne veulent pas prendre en charge parce qu'elles sont considérées comme dégoutantes, humiliantes ou indignes. Il y a une négociation permanente entre les médecins et les infirmiers pour savoir qui fait quoi.

De ce point de vue, l'interaction entre les médecins et les infirmiers se rapproche de celle entre les locataires et les concierges<sup>88</sup>. Les actions des locataires conditionnent celles de leur concierge. Le locataire pourrait ramasser les détritus qu'il a fait tomber ou tenter de réparer lui-même son évier bouché. Il y a donc une négociation entre le concierge et les locataires pour savoir comment ils se répartissent le sale-boulot. Ce qui est en jeu dans cette négociation c'est principalement l'image de soi. E. Hughes compare la socialisation professionnelle à un drame social, au double sens d'une pièce de théâtre où chacun joue son rôle et d'une situation où les enjeux sont particulièrement élevés car dans les interactions chacun veut éviter de perdre la face.

Nous pouvons en conclure avec E. Hughes que le rôle n'est pas quelque chose qui est défini <u>extérieurement</u> à soi et qu'il suffirait d'intérioriser : le rôle évolue dans l'interaction. On ne se Hughes E., *Men and their work*, Quid pro, 2016 (1958) ; Becker H., Geer B., Hughes E. &

STRAUSS A., Boys in white, Transaction publishers, 1992 (1961); Hughes E., Le regard sociologique, éditions de l'EHESS, 1997 (1971)

87 Selon l'expression proposée par Claude Lévi-Strauss. Lévi-Strauss C., « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », p.IX-LII in Mauss M., *Sociologie et anthropologie*, PUF, Quadrige, 2013 (1950)

Hughes s'appuie sur le travail d'un de ses étudiants, Ray Gold : Gold R., « Janitors versus tenants ? A status-income dilemma ?», *American journal of sociology*, 57(5), p.486-493, 1952



forme pas une fois pour toute, l'interaction est un processus de socialisation, ou plus précisément un processus de désocialisation et de resocialisation permanent.

Pour le montrer, E. Hughes suit de jeunes médecins à partir de leur entrée en école de médecine. Il montre que la socialisation professionnelle n'est pas seulement acquisition d'une part de compétences et d'autres parts de normes et de valeurs. Il observe que la socialisation professionnelle représente une conversion de l'acteur à une nouvelle image de soi et à une nouvelle image du monde. C'est un bouleversement identitaire, qui peut transformer des dispositions acquises par socialisation primaire. L'acteur doit consentir à adopter sa personnalité et il peut toujours refuser de le faire.

Cette idée permet à E. Hughes d'introduire la temporalité dans l'analyse de la socialisation, avec le concept de carrière : la carrière est un processus par lequel on construit son rôle dans l'interaction. Via cette idée de carrière Hughes veut mettre l'accent sur le devenir, la durée. Une carrière est schématiquement divisée en phases : à chaque étape de la carrière l'acteur peut décider de passer à l'étape suivant ou au contraire le refuser, c'est-à-dire qu'il doit accepter ou non de modifier son image de soi et sa personnalité. Donc tous les acteurs ne suivent pas la carrière jusqu'au bout. On le voit, le rôle n'est pas une substance stable qui existerait en dehors des acteurs mais le produit est en perpétuel négociation d'un processus de socialisation.

- E. Hughes décrit la socialisation professionnelle des médecins comme une carrière en trois phases.
- Il y a d'abord un « passage à travers du miroir ». En effet, les étudiants ont choisi les études de médecine du fait d'une vision idéalisée de la profession : quand on les interroge ils voient les médecins comme altruistes et comme bénéficiant d'une statut social élevé. Mais ils découvrent que la réalité est très différente : ils observent notamment que les jeunes médecins font du sale-boulot, d'où un désenchantement.
- Il y a alors une « installation dans la dualité » de la personnalité. L'étudiant accepte peu à peu écart entre ce qu'il vit tous les jours et son modèle idéalisé. Dans cette deuxième phase les médecins expérimentés vont devenir des « autrui significatifs »<sup>89</sup>, ceux au regard de qui on construit sa personnalité. Le jeune médecin donne de l'importance à ce regard et observe que ces médecins passent en permanence d'activités nobles au sale boulot. Peu à peu le jeune médecin apprend à tenir un double discours sur sa profession.
- Il observe les interactions au sein de l'hôpital et se rend compte que certains médecins sont dans une situation où ils peuvent déléguer le sale-boulot, d'où la constitution d'un groupe de référence, selon le concept de Robert Merton<sup>90</sup>. Par socialisation anticipatrice, les jeunes médecins se projettent dans l'avenir en s'identifiant à ces médecins qui

Notion due à George Mead : MEAD G., *L'esprit, le soi et la société*, PUF, Le lien social, 2016 (1934)

<sup>90</sup> Merton R.K., *op. cit.*, 1997 (1957)



peuvent déléguer le sale-boulot. Les jeunes médecins identifient les parcours professionnels qui permettent d'atteindre ces situations.

Pendant toutes ses années de formation, le jeune médecin doit ajuster sa conception de soi aux positions qu'il peut raisonnablement atteindre. Ça permet d'expliquer que la socialisation professionnelle est un drame social : il y a des enjeux identitaires très forts, des enjeux de réalisation de soi, c'est-à-dire de constitution d'une image valorisante de soi-même. L'emploi ne se réduit pas à une transaction économique car il met en jeu la personnalité et l'identité des acteurs. À chaque étape certains aspirants médecins préfèrent renoncer à la carrière que d'accepter de modifier leur personnalité. Cependant E. Hughes observe que la plupart préfèrent renoncer à leur vision idéalisée de la profession et accéder au statut de médecin. Ces motivations sont construites dans les interactions, notamment dans les interactions entre les étudiants et avec les médecins expérimentés mais aussi au sein de la famille, notamment pour ceux qui viennent de familles de médecins<sup>91</sup>.

Cette étude permet de redéfinir la notion de profession établie. E. Hughes définit cette notion comme un ensemble d'interactions; il en distingue deux types.

- La licence concerne les interactions entre le professionnel et le public : le public reconnaît aux professionnels le droit exclusif d'exercer une profession contre de l'argent. Par exemple nous reconnaissons aux médecins le droit de nous demander de nous dénuder ou nous sommes prêts à révéler à notre avocat que nous avons fraudé fiscalement. La licence a une dimension légale mais aussi une dimension informelle : elle repose sur un certain nombre de normes non écrites et non explicites.
- Le mandat concerne les interactions entre les professionnels eux-mêmes : ils s'organisent collectivement pour revendiquer l'exclusivité de certains droits. Le mandat désigne le fait de revendiquer une zone d'expertise. Par exemple, l'ordre des médecins chercher à définir ce qui est considéré ou pas comme de la médecine.
- E. Hughes insiste sur le fait que la licence et le mandat sont toujours négociés dans des interactions. Il n'y a pas de profession en soi, toujours un processus de construction d'une profession. C'est la professionnalisation.

L'étude du processus de professionnalisation a été prolongée par les travaux d'Eliot Freidson<sup>92</sup> sur les médecins. Un métier n'est pas en soi une profession établie : il doit négocier ce statut avec le reste de la société. Le processus de professionnalisation est donc un ensemble d'interactions, donc il met en jeu différents acteurs : il y a des interactions entre les médecins euxmêmes, entre les médecins et les patients et entre les médecins et l'État. En effet, l'État régule et organise le système de soin de santé. E. Freidson montre que dans leurs interactions avec les patients, les médecins diffusent des parcelles de savoir médical, qui socialisent le public peu

<sup>91</sup> HALL O., « Les étapes d'une carrière médicale », (1948), p209-224, in Herzlich C. (éd.), *Médecine, maladie et société*, De Guyter Mouton, Textes de sciences sociales, 1970

<sup>92</sup> Friedson E., *La profession médicale*, Payot, 1984 (1970)



à peu. D'une certaine manière, ils apprennent au public à recourir aux médecins et ainsi se rendent indispensables. Ce processus aboutit donc à une captation de public et distingue ainsi la profession établie des simples occupations. La profession peut donc se muer en un acteur collectif qui cherche à convaincre le public qu'il a besoin de son expertise. Il montre que les médecins se sont organisés collectivement au XIXe siècle pour lutter contre les autres métiers qui prétendaient guérir (herboristes, guérisseurs...), de façon à obtenir de l'État un monopole du diagnostic et du traitement légitimes des maladies. Cette lutte a pour objectif d'obtenir une autonomie professionnelle : les médecins s'organisent collectivement pour obtenir que leur profession s'autorégule et que l'État reconnaisse et garantisse leur zone d'expertise. Et cette action collective est aussi un processus de socialisation à l'œuvre au sein de la profession et entre la profession et les autres groupes. Ainsi, E. Freidson développe l'idée qu'il existe un rôle de malade lié notamment à l'acceptation de ce monopole des médecins sur le diagnostic.

## B. La socialisation conjugale

#### 1. La socialisation conjugale au travers de la conversation

Comme nous l'avons vu<sup>93</sup>, la conjugalité désigne l'ensemble des interactions entre conjoints : ce les activités faites en commun mais aussi un travail cognitif de redéfinition de soi. La mise en couple amène à redéfinir son rôle et son statut. P. Berger et H. Kellner<sup>94</sup>, soutiennent la thèse que se mettre en couple, ce n'est pas endosser un rôle imposé extérieurement par la société comme le supposaient T. Parsons et R. Bales<sup>95</sup>. Ils partent de l'analyse d'É. Durkheim<sup>96</sup> des facteurs du suicide, qui montrait que le fait d'être en couple protégeait de l'anomie. Pour Durkheim, le couple est une instance de régulation : il crée, maintient et détruit des règles. Nos sociétés sont fondées sur la règle d'exogamie<sup>97</sup>, qui implique que les conjoints viennent de familles différentes. Au moment de la mise en couple ils doivent donc se mettre d'accord sur des règles communes. Ainsi, chaque couple se crée une petite sous-culture au sein de la culture de la société. Les conjoints sont donc amenés à négocier un nouveau rôle, à se redéfinir, à reconstruire leur personnalité. Ils prennent l'exemple d'une femme qui se définissait comme lesbienne et agnostique puis cette femme se met en couple avec un homme croyant et explique qu'elle s'est « découverte » hétérosexuelle et croyante. Comme le montrent les auteurs la construction du rôle dans le couple est toujours vécue sur le mode de la découverte d'une nature profonde. Pourtant tout ce qui va de soi pour les conjoints aurait pu être autrement s'ils avaient choisi un autre conjoint. Ainsi les conjoints construisent leur propre réalité en définissant des règles. Le processus de socialisation passe par une intériorisation du regard d'autrui. Le conjoint

<sup>93</sup> Cf. IIIA2.

<sup>94</sup> Berger P. & Kellner H., *Op. cit.*, décembre 2007 (1960)

<sup>95</sup> Parsons T. & Bales R. (dir.), op. cit., 1955

<sup>96</sup> DURKHEIM É., Le suicide. Etude de sociologie, PUF, Quadrige, 2013 (1897)

<sup>97</sup> LÉVI-STRAUSS C., Les structures élémentaires de la parenté, éditions de l'EHESS, En temps lieux, 2017 (1947)



devient « *l'autre par excellence* » : c'est prioritairement par rapport au conjoint qu'on veut construire sa personnalité. Les auteurs s'intéressent à la fonction de la conversation dans la construction des règles de la vie commune. Ils s'intéressent à la conversation autour du choix des amis par exemple. Pour une personne en couple, le conjoint a un droit de regard sur le choix des amis, mais les amis n'ont pas le droit de critiquer le conjoint. En effet, une personne en couple prend une critique contre son conjoint comme une attaque personnelle car c'est aussi une remise en cause de sa personnalité.

Comment expliquer l'importance accordée au conjoint ? La famille aujourd'hui est la principale instance dont les personnes attendent la réalisation de soi. Les activités de la sphère publique (emploi, engagement politique...) sont une source essentielle d'identité mais souvent l'individu a peu de prise sur le cours des choses et donc ces activités sont aussi une source de frustration. Les individus tendent donc à s'investir d'autant plus dans la sphère privée. C'est pourquoi toute mise en couple a un caractère dramatique, c'est-à-dire qu'elle a des enjeux identitaires particulièrement forts. Aujourd'hui les individus n'acceptent plus d'être malheureux en union parce que c'est principalement par leur vie de couple qu'ils espèrent se réaliser, id est construire une image d'eux-mêmes qui les satisfasse. Ainsi, selon P. Berger et H. Kellner l'augmentation du taux de divorce ne signifie pas une baisse de l'importance subjective du mariage mais au contraire serait le signe paradoxal de l'importance subjective accordée au mariage. Les individus attendent tellement du couple, qu'ils n'acceptent plus de pérenniser un mariage qu'ils considèrent comme un échec. La meilleure preuve en est que les personnes qui divorcent ne souhaitent pas être seules mais cherchent à retrouver une personne avec qui se mettre en couple.

#### 2. La socialisation conjugale au travers des ajustements quotidiens

Cette thèse reprise et développée par Jean-Claude Kaufmann<sup>98</sup>. Il part de l'idée selon laquelle les règles définissant le propre et le sale sont des dispositions intime profondément intériorisées, dont nous tolérons très difficilement la transgression<sup>99</sup>. Il s'intéresse aux normes de propreté dans le couple. Quand deux individus se mettent en couple, ils sont obligés d'unifier leur conception du propre et du sale, qui diffère en partie selon leurs familles d'origine. Cette unification des règles induit ainsi une redéfinition de la personnalité : il faut s'entendre sur des rôles qui sont acceptables pour chacun des deux conjoints. J-C. Kaufmann s'intéresse dans l'ouvrage à la gestion du linge. Cette question pourrait paraître superficielle mais en tant qu'elle touche aux conceptions de ce qui est propre ou sale, elle est révélatrice de la construction sociale de la réalité au sein du couple.

Le critère traditionnellement utilisé par la statistique publique pour mesurer la mise en couple est le fait de résider dans le même ménage<sup>100</sup>. Selon J-C. Kaufmann, ce critère est trop

<sup>98</sup> KAUFMANN J-C., *La trame conjugale*, A. Colin, Individu et société, 2014 (1992)

<sup>99</sup> Douglas M., *De la souillure*, La découverte, Poche sciences, 2005 (1967)

<sup>100</sup> L'INSEE utilise un critère déclaratif de la relation de couple au sein du ménage au le cadre du *Recensement de population*. Dans l'enquête *Famille et logement*, il pose aussi la question des rela-



simpliste. En effet, il observe que certains couples cohabitent sans mettre en commun la gestion de leur linge. Chacun gère son linge de son côté. Souvent, cela passe par la stratégie consistant à aller à la laverie, voire pour les hommes à continuer de confier leur linge à leur mère. Cette gestion n'est pas un signe d'égalité dans le couple mais c'est souvent le signe d'échec du couple à négocier des règles de la vie commune. Notamment, J-C. Kaufmann note que cette situation est génératrice de conflits, par exemple avec la belle-mère lorsqu'elle continue à contrôler dans une certaine mesure la vie de son fils à travers son linge. Souvent cela aboutit à une séparation du couple.

J-C. Kaufmann montre que la volonté affichée d'égalité peut en fait aboutir à reproduire une répartition des tâches ménagères où la femme en fait le plus. D'après les données des enquêtes *Emploi du temps*<sup>101</sup> de l'INSEE presque les deux tiers du temps de travail domestique est effectué par les femmes et on constate une forte inertie des comportements masculins<sup>102</sup>: le temps quotidien moyen consacré pour les hommes au travail domestique n'a augmenté que de quelques minutes par jour depuis la vague 1986 de l'enquête. Pourquoi a-t-on cette division du travail inégalitaire ? L'auteur réalise deux vagues d'entretiens avec un échantillon de couples hétérosexuels. Dans un premier temps, il interroge la femme et l'homme séparément et observe l'incohérence entre les propos des conjoints. Dans un deuxième temps, il réalise des entretiens avec le couple. Il s'attendait à assister à une « mini-guerre identitaire » entre les conjoints. Mais il observe l'inverse : tous les couples défendent l'unité de leur conception du linge, quitte à remettre en cause ce qu'ils avaient dit dans le premier entretien.

Selon J-C. Kaufmann, il y a quelques décennies les conjoints se contentaient de reproduire les rôles qu'ils avaient intériorisés dans leur enfance par socialisation primaire : la femme s'occupe de la gestion du linge sans se poser de question. Mais chez les jeunes, en particulier dans les classes moyennes et supérieures, il y a une très forte exigence d'égalité dans le couple. Et pourtant ces couples, qui affichent cette volonté de répartition égalitaire des tâches domestique, ont en fait une répartition assez traditionnelle. Celle-ci n'est pas seulement liée à la présence des enfants ; en effet, elle se met le plus souvent en place avant leur naissance.

En fait, ce retour à une répartition traditionnelle est lié à une question de représentation de soi. Ce qui compte le plus pour l'individu, c'est l'image de soi dans le regard de l'autre. Le conjoint est celui à travers qui on construit sa personnalité. Avant la mise en couple beaucoup sont dans une « révolte anti-ménagère », qui est liée à une opposition de principe à leurs parents, portée par la sous-culture du groupe des jeunes. Chez les hommes, cela se traduit par un refus du rangement, qui n'est pas vu comme rejet de la propreté. Les jeunes femmes gèrent beaucoup plus souvent elles-mêmes leur linge mais refusent d'endosser le rôle

tions de couple en dehors du ménage. Cf. Lapinte A. & Buisson G., Op. cit., février 2013

<sup>101</sup> L'INSEE demande à un échantillon représentatif de remplir un budget temps par tranche de 10 minutes sur une journée. La dernière vague date de 2010.

RICROCH L. « En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes, l'écart de situation avec les hommes se réduit » in INSEE, Hommes et femmes. Regards sur la parité -Edition 2012, INSEE, INSEE références, mars 2012 ; Champagne C., Pailhé A. & Solaz A., « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », *Economie et statistique*, n°478-480, p.209-242, 2015



de leur mère. Un certain nombre de termes sont récurrents dans les entretiens pour qualifier celle-ci : « maniaque » ou « super-nickel ». Lors de la mise en couple, il faut s'ajust-er aux habitudes de l'autre. Cet ajustement est quotidien : il n'y a presque aucune discussion, contrairement par exemple au choix des amis étudié par P. Berger et H. Kellner<sup>103</sup>. Il y a une négociation implicite sur ce qu'on assume ou ce qu'on n'assume pas : lors qu'une chauss-ette traine, la ramasse-t-on ou pas ?

Au sein de notre personnalité chacun de nous a accumulé des habitudes. Ces habitudes constituent un capital qu'on peut mobiliser lorsque cette habitude devient pertinente dans une situation. Du fait de leur socialisation primaire et de leur vie de célibataire les femmes ont des compétences et des exigences plus élevées que les hommes. Progressivement les jeunes couples abandonnent une répartition égalitaire pour aboutir à une répartition sexuée. Prenons l'exemple d'Anne-Sophie et Olivier : ils tiennent à se présenter comme un couple moderne, ce qui passe pour eux par l'indépendance de la femme, qui doit avoir un emploi à l'extérieur du foyer. Pourtant Anne-Sophie est femme au foyer. Ils présentent dans l'entretien ce fait comme un choix fait pour le bien des enfants. Mais on s'aperçoit à leur discours qu'Anne-Sophie a des exigences en termes de propreté plus élevées que celles d'Olivier, et que par-là, elle a été amenée à assumer la majorité des tâches ménagères, plutôt que d'accepter que le foyer ne soit pas propre selon ses standards. La double journée de travail devient pour elle intenable à la naissance du troisième enfant. Un mécanisme caché qui l'a contraint à arrêter de travailler. Mais dans le discours, les couples comme Anne-Sophie et Olivier continuent à conserver une idéologie égalitaire. La division du travail est présentée comme un choix négocié et non comme la simple reproduction des rôles parentaux. Cette division du travail est ainsi vécue comme satisfaisante.

J-C. Kaufmann<sup>104</sup> s'appuie sur N. Elias<sup>105</sup>, qui explique que les agents concentrent dans leur tête toutes les contradictions du social. La méthode des entretiens lui permet de mettre en valeur ces contradictions qui viennent de la construction de la personnalité, de la façon dont on construit ses rôles dans l'interaction. Il a analysé la socialisation conjugale au travers de divers objets d'études : le ménage<sup>106</sup>, les attentes de mise ou couple (ou non) de femmes seules<sup>107</sup>, le déroulement de la rencontre amoureuse<sup>108</sup>, la cuisine<sup>109</sup>, la prise des repas<sup>110</sup>, les agacements et disputes sourdes<sup>111</sup>, le partage du même lit<sup>112</sup>.

<sup>103</sup> Berger P. & Kellner H., *Op. cit.*, décembre 2007 (1960)

<sup>104</sup> KAUFMANN J-C., L'entretien compréhensif, A. Colin, 128, 2016 (1996)

<sup>105</sup> Elias N., *Op. cit.*, 1991 (1987)

<sup>106</sup> KAUFMANN J-C., Le Cœur à l'ouvrage, Nathan, 1997

<sup>107</sup> KAUFMANN J-C., La femme seule et le prince charmant, Nathan, 1999

<sup>108</sup> KAUFMANN J-C., Premier matin, Armand Colin, 2002

<sup>109</sup> KAUFMANN J-C., Casseroles, amour et crises : ce que cuisiner veut dire, Armand Colin, 2005

<sup>110</sup> Kaufmann J-C., *Familles à table. Sous le regard de Jean-Claude Kaufmann*, Armand Colin, 2007

<sup>111</sup> KAUFMANN J-C., Agacements. Les petites guerres du couple, Armand Colin, 2007

<sup>112</sup> KAUFMANN J-C., *Un lit pour deux*, Jean-Claude Lattès, 2015



## C. La socialisation politique

#### 1. Le paradigme classique de la socialisation politique

La socialisation politique, ou politisation, désigne l'ensemble des processus spécifiques qui s'accomplissent au sein d'instances politiques ou qui se traduisent par des différences de pratiques ou de représentations dans le domaine politique<sup>113</sup>. Comme le montrent Muriel Darmon et Lucie Bargel<sup>114</sup>, dans une revue de littérature sur la notion de socialisation politique, cette définition pose nécessairement la question de la définition du politique<sup>115</sup>. Selon Sophie Maurer<sup>116</sup>, les études sur la socialisation politique répondent à cette question dans deux directions différentes. D'une part, les travaux issus de la science politique classique étasunienne soutiennent la spécificité des processus de socialisation politique. Cette tradition est notamment portée en France par Annick Percheron<sup>117</sup>, qui a travaillé à l'université du Michigan<sup>118</sup> puis a contribué à importer ces travaux sur la socialisation politique en France. D'autre part, les travaux d'inspiration bourdieusienne<sup>119</sup> voient, selon S. Maurier, dans la politique l'autre nom du social. On comprend alors que la politisation peut s'entendre soit dans un sens strict soit dans un sens élargi. Selon S. Maurier, il ne faut pas simplement opposer ces deux conceptions mais les considérer comme deux niveaux différents du rapport des agents au politique : dans le premier type d'études, la socialisation politique est vue dans un sens strict comme l'apprentissage d'un certain rapport à des objets (partis, syndicats, idéologies, élections, Nation...) qui sont, d'une manière considérée comme évidente, en lien avec les autorités publiques (institutions qui exercent le monopole de la coercition physique<sup>120</sup> et symbolique<sup>121</sup> légitimes) et à la concurrence pour le contrôle de celle-ci dans les régimes démocratiques (la politique). Dans le second type d'études, les auteurs partent du constat que l'ensemble

BARGEL L., « Socialisation politique », p.510-517 in Fillieule O., Mathieu L. & Péchu C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, 2009 ; BARGEL L., « Socialisation politique », p.468-480 in Achin C. & Béréni L. (dir.), *Dictionnaire genre & science politique*, Presses de Sciences Po, 2013.

BARGEL L. & DARMON M., « La socialisation politique », *Politika.io*, 20 avril 2017; BARGEL L. & DARMON M., « La socialisation politique : moments, instances, processus et définitions du politique », *hal.archives-ouvertes.fr*, 2017. Nous nous inspirons ici de leur présentation.

<sup>115</sup> Voir le chapitre « Comment s'organise la vie politique ? » du programme de Seconde.

<sup>116</sup> MAURER S., École, famille et politique. Socialisations politiques et apprentissages de la citoyenneté. Bilan des recherches en science politique, Dossier d'Étude CNAF, n° 15, 2000

Percheron A., *L'univers politique des enfants*, Presses de Sciences po, Académique, 1974; Percheron A., *La socialisation politique*, A. Colin, U, 1997 (1993).

<sup>118 —</sup> Самрвеll A., Converse Ph., Miller W.& Stokes D., *The American voter*, Chicago University Press, 1980 (1960). Voire le chapitre « Voter : une affaire individuelle ou collective ? » du programme de Première.

BOURDIEU P., Ce que parler veut dire, Fayard, 1982 ; BOURDIEU P., Langage et pouvoir symbolique, Points, Point Essais, 2014 (2000) ; BOURDIEU P., Sur l'Etat, Point, Point Essais, 2015 (2012)

Weber M., *Le savant et le politique*, 10/18, Bibliothèques 10/18, 2002 (1919); Weber M., *Economie et société*, Pocket, Agora, 2003 (1922)

<sup>121</sup> BOURDIEU P., *op.cit.*, 2015 (2012)



des rapports de pouvoir constitutifs de la société peuvent donner lieu à une interprétation, une revendication et une prise de parole publique destinée à attirer l'attention des médias et des autorités publiques pour contester l'ordre établi. Dans ce second sens, toute socialisation est politique, ou du moins comporte une composante politique, parce qu'elle légitime ou conteste un ordre établi.

Revenons provisoirement au sens restreint de la notion de socialisation politique et aux études les plus classiques pour expliquer pourquoi cette notion a été élargie. Aux Etats-Unis, « l'univers politique des enfants<sup>122</sup> » est assez tôt structuré par l'identification à un des deux grands partis, mais, comme le montre A. Percheron, en France les enfants ne s'identifient pas à un parti, qui sont trop nombreux. C'est l'identification à la droite ou la gauche qui joue ce rôle. Cela permet d'expliquer un fait empirique : contrairement aux Etats-Unis, en France quand on compare le vote des enfants et le vote des parents, on s'aperçoit qu'ils votent rarement pour le même parti. Par contre quand on demande aux parents et aux enfants de se situer sur une échelle droite/gauche il y a une forte proximité entre le positionnement déclaré des parents et enfants. Les parents ne transmettent pas une identité partisane mais une prédisposition partisane au sens où ils transmettent des sentiments positifs ou négatifs vis-à-vis de tel ou tel positionnement. L'apprentissage de ces dispositions commence bien avant que les parents puissent transmettre des discours ou comportements politiques. Anne Muxel<sup>123</sup> montre que ce résultat est toujours vrai aujourd'hui à partir d'enquêtes quantitatives : prévaut majoritairement une forme de continuité dans le positionnement droite/gauche entre les parents et les enfants. Cette continuité politique intergénérationnelle consiste moins en la transmission explicite d'un discours qu'en une imprégnation diffuse : la transmission du positionnement politique se fait surtout via des situations quotidiennes, qui ne sont pas a priori vues comme politique. Une fois à l'âge adulte, les enfants peuvent avoir des opinions différentes de leurs parents ou d'autres membres de leur famille, notamment parce qu'ils ont accès de multiples sphères de socialisation. Les individus accordent en général plus d'importance à la famille qu'à la politique et ils trouvent des arrangements pour éviter les conflits intra-familiaux, comme le montre A. Muxel : la plupart du temps, on évite les sujets qui fâchent.

Il faut donc tenir compte de l'articulation entre socialisation primaire et socialisation secondaire pour comprendre la politisation. Annick Percheron<sup>124</sup> insiste sur le fait que la socialisation politique n'est qu'une des facettes du processus de socialisation : il faut donc appliquer à la politisation tous les acquis de la théorie de la socialisation.

Percheron A., *L'univers politique des enfants*, Presses de Sciences po, Académique, 1974. Elle montre dans une enquête réalisée en milieu scolaire (et en s'appuyant sur des enquêtes équivalentes aux Etats-Unis) qu'il existe un « univers politique des enfants » : les enfants construisent très tôt un système de représentations politiques organisé et cohérent. Elle s'oppose au sens commun, qu'elle appelle le mythe de « l'innocence politique des enfants », qui veut que les enfants seraient censés être protégés des divisions idéologiques du monde des adultes. Au nom de ce mythe certains parents et enseignants parviennent à interdire son enquête : certains vont jusqu'à brûler les questionnaires dans la cour d'une école.

Muxel A., « La politique dans la chaîne des générations. Quelle place et quelle transmission ? », Revue de l'OFCE, n°156, 2018

124 Percheron A., op.cit., 1997 (1993)



- Le socialisé n'est pas un être passif qui se contenterait d'intérioriser les opinions de son milieu social : toute socialisation est une interaction, donc une transaction identitaire.
- La socialisation n'est jamais acquise une fois pour toute : l'identification politique change tout au long de la vie. Cela est visible par exemple pour l'évolution du vote avec l'âge.

Après avoir travaillé dans cette perspective, Raewyn Connel<sup>125</sup> tire néanmoins un bilan d'échec du paradigme classique de la socialisation politique, expliquant que ses premiers travaux<sup>126</sup> cherchaient dans la socialisation primaire les raisons de la longévité des gouvernements conservateurs en Australie dans l'après-guerre<sup>127</sup>. Elle fait deux critiques principales. D'une part, ces travaux reposent sur une conception « mécaniste » de la socialisation. La plupart des études se sont concentrées sur la transmission de dispositions politiques parentales aux enfants, le plus souvent avec des méthodes quantitatives. Donc, ils s'intéressent plus aux résultats de la socialisation qu'à ses processus concrets et tendent à faire de l'enfant un être passif. D'autres part, le paradigme classique de la socialisation politique repose sur une conception restreinte du politique et n'interroge pas cette notion. La focalisation a priori sur certaines attitudes considérées comme politiques amène à ne pas s'intéresser réellement aux rapports de pouvoir au sein de la société, notamment aux rapports de classe et de genre, réduits à de simples variables différenciant les groupes à étudier.

## 2. Les instances de politisation secondaire

Nous pouvons ajouter une troisième critique, avec Roberta Sigel<sup>128</sup> : même si les effets de l'âge sur le vote ont été depuis longtemps noté, la plupart des études portent sur la transmission des dispositions politiques entre les parents et les enfants, et les études sur les processus de socialisation politique secondaire restent pendant longtemps « l'exception ». On peut d'abord mettre en avant la socialisation étudiante<sup>129</sup>, au croisement de la socialisation primaire et secondaire. R. Siegel<sup>130</sup> distingue quatre types d'instances de politisation secondaire : l'âge, la génération, le militantisme et le monde du travail.

<sup>125</sup> CONNELL R., « Why the "political socialization" paradigm failed and what should replace it », *International political science review*, 8(3), p.215-223, 1987

<sup>126</sup> CONNELL R., Ruling class, ruling culture. Studies of conflict, power and hegemony in Australian life, Cambridge University Press, 1977

La coalition entre les libéraux et le Country Party reste au pouvoir de 1949 à 1972.

SIGEL R. (dir.), *Political learning in adulthood. A sourcebook of theory and research*, University of Chicago Press, 1989

Par exemple : MICHON S., « Les effets des contextes d'études sur la politisation », *Revue française de pédagogie*, n°163, p.63-75, 2008

<sup>130</sup> Sigel R. (dir.), ibid., 1989



- Les effets de l'âge sur la politisation sont, comme elle l'explique, complexes car ils sont liés non seulement au processus de vieillissement mais aussi à l'ensemble des transformations de soi durant son parcours de vie, notamment des changements de statut sociaux. L'abstention est plus forte chez les jeunes, ce qui est souvent lié à la mal-inscription<sup>131</sup> car beaucoup de jeunes sont inscrits sur le lieu de résidence de leurs parents et non pas sur leur lieu d'étude ou de travail. Par la suite l'abstention décroît jusqu'à 70 ans<sup>132</sup>. Enfin, elle croît à partir de 70 ans et notamment aux grands âges, ce qui s'explique par des problèmes de mobilité mais aussi par le désengagement<sup>133</sup>, c'est-à-dire une réduction du nombre de rôles sociaux auxquels a accès la personne. L'avancée en âge se traduit aussi par un vote en moyenne plus conservateur. Il y a d'abord un effet de génération car les anciennes générations sont plus souvent pratiquantes et se déclarent plus souvent en décalage avec les nouvelles attitudes morales<sup>134</sup>. Mais c'est surtout lié au fait qu'on accumule le patrimoine au cours de la vie, ce qui a tendance à accroître le vote à droite avec l'âge.
- En articulation avec l'âge, R. Sigel<sup>135</sup> met en avant les socialisations collectives que produisent des événements « traumatiques » connus par une génération, comme par exemple des guerres ou des attaques terroristes. Cela nous renvoie aux travaux classiques de Karl Mannheim<sup>136</sup>: comme les classes sociales, les générations peuvent devenir des groupes par l'action collective. Il faut distinguer quatre niveaux d'existence pour la génération. La « génération potentielle » regroupe ensemble des personnes nées à la même époque ; c'est la génération au sens démographique ou cohorte. Cette génération potentielle n'est pas forcément un groupe car les agents ne se vivent pas nécessairement comme appartenant à cette génération. La « génération effective » naît dans des moments de changement social rapide ou de troubles politiques, où les jeunes générations prennent conscience de leur différence avec les anciennes générations : par exemple, la génération du Front populaire, la génération de Mai 1968<sup>137</sup>... La génération effective est constituée des personnes qui ont vécu le même évènement fondateur pendant leur jeunesse, évènement qui marque durablement leur comportement, notamment leur comportement politique : l'opposition ou le soutien au Front Pop-

Braconnier C., Dormagen J-Y., Gabalda G. & Niel X., « Sociologie de la mal-inscription et de ses conséquences sur la participation électorale », *Revue française de sociologie*, 57(1), p.17-44, 2016

Buisson G. & Penant S., « Élections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin », *Insee première*, n°1670, 2017

Cumming E & Henry W., *Growing old : the process of disengagement*, Basic Books, 1961; Caradec V., *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, A. Colin, 128, 2015 (2001)

Néanmoins, il ne faudrait pas croire que les attitudes de chaque personne sur les questions familiales et sexuelles restent de manière figée celles qui étaient dominantes dans leur enfance. Elles évoluent au cours du temps mais en général, les attitudes de l'ensemble de la population évoluent plus vite sous l'effet du renouvellement des générations. Cf. Maiguené A., « Couple, famille, parentalité, travail des femmes. Les modèles évoluent avec le travail des femmes », *Insee première*, n°1339, 2011

<sup>135</sup> Sigel R. (dir.), *ibid.*, 1989

<sup>136</sup> Mannheim K., *Le problème des générations*, A. Colin, Hors collection, 2011 (1928)

Annick Percheron étudie aussi la génération de la Guerre d'Algérie. Cf. Percheron A., *op.cit.*, 1997 (1993)



ulaire ou à Mai 1968 ont été des marqueurs durables du positionnement politique pendant des décennies. Au sein de chaque génération effective il y a des visions du monde qui s'opposent que K. Mannheim appelle les « unités de génération ». K. Mannheim prend l'exemple de l'opposition entre les romantiques et les positivistes au XIXe siècle. Pour Mai 1968, on pense à l'opposition entre les « gauchistes » et les « droitiers ». Une génération effective correspond à un ensemble d'unités de génération qui discutent des mêmes problèmes (ceux de la génération effective) mais chaque unité propose des solutions différentes. Les représentations portées par les unités de génération peuvent devenir le ciment de l'action collective pour des « groupes concrets ». C'est au travers des groupes concrets que les générations deviennent les acteurs de l'histoire. Cela peut être différentes générations en lutte pour la direction d'un parti. Pour K. Mannheim le sentiment d'appartenance à une génération se forge principalement pendant la jeunesse mais on peut penser que c'est un processus qui se déroule pendant toute la vie. Les personnes ne font pas que se référer à des représentations acquises pendant la jeunesse pendant toute leur vie. En fait, chaque génération redéfinit en permanence ses rapports avec les autres générations. Par exemple, les débats actuels sur la retraite amènent à redéfinir les rapports entre les retraités et les actifs, entre les jeunes actifs et les actifs qui vont bientôt partir à la retraite etc.

- La littérature de loin la plus développée sur la politisation secondaire est celle sur le militantisme, entendu comme toute forme de participation durable à une action collective (parti, syndicat, mouvement social...) visant la défense ou la promotion d'une cause. A l'intersection entre socialisation professionnelle et socialisation militantes, de nombreuses études en histoire, sociologie et science politique portent sur la socialisation par le PCF et la CGT. Les partis de gauche sont restés longtemps le « cadre notionnel »<sup>138</sup> au travers duquel ont été pensés les divers militantismes, même si on assiste aujourd'hui à une diversification des objets étudiés. Johanna Siméant et Frédéric Sawicki<sup>139</sup> proposent une synthèse de littérature où ils montrent que l'étude du militantisme a été un champ de recherche particulièrement actif tant dans la sociologie et la science politique francophones qu'anglophones depuis les années 1990. Ils lient cet intérêt pour l'objet avec un renouvellement des outils, notamment les méthodes et concepts forgés pas la sociologie interactionniste nord-américaine pour étudier le monde professionnel<sup>140</sup>. Le concept de carrière permet d'analyser concrètement les processus d'engagement dans le militantisme et dans la carrière politique<sup>141</sup>.
- Le même cadre notionnel apparaît dans l'étude de la politisation au travail, avec l'exemple paradigmatique de la politisation des ouvriers de la grande industrie par le syndicat et le PCF. La politisation au travail néanmoins ne se limite pas aux luttes collectives, notamment

Fretel J., « Quand les catholiques vont au parti », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, p.77-89, 2004

SIMÉANT J. & SAWICKI F., « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant », *Sociologie* du travail, vol.51, p.97-125, 2009

<sup>140</sup> Cf. IIIA2.

<sup>141</sup> Ces processus seront étudiés dans le chapitre de Terminale : « Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ? »



les grèves, comme le remarquent Ivan Sainsaulieu et Muriel Surdez<sup>142</sup>, mais s'incarne dans la réalité quotidienne du travail, avec son expérience commune et ses réseaux de sociabilité qui varient selon les contextes. La socialisation secondaire selon les contextes de travail reste la plupart du temps dans un registre « infra-politique », c'est-à-dire non pensée dans leur rapport aux autorités publique et à la politique ni publicisé, mais qui joue de manière latente sur les dispositions politiques. Par exemple, des employés de banque émettent des jugements moraux sur la crise financière et la mauvaise régulation du secteur de la finance sans en tirer directement des conséquences en termes de vote<sup>143</sup>.

Dans leurs travaux respectifs, J. Siméant et F. Sawicki, d'une part, I. Sainsaulieu et M. Sardez, d'autre part, et M. Darmon et L. Bargel, enfin, soulignent la nécessité de sortir d'une simple mise en relation entre des milieux sociaux et des pratiques et attitudes, qui ne constitue qu'un indice de la politisation par l'observation de ses effets. Ils insistent sur l'importance des méthodes qualitatives pour décrire les processus concrets à l'œuvre. A cet égard, Daniel Gaxie<sup>144</sup> part d'une campagne d'entretiens approfondis pour montrer comment dans un parcours individuel la socialisation primaire familiale s'articule avec plusieurs socialisations politiques secondaires. La socialisation politique doit donc être considérée comme un processus global sur toute la durée de la vie, et non être séparée analytiquement selon des contextes particuliers de socialisation. Ce sont au contraire les dissonances ou les congruences entre les différents processus de socialisation qui expliquent la permanence ou non des pratiques et attitudes intériorisées par socialisation primaire<sup>145</sup>. D. Gaxie fait l'hypothèse que cette idée est valable pour tous les processus de socialisation, et non la seule politisation, et qu'elle permet de dépasser l'opposition traditionnelle entres les perspectives holistes de la socialisation et les perspectives individualistes.

<sup>142</sup> SAINSAULIEU I. & SURDEZ M. (dir.), Sens politiques du travail, Paris, Armand Colin, 2012

MAGNIN C., « Un processus de moralisation sans politisation. La crise financière vue par les employés de banque », p.43-54 in Sainsaulieu I. & Surdez M. (dir.), *Sens politiques du travail*, Paris, Armand Colin, 2012

<sup>144</sup> GAXIE D., op. cit., 2002

Dans la même veine, Philippe Gottraux et Cécile Péchu analysent le parcours de Jacques, petit commerçant suisse issu d'une famille de gauche et longtemps militant socialiste, qui devient militant du principal parti de la droite populiste (l'UDC). Gottraux Ph. &, Péchu C. (dir.), « Le réalignement politique à droite d'un petit commerçant : complexité de l'analyse des "dispositions politiques" », p.155-170 in Sainsaulieu I. & Surdez M. (dir.), *Sens politiques du travail*, Paris, Armand Colin, 2012



# IV. La pluralité des influences socialisatrices peut être à l'origine de trajectoires individuelles improbables.

Nous allons montrer que l'étude des trajectoires improbables permet de révéler des processus à l'œuvre dans la socialisation, qui sont ensuite décelables aussi dans les trajectoires probables (A). Nous illustrerons cette idée avec l'exemple classique des transfuges de classes (B). Puis nous généraliserons à l'étude des diverses dissonances dispositionnelles liées au parcours de vie (C).

## A. L'intérêt sociologique des trajectoires improbables

## 1. De la causalité du probable...

Les études classiques en sociologie d'É. Durkheim à P. Bourdieu, en passant par T. Parsons, montrent que la socialisation aboutit à adapter la personnalité individuelle au contexte dans lequel l'individu va vivre selon toutes probabilité. Elles s'intéressent ainsi au résultat majoritaire de la socialisation. Comme l'explique P. Bourdieu<sup>146</sup>, la régularité sociologique n'est pas seulement une mesure objective faite par les chercheurs et la statistique publique, elle est aussi l'expression de l'expérience des acteurs. Les conditions de socialisation engendrent à la fois la réalité objective et les dispositions subjectives adaptées à cette réalité.

Néanmoins, cette reproduction sociale majoritaire n'est pas toujours possible, notamment dans les contextes de changement social rapide. Par exemple, c'est dans le contexte des camps de regroupement de la Guerre d'Algérie que Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad de regroupement à forger leur théorie de l'habitus. Ils utilisent encore indifféremment « habitus » et « attitudes ». On trouve déjà dans l'ouvrage une théorie de l'habitus comme articulation entre une situation objective et un vécu subjectif. On a reproché le déterminisme de la théorie bour-dieusienne de l'habitus quand P. Bourdieu étudie les sous-cultures de classes en France en effet, l'habitus unifié entraîne la reproduction sociale. Or, justement Le déracinement raconte l'histoire d'une reproduction sociale qui devient impossible pour des paysans algériens soumis à une modernisation forcée. Les déplacés sont trop loin de leur village pour pouvoir continuer à exploiter la terre. Dans les camps de regroupement se met en place une agriculture de subsistance parce que les rations fournies par les autorités françaises sont insuffisantes. P. Bourdieu et A. Sayad s'intéressent aux réponses des déracinés aux questionnaires

<sup>146</sup> BOURDIEU P., Op. cit., 1974

En 1957, l'armée et le gouvernement veulent couper le soutien de la population rurale au FLN et pour cela, les autorités françaises décident de déplacer de force une partie de la population rurale vers des camps : un million de personnes sont déplacées vers des camps par l'armée. Environ deux millions de personnes s'y ajoutent pour fuir les combats. Ces camps ont regroupé jusqu'à la moitié de la population rurale du pays, soit environ un tiers de la population du pays.

BOURDIEU P. & SAYAD A., Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie, Minuit, Le sens commun, 1964

<sup>149</sup> Bourdieu P., *Op.cit.*, 1979



de l'INSEE sur la profession. Ils notent une forte incohérence de ces réponses. Deux personnes qui ont le même emploi pendant la même période peuvent déclarer des professions différentes. Notamment, beaucoup des déracinés se déclarent commerçants ou ouvriers alors qu'ils n'ont travaillé que quelques jours dans ces activités. Selon P. Bourdieu et A. Sayad, c'est le signe que l'habitus a été clivé par le déracinement. Tout se passe comme si les déracinés ne voyaient plus leurs activités traditionnelles. L'agriculture de subsistance n'est perçue que comme une nécessité pour survivre dans le camp, et plus vécue comme porteuse d'identité comme c'était le cas dans la communauté rurale.

Ce clivage de l'habitus vient du fait que les déracinés intériorisent le discours du colonisateur. Ils valorisent un emploi salarié dans le secteur formel et ils dévalorisent les emplois agricoles payés en nature. L'expérience du camp de regroupement a modifié le rapport objectif et subjectif au monde. Du point de vue objectif, le camp de regroupement a sous-prolétarisé les anciens paysans : il crée une force de travail disponible pour le travail salarié. Du point de vue subjectif, l'expérience du camp de regroupement change les motivations en rendant désirable un emploi salarié avec pour objectif le gain monétaire.

L'idée du clivage de l'habitus est ensuite développée par A. Sayad<sup>150</sup> dans sa théorie de l'immigration, à partir de l'étude du parcours des immigrés algériens en France. A. Sayad observe un sentiment de « double absence » : l'impression d'être ni d'ici ni de là-bas. Les enquêtés expliquent qu'en Algérie on ne les voit pas complètement comme des Algériens car ils ont migré, et qu'en France on ne les voit pas complètement comme des Français du fait de leur origine. Dans les deux sociétés, les non-migrants les renvoient à leur altérité : cette double altérité est liée au fait que dans leurs parcours de vie, les migrants ont intériorisé des pratiques et des représentations des deux cultures.

La conséquence de la double absence et de ce clivage de l'habitus, c'est le mutisme du migrant qui a l'impression que les non-migrants des deux sociétés ne peuvent pas le comprendre. Les proches restés au pays lui demandent d'envoyer plus d'argent car, dans leur tête, il est riche puisqu'il vit en France ; ils voudraient aussi qu'il passe ses vacances au « bled » et y fonde sa famille. A l'inverse, dans la société d'accueil on lui demande de « s'intégrer », c'est-à-dire d'abandonner les traditions qui diffèrent de la société d'accueil. Cela permet de comprendre le sous-titre de l'ouvrage : « Des illusions de l'immigré aux souffrances de l'émigré ». Le migrant ne s'identifie pleinement ni à « eux » ni à « nous » dans les deux sociétés. Le clivage de l'habitus est vécu sur le mode du déchirement spirituel et de l'isolement selon A. Sayad. Par exemple, les migrants expliquent qu'ils ont une place dans la société d'accueil du fait de leur emploi : un immigré qui tombe malade et ne peut plus travailler se sent inutile et illégitime dans le pays d'accueil.

<sup>150</sup> SAYAD A., La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré, Seuil, Essai, 2014 (1999)



#### 2. ... aux raisons de l'improbable

Partant de cette idée du clivage de l'habitus, B. Lahire a développé sa théorie de l'homme pluriel<sup>151</sup>, montrant la pluralité des dispositions intériorisées par un même individus et leur possible dissonances. Il faut selon lui passer de « la causalité du probable<sup>152</sup> » aux « raisons de l'improbable<sup>153</sup> ». Il ne s'agit pas pour la sociologie de laisser de côté l'étude des régularités, ni pour B. Lahire de renier l'héritage bourdieusien, mais l'auteur soutient que l'étude des trajectoires improbables et des cas singuliers apporte à la compréhension du cas général, en permettant de mieux comprendre les processus sociaux à l'œuvre tant au sein des groupes qu'au sein de la psychologie des individus.

B. Lahire<sup>154</sup> remarque que le seul cas de trajectoire improbable qui suscite depuis longtemps l'intérêt des sociologues est celui du transfuge de classe, depuis les descriptions classiques du « boursier » par R. Hoggart<sup>155</sup>. Il fait deux critiques à cette littérature sur les transfuges de classe, qui feraient de ceux-ci à la fois des « miraculés » et des « monstres ». D'une part, en parlant de « miraculés<sup>156</sup> », la sociologie bourdieusienne aurait renoncé à chercher une explication sociologique au parcours des transfuges de classe. Ceux-ci n'auraient fait que passer, à chaque fois en tant qu'exception, les filtres sociaux successifs, c'est-à-dire les régularités mesurables dans le système scolaire et le marché du travail. D'autre part, en limitant de fait les cas de pluralité dispositionnelle aux transfuges de classe, on fait de ceux-ci non seulement des exceptions mais de quasi anomalies sociologiques. On suppose ainsi que la règle générale serait une consonance parfaite des dispositions et des positions sociales et que la pluralité dispositionnelle est une « monstruosité », relevant non de la sociologie mais de la psychologie, voire d'une « tératologie<sup>157</sup> sociale » selon B. Lahire.

La fécondité de l'approche de B. Lahire peut être démontrée en rapprochant ses premiers travaux dans *Tableaux de familles*<sup>158</sup> et ses travaux récents dans *Enfances de classes*<sup>159</sup>. C'est la méthodologie développée dans ses travaux sur les trajectoires scolaires improbables qui lui permet de monter en généralité pour faire progresser la compréhension de la reproduction sociale à l'école. Ainsi, une équipe de dix-sept chercheurs, sous la direction de B. La-

- 151 Lahire B., *L'homme pluriel*, Hachette, 2011 (1998)
- 152 BOURDIEU P., Op. cit., 1974
- LAHIRE B. « Les raisons de l'improbable : les formes populaires de réussite à l'école élémentaire », p. 73-106, in VINCENT G. (dir.), *L'Éducation prisonnière de la forme scolaire ? Scolarisation et socialisation dans les sociétés industrielles*, Presses universitaires de Lyon, 1994
- LAHIRE B., *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, A. Colin, Hors collection, 2005 (2002)
- HOGGART R., *La culture du pauvre*, Minuit, Le sens commun, 1970 (1954)
- 156 BOURDIEU P. & PASSERON J-C, Op. cit., 1970
- 157 Littéralement, l'étude des monstres.
- 158 Lahire B., *Op. cit.*, 2016 (1995)
- LAHIRE B. (dir.), Enfances de classes. De l'inégalité parmi les enfants, Seuil, Sciences humaines, 2019



hire, a utilisé la méthode des cas individuels sur un échantillon d'élèves de grande section de maternelle. L'enquête montre comment les parents issus des classes supérieures ont la capacité de « pédagogiser » le quotidien : chaque interaction peut être l'occasion d'un apprentissage qui pourra s'avérer scolairement rentable, et ce de manière explicite (par exemple en emmenant les enfants à des expositions et en les commentant) ou implicite (par exemple en reprenant systématiquement l'enfant lorsqu'il commet une faute de français). La stimulation intellectuelle des enfants dans les milieux culturellement dotés leur donne une capacité à trouver le bon mot, à rentrer dans des controverses ou à manier l'ironie, ce qui crée déjà une différence de compétences scolairement mobilisables entre les enfants, et ce avant même l'entrée au CP. À l'inverse, les difficultés scolaires précoces de certains élèves en grande difficulté sociale ne doivent pas tant être liées à une supposée démission parentale qu'aux difficultés sociales de la famille. Tous les parents ou presque ont intériorisé l'importance de l'école, et pour certains d'autant plus qu'ils voient dans leur absence de diplôme la cause de leurs difficultés<sup>160</sup>. Les familles de milieux supérieurs ne sont pas nécessairement plus disponibles temporellement et mentalement pour leurs enfants, mais elles parviennent à pallier leurs contraintes par différentes stratégies, pour certaines efficaces scolairement (par exemple, une jeune fille au pair anglophone ou des activités sportives extra-scolaires développant le goût de la compétition et de l'autodiscipline), là où les familles populaires laissent les enfants passer ce temps devant les écrans.

Cette étude permet de généraliser les observations réalisées sur les enfants de milieux populaires en réussite scolaire : plus les modes d'exercice de l'autorité familiale se rapprochent de celle de l'école (explication des consignes, rejet de la violence physique et verbale, apprentissage de l'autodiscipline) et plus les enfants seront à même d'anticiper les attentes des enseignants et donc prêts à être autonomes au sens où l'entend l'institution scolaire, c'est-à-dire capables de s'autocontraindre. Ainsi, l'étude des enfants de milieux populaire en réussite scolaire a montré l'importance de dispositions ascétiques intériorisées dans la famille. La comparaison des diverses situations montre que, outre les ressources culturelles et financières dont elles disposent, les familles des milieux supérieures savent aussi mieux transmettre ces dispositions subjectives. Les familles des classes moyennes ont souvent conscience de l'importance de la transmission de ces dispositions, mais faute de disposer des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ce projet éducatif, elles y renoncent souvent, rationalisant ce choix au nom du bien-être enfantin.

Constatant que le programme de recherche proposé par B. Lahire sur l'étude du social au travers des trajectoires improbables rencontre des résistances en France, Pierre Mercklé<sup>161</sup> avance trois raisons : les stratégies pédagogiques, l'influence d'É. Durkheim et celle de P. Bourdieu.

• Il remarque que la stratégie pédagogique les plus fréquente pour intéresser à la sociologie au lycée dans les cours de SES et dans les premiers cycles du supérieur consiste à utiliser des régularités statistiques pour déconstruire les notions de sens

<sup>160</sup> Lahire B., *Op. cit.*, 2016 (1995)

MERCKLÉ P., « Une sociologie des "irrégularités sociales" est-elle possible ? », *Idées*, n°142, p22-29, décembre 2005



commun des élèves et des étudiants. Les statistiques sur les parcours sur scolaire selon l'origine sociale ou sur le choix du conjoint permettent d'initier ceux-ci à l'étude des déterminations sociales et de remettre en cause les discours qui nient celles-ci.

- L'influence d'É. Durkheim sur la sociologie française amène à aborder la sociologie par l'étude de régularités statistiques<sup>162</sup>. La sociologie durkheimienne tend aussi assimiler le cas majoritaire à la norme sociale, voire au normal par opposition au pathologique<sup>163</sup>.
- L'influence de P. Bourdieu amène à insister sur la cohérence des dispositions acquises et leur congruence avec une situation sociale, ce qui est une des explications de la reproduction sociale.

Réalisant une enquête sociologique sur les anorexiques, M. Darmon<sup>164</sup> note qu'É. Durkheim, avec sa célèbre étude sur le suicide<sup>165</sup>, est une référence ambivalente. D'un côté, grâce à l'étude de régularités sociales, il a déconstruit l'idée selon laquelle le suicide serait un acte purement individuel et qui ne pourrait s'expliquer que par la psychiatrie. Mais de l'autre, É. Durkheim a défini une classe de faits intrinsèquement sociaux<sup>166</sup>, totalement séparés d'autres classes de faits (médicaux et psychologiques). Selon elle, la sociologie ne définit pas par son objet, qu'on pourrait difficilement séparer de celui des autres disciplines, mais par ses méthodes particulières. S'il n'y a pas d'objet qui soit interdit à la sociologie, il n'y a pas non plus d'objet qui lui soit intrinsèquement réservé, nous dit M. Darmon. C'est aussi ce qu'affirme B. Lahire<sup>167</sup>, affirmant contre le projet durkheimien de séparation stricte entre psychologie et sociologie<sup>168</sup>, l'intérêt d'une étude sociologique des variations intra-individuelles liées aux différentes sphères de socialisation, et non seulement des variations inter-individuelles.

#### B. L'exemple classique des transfuges de classe

Les transfuges de classe sont les personnes qui ont vécu un changement important de milieu social au sein de la même société au cours de leur vie. Certains sont parvenus à sortir de leur milieu social populaire d'origine pour accéder aux classes supérieures. D'autres peuvent avoir connu un déclassement important.

<sup>162</sup> Durkheim É., *Op. cit.*, 2013 (1897)

DURKHEIM E., Les règles de la méthode sociologique, PUF, Quadrige, 2013 (1895)

DARMON M., *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, La découverte, Poches sciences, 2008 (2003)

<sup>165</sup> Durkheim É., *Op. cit.*, 2013 (1897)

<sup>166</sup> Durkheim É., *Op. cit.*, 2013 (1895)

LAHIRE B., « Sociologie, psychologie et sociologie psychologique », *Hermès*, n° 41, p.151-157, 2005

<sup>168</sup> Durkheim É., *Op. cit.*, 2013 (1895)



### 1. Pluralité dispositionnelle, parcours ascendant et sentiment de légitimité

Dans le cas des transfuges de classe en ascension sociale, B. Lahire<sup>169</sup> souligne que certains arrivent à rattraper une partie du capital culturel dont ne disposaient pas leurs parents. Mais ils ne pourront pas rattraper toutes les interactions familiales qu'ils n'ont pas connues dans la très petite enfance. Les interactions dans leur milieu social actuel seront toujours pour eux moins spontanées que pour ceux qui ont grandi dans ce milieu. Dans les familles les plus dotées culturellement, les interactions font montre d'une certaine aisance langagière que les enfants conservent toute leur vie et dont les transfuges de classes ressentent souvent le manque. Les compétences sociales liées à une socialisation primaire dans les milieux supérieurs leur fait défaut à certains moments de sociabilité.

Ces moments sont parfois stratégiques pour la carrière professionnelle, comme le montrait déjà L. Boltanski pour les cadres<sup>170</sup>. Les jeunes diplômés issus de milieux populaires sont à peu près à égalité avec les autres lors de l'entrée sur le marché du travail, mais ensuite la progression de carrière dépend beaucoup de dispositions sociales apprises dans la famille. Les cadres issus de familles bourgeoises ont tendance à progresser plus vite dans la hiérarchie. En fin de carrière, de ce fait, beaucoup de cadres se sentent désabusés. Les cadres, effectivement, bénéficient d'un statut social enviable et envié, mais ont l'impression de n'être pas assez reconnus par la société.

Jules Naudet<sup>171</sup> s'intéresse au parcours de personnes d'origine populaire qui ont intégré l'élite. Il collecte des récits de vie avec des transfuges de classe dans trois pays : l'Inde, les États-Unis et la France. Il observe que ceux-ci adoptent des stratégies narratives différentes, qui traduisent des différences idéologiques entre les pays, où la notion de mérite n'est pas appréhendée de la même manière. Il reprend à Weber la notion de sociodicée<sup>172</sup>, c'est-à-dire un discours de justification de ses propres privilèges<sup>173</sup>. C'est donc une théorie de la justice sociale, une façon de justifier les inégalités sociales.

- En Inde, la conception du mérite est principalement collective et non individuelle ; les transfuges de classe insistent sur la dette vis-à-vis de leur milieu d'origine et sur la nécessité de la rembourser. La promotion sociale est justifiée par son utilité pour son groupe social d'origine : il s'agit d'abord de représenter les basses castes parmi l'élite.
- Aux Etats-Unis, la reproduction sociale est forte mais il y a aussi une forte adhésion au

<sup>169</sup> Lahire B., *Op. cit.*, 2011 (1998); Lahire B. (dir.), *Op. cit.*, 2019

BOLTANSKI L., Les cadres. La formation d'un groupe social, Minuit, Le sens commun, 1982

NAUDET J., Entrer dans l'élite. Parcours de réussite en France, aux Etats-Unis et en Inde, PUF, Le lien social, 2012

<sup>172</sup> Weber M., Sociologie des religions, Gallimard, Tel, 2006 (1996)

M. Weber reprend la notion de théodicée de Gottfried Wilhelm Leibniz, c'est-à-dire un discours de justification de la bonté de dieu. Cf. Leibniz G.W., Essai de théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal, Flammarion, GF, 1999 (1710)



« rêve américain », qui dit que l'individu qui a la capacité et la volonté peut s'élever dans la société. Ce discours réconcilie le constat d'une société fortement hiérarchisée et une conception du mérite strictement individuelle. Les enquêtés ne vivent pas nécessairement leur promotion sociale comme une rupture vis-à-vis de leur milieu d'origine, au contraire ils mettent en avant la continuité des valeurs transmises par la famille. Mais les liens concrets avec milieu d'origine sont pourtant souvent très ténus.

• En France, les enquêtés présentent plus souvent leurs milieux d'origine et d'arrivée comme antagonistes. On retrouve dans entretiens les thèmes des autoanalyses d'Annie Ernaux<sup>174</sup> ou Didier Eribon<sup>175</sup>: la biographie est racontée comme un passage de frontière, notamment au moment des études. C'est en France que le thème de la double absence d'A. Sayad<sup>176</sup> est le plus présent dans les entretiens. Les transfuges de classe ont un sentiment de décalage à la fois vis-à-vis du milieu d'origine et d'arrivée, d'où un sentiment chez les personnes en promotion sociale d'illégitimité. L'entrée dans l'élite est à la fois un accomplissement (une reconnaissance de son mérite) et un déchirement (un sentiment de traitrise vis-à-vis de son origine) ; les deux registres se retrouvent à des degrés divers selon individus.

### 2. Le passage des frontières de classes

De ce fait, il ne suffit pas d'interroger les transfuges de classes en fin de trajectoire. Il faut interroger comment se passe cette socialisation de transformation ou même de conversion. C'est déjà ce que proposait R. Hoggart<sup>177</sup> dans un registre intermédiaire entre l'autoanalyse et l'enquête sociologique. Paul Pasquali<sup>178</sup> suit un groupe d'étudiants en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles qui ont fait leur cursus secondaire en ZEP. Le passage de la ZEP à la « prépa » correspond au passage d'une frontière sociale, d'où le sentiment qu'expriment ces étudiants au départ de n'appartenir à aucun des deux mondes.

- Leur comportement et leur façon de penser sont modifiés par l'expérience de la « prépa », d'où le fait que leur famille et leurs amis du quartier ne les comprennent plus, voire les voient comme des traîtres : on retrouve la théorie de la déculturation de Bourdieu<sup>179</sup>.
- Ils arrivent dans un monde qui a des valeurs auxquelles ils n'adhèrent pas. Ils

<sup>174</sup> Ernaux A., *Les armoires vides*, Gallimard, Folio, 1984 (1974); Ernaux A., *La place*, Gallimard, Folio, 1986 (1983)

<sup>175</sup> Eribon D., Retour à Reims, Flammarion, Champ essais, 2018 (2009)

<sup>176</sup> SAYAD A., Op. cit., 2014 (1999)

HOGGART R., Op. cit., 1970 (1954); HOGGART R., 33 Newport street. Autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises, Seuil, Point 2013 (1988)

<sup>178</sup> PASQUALI P., Passer les frontières sociales, Fayard, Essais, 2014

<sup>179</sup> Bourdieu P. & Passeron J-C, *Op. cit.*, 1970



ont le sentiment que les professeurs et les élèves d'origine supérieure adhèrent à des valeurs très dures de compétition et méprisent les perdants de la compétition sociale, qu'ils voient comme non-méritants. On retrouve le thème de la violence symbolique de Bourdieu.

L'entrée en prépa est ainsi vécue sur le mode de la double absence<sup>180</sup>, un sentiment d'être ni d'ici ni de là-bas.

Mais selon P. Pasquali il ne faut pas en rester au couple bourdieusien déculturation/violence symbolique. Ces étudiants ne sont pas des victimes passives et il ne faut pas céder au misérabilisme<sup>181</sup> à leur égard : ils mettent en place des stratégies en apprenant à cloisonner ou à décloisonner les deux univers selon les contextes. Ils sont capables de s'acculturer en « prépa » et de montrer qu'ils n'ont pas changé quand ils rentrent. B. Lahire<sup>182</sup> notait déjà la capacité des transfuges de classe à manier deux registres de langue très éloignés selon la personne avec qui ils sont en interaction. La pluralité dispositionnelle, comme le remarque B. Lahire constitue tout autant une ressource sociale qu'une possible source de mal-être intérieur et de souffrance. Les transfuges de classe peuvent même apprendre à faire communiquer les deux univers, ils deviennent alors des traducteurs, ce qui est une compétence rare et recherchée selon P. Pasquali:

- Quand ils rentrent dans le quartier d'origine, ils peuvent aider scolairement des anciens camarades ou conseiller des lectures à ceux qui le demandent.
- Le milieu des CPGE et des grandes écoles a aussi besoin de toucher les milieux populaires pour justifier son existence. Une grande partie de ces étudiants s'investissent une fois en Grande École dans des associations d'aide sociale, de soutien scolaire, ou dans les dispositifs qui veulent promouvoir les Grandes Écoles auprès des lycéens de ZEP. Ces dispositifs, en montrant que la frontière est perméable, contribuent à légitimer cette frontière et à en légitimer la permanence.

<sup>180</sup> SAYAD A., Op. cit., 2014 (1999)

<sup>181</sup> GRIGNON C & PASSERON J-C., Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature, Seuil, Essai, 2015 (1989)

<sup>182</sup> Lahire B., *Op. cit.*, 2011 (1998)



#### C. La nécessaire articulation entre les influences socialisatrices

### 1. La pluralité des passages de frontières

Pour analyser la socialisation en CPGE de ces jeunes issus de ZEP, P. Pasquali reprend le concept de « passing ». Initialement, il ne s'agit pas d'un concept sociologique mais d'une catégorie indigène dans le contexte des états ségrégationnistes aux Etats-Unis. Le passing était le fait de personnes légalement étiquetées comme « noires » du fait du *one drop rule*<sup>183</sup> et qui parvenaient à « se faire passer » pour « blanche » dans la vie de tous les jours. Le *passing* était dénoncé comme une supercherie et stigmatisé par la majorité blanche. Cette catégorie a été ensuite réappropriée par les militants antiracistes pour montrer le caractère socialement construit des barrières sur lesquelles reposait la ségrégation raciale, la supercherie ne résidant plus dans le comportement des passeurs mais dans le système ségrégationniste lui-même. Puis elle a été redéfinie par les sciences sociales pour penser les diverses formes de mobilités sociales<sup>184</sup>. Bastien Bosa, Julie Pagis et Benoît Trépied retiennent trois caractéristiques du passing : le franchissement d'une frontière sociale, le caractère dissimulé de ce franchissement et l'accession à des privilèges inaccessible depuis la catégorie initiale.

Le concept de *passing* est désormais appliqué à une grande diversité de situations où il y a passage, voire transgression, d'une frontière sociale : groupes racisés, groupes de sexe et de genre, classes sociales... Le passeur se caractérise toujours par sa pluralité dispositionnelle. Ainsi, l'étude fondatrice Harold Garfinkel<sup>185</sup> sur Agnès, femme transsexuelle, montre comment Agnès lutte en permanence contre des dispositions étiquetées comme masculines qu'elle a profondément intériorisées par socialisation primaire en tant que petit garçon. Elle cherche à masquer sa transsexualité : on retrouve ainsi les trois caractéristiques du *passing*. Il y a donc toujours un dilemme entre *passing* et *outing*. Un transgenre FtoM<sup>186</sup> peut être pris pour un homme tout ayant une anatomie de femme<sup>187</sup>. De même les homosexuels ne sont pas forcément repérables en tant que tel.

C'est ce que relève R. Connell<sup>188</sup> en étudiant par entretiens biographiques des jeunes hommes qui sortent dans les bars gays de Sidney. Ceux-ci subissent une forme de stigmatisation car les pratiques vues comme typiques des gays sont définies comme l'antithèse de la « masculinité hégémonique<sup>189</sup> », idéal par rapport auquel que se définissent toutes les autres formes de

Toute personne avec au moins un ancêtre « noir » est catégorisée comme « noir » alors que pour être « blanc » il fallait que tous ses ancêtres le soient.

Bosa B., Pagis J. & Trépied B., « Le passing : un concept pour penser les mobilités sociales », *Genèses*, n°114, p. 5-9, 2019

<sup>185</sup> Garfinkel H., Recherches en ethnométhodologie, PUF, Quadrige, 2007 (1967)

<sup>186 «</sup> Female to male »

<sup>187</sup> Butler J., *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, La découverte, Poche, 2006 (1990)

<sup>188</sup> CONNEL R., Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie, Amsterdam, 2014 (2005)

Elle reprend le concept d'hégémonie d'Antonio Gramsci, qui signifie que la position du groupe dominant est aussi liée à sa capacité à propager des croyances collectives. Cf. Gramsci A., *Cahiers de prison, Tome 1*, Gallimard, Bibliothèque de philosophie, 1996 (1948)



masculinités. Ces hommes homosexuels sont stigmatisés car ils ont refusé de se conformer à des pratiques qui feraient d'eux des dominants. Mais R. Connell souligne aussi la diversité des pratiques de ces jeunes hommes qui sortent dans les bars gays. La plupart ont connu ou connaissent des relations hétérosexuelles ; certains ont des enfants. Ils se comportent différemment lorsqu'ils sont hors du quartier gay de Sidney et certains critiquent aussi le féminisme qui irait « trop loin ». Ils sont capables de se conformer à la masculinité hégémonique quand ils en ont besoin ou qu'ils peuvent en tirer profit notamment dans la famille ou au travail. Un des enquêtés dit ainsi « je suis un gay très hétéro ». Les récits de vie montrent la diversité des définitions de la masculinité selon les contextes sociaux, notamment selon les sexualités, les rapports de classe et les relations ethno-raciales. R. Connell distingue quatre types de masculinités mais ces types de masculinités ne sont pas des identités ou des types de personnalité individuelles. Elles se lisent dans les pratiques des individus : les différentes pratiques d'un même homme se réfèrent elles-mêmes à différents types de masculinité selon les contextes et les influences socialisatrices. Cette étude montre que les rôles, comme ensemble de normes intériorisées, ne découlent pas automatiquement des idéaux comme ensemble de valeurs, idéal ici représenté par la masculinité hégémonique. Les hommes peuvent adhérer à des idéaux sans chercher à s'y conformer en permanence, d'où la diversité des rôles qu'une même personne peut adopter.

### 2. L'articulation des socialisations primaires et des socialisations secondaires

Encore une fois, étudier les cas minoritaires dans la société permet de mieux comprendre les processus à l'œuvre pour la majorité. M. Darmon¹90 analyse la carrière d'anorexique comme une socialisation secondaire de conversion motivée initialement par l'idéal social de minceur. L'anorexie est une déviance mais elle ne suppose pas l'existence préalable d'un groupe déviant ni d'une institution déviante ; elle se réalise comme travail solitaire de transformation de soi. Néanmoins, l'étude de la prévalence de l'anorexie montre qu'elle touche prioritairement un public particulier : des jeunes filles des classes moyennes-supérieures. Cela témoigne de la rencontre de trois socialisations primaires préalables, qui apparaissent comme les conditions sociales de possibilité de l'anorexie. La socialisation de genre amène à intérioriser une représentation du corps féminin comme relevant de la responsabilité individuelle, voire devant faire l'objet d'un projet individuel de modification. La socialisation liée à l'âge adolescent amène à éveiller chez les jeunes le souci de leur corps, qui leur apparaît comme modifiable. La socialisation de classe est aussi en cause car l'ethos anorexique semble s'opposer point à point à l'ethos populaire.

Ces constats amènent M. Darmon à analyser l'anorexie comme une carrière, faisant évoluer rôle de malade<sup>191</sup>. La « guérison » suppose un tel revirement ne saurait être obtenu par le

<sup>190</sup> DARMON M., *Op. cit.*, 2008 (2003)

<sup>191</sup> Freidson E., *Op. cit.*, 1984 (1970)



seul traitement médical ou les injonctions à sortir de l'anorexie. Au contraire, il suppose pour durer un nouveau travail sur soi des anorexiques eux-mêmes. M. Darmon parle de « la reprise en main », comme nouveau processus de socialisation de conversion où l'individu tente de modifier ses dispositions à l'anorexie dans le contexte d'une prise en charge médicale. Les professions médicales parlent de « combattre » ces dispositions alors que les patients disent souvent que « c'est plus fort » qu'eux. Il s'agit selon M. Darmon de ce que B. Lahire<sup>192</sup> a nommé « un travail systématique de contre-socialisation », c'est-à-dire ici une nouvelle entreprise de transformation de soi.

Ainsi, il faut toujours penser toutes les socialisations d'une même personne en interaction les unes avec les autres. Ainsi, reprenant le cas classique des professions médicales, Emmanuelle Zolesio<sup>193</sup> montre que, pour étudier la socialisation étudiante et professionnelle des chirurgiens, on doit les articuler avec leur socialisation familiale et leur socialisation de genre. Dans un contexte de féminisation croissante des médecins (les filles sont aujourd'hui majoritaires chez les étudiants en médecine), la chirurgie est restée une spécialité fortement masculinisée. E. Zolesio réalise une enquête par observation et par entretiens sur les chirurgiennes, en recourant à la méthode des cas individuels. Elle montre que l'acquisition des dispositions professionnelles pour les aspirants chirurgiens se fait plus ou moins aisément selon des processus de socialisation primaires antérieurs. Les dispositions acquises par les hommes de milieu supérieur sont plus favorables à la socialisation professionnelle de chirurgien, alors que les dispositions féminines ou liées à une origine populaire nécessitent un plus grand travail de conversion, voire peuvent constituer un obstacle à la socialisation professionnelle étant donné leur manque d'affinité avec les nouvelles dispositions à intérioriser. La profession de chirurgien nécessite non seulement d'avoir acquis des compétences techniques et des valeurs, comme les autres spécialités médicales, mais elle suppose aussi, du fait des interactions au sein du bloc opératoire, des dispositions socialement construites comme masculines : assurance, endurance morale, répartie. L'exception statistique est ici intéressante car elle montre justement la nécessaire articulation analytique par le sociologue de la socialisation primaire et de la socialisation secondaire : les femmes dans un métier fortement masculinisé et même l'étude du cas individuel d'une étudiante qui choisit d'abandonner la chirurgie pour se reconvertir en médecine générale<sup>194</sup>.

Les interactions au sein du bloc révèlent un monde de domination masculine, qui ne serait plus toléré ainsi ailleurs. Les femmes chirurgiennes finissent par intérioriser les dispositions spécifiques de ce monde : d'une part, une forte assurance personnelle et un certain autoritarisme qui permet par exemple la manifestation de la colère dans les interactions au travail, et d'autre part une faible empathie pour les patients et peu d'appétence pour le versant relation-

<sup>192</sup> Lahire B., *Op. cit.*, 2011 (1998)

<sup>193</sup> ZOLESIO E., Chirurgiens au féminin ? Des femmes dans un métier d'homme, PUR, Le lien social, 2012

ZOLESIO E., « Marie Laborie, un cas de socialisation chirurgicale raté », *Sociétés contemporaines*, n°74, p.147-165, 2009



nel de la profession. Elles finissent, à l'instar de leurs collègues masculins, par mettre en œuvre des stratégies de séduction (à l'égard des hommes) et à tolérer les plaisanteries misogynes et les réflexions grivoises ou scatologiques récurrentes et même valorisées dans ce milieu professionnel. Lors des années d'études, cette spécialité attire a priori par son caractère prestigieux, mais des nombreuses filles changent de voie après des stages qui les mettent en contact avec la réalité des interactions. Du fait de leur socialisation primaire, toutes les étudiantes n'ont pas les mêmes ressources dispositionnelles à mobiliser lors de la socialisation chirurgicale. Celles qui parviennent à devenir chirurgiennes ont pour nombre d'entre elles en commun d'avoir été considérées comme des « garçons manqués » durant leur enfance : elles remobilisent dans leur socialisation professionnelle des dispositions qu'elles avaient parfois laissé de côté pendant de nombreuses années en se conformant à dispositions féminines durant l'adolescence et la jeunesse. Les enquêtées cumulent ainsi des dispositions « féminines » et des dispositions « masculines » et savent faire usage des dispositions les plus pertinentes selon les contextes. Ainsi, E. Zolesio constate chez les chirurgiennes un surinvestissement dans les dispositions masculines en début de carrière, qui s'assimile à une recherche de légitimité. C'est seulement quand leur statut est bien établi, parce qu'elles sont parvenues à une certaine position ou qu'elles disposent d'alliés masculin de poids, qu'elles abandonnent ce surinvestissement pour exprimer plus souvent des dispositions féminines.

#### Conclusion

Nous nous sommes initialement proposés de montrer que de très nombreuses différences de comportements entre les individus prennent leur source dans la manière concrète dont se passe le processus de socialisation. Au terme de nos quatre axes de réflexion, il apparaît que la socialisation ne peut s'étudier qu'en acte. Aussi, face un processus que l'on soupçonne d'être de socialisation, E. Zolesio<sup>195</sup> recommande de se poser cinq questions.

- 1) Qui sont les « agents socialisateurs » ou « autrui significatifs », c'est-à-dire les acteurs qui socialisent ?
- 2) Quelles sont les dispositions intériorisées par le ou les socialisés ?
- 3) Comment se passent les interactions qui amènent à intérioriser ces dispositions ?
- 4) Quelles sont les temporalités des différents processus de socialisations de l'individu ?
- 5) Quel est le degré de continuité et de rupture entre la socialisation primaire et la socialisation secondaire ?

Revenant sur l'histoire de la pensée sociologique, P. Berger et L. Luckmann<sup>196</sup> montrent qu'il ne faut pas exagérer les oppositions entre auteurs et écoles, au risque d'en faire une reconstruc-ZOLESIO E., « Socialisations primaires / secondaires : quels enjeux ? », *Idées économiques et sociales*, n°191, p.15-21, janvier 2018

196 Berger P. & Luckmann T., Op. cit., 1996 (1966)



tion rétrospective. Ils observent que tous les auteurs classiques, jusqu'à T. Parsons, considèrent à certain moment que la société est une réalité objective qui s'impose à l'individu et à d'autres moments, qu'elle est une réalité subjectivement construite par les individus. L'opposition entre deux perspectives, holiste et individualiste, est donc, en grande partie, stérile. En fait, il faut appréhender la société comme un double processus de construction.

- Le processus *d'intériorisation* signifie que les phénomènes sociaux sont intériorisés sous forme de représentations par socialisations primaire et secondaire : la société est alors en chacun de nous.
- Le processus *d'extériorisation* signifie que les phénomènes sociaux se constituent dans les interactions et deviennent alors des réalités objectives : ils se séparent de la subjectivité de l'acteur et deviennent une donnée pour lui.

La société est donc une objectivité construite : à chaque fois que les individus interagissent, ils ne renégocient pas la société dans son ensemble mais font appel à des cadres préétablis. Selon P. Berger et T. Luckmann l'objectif de La sociologie est d'étudier donc la construction de ces cadres. C'est en ce sens que même É. Durkheim¹97 parlait de « sédimentation » ou de « cristallisation » des actions du passé. Il distinguait cause et fonction : la cause étant le domaine d'étude de l'historien et la fonction celui du sociologue. P. Berger et T. Luckmann veulent montrer que le sociologue doit aussi d'intéresser à la cause : celui-ci doit montrer comment une institution ou un comportement ont pu s'imposer dans le temps, sous la forme que nous connaissons aujourd'hui. Ils proposent ainsi d'étudier la réalité comme un construit social. Leur ouvrage constitue une rupture dans la pensée sociologique : T. Parsons et le fonctionnalisme avaient évacué la cause pour ne s'intéresser qu'aux fonctions ; c'est aujourd'hui considéré comme une erreur scientifique.



## Bibliographie

Ne sont présentés ici que les articles ou ouvrages de synthèse, les autres références figurant en notes de bas de pages.

BARGEL L. & DARMON M., « La socialisation politique », Politika.io, 20 avril 2017

DARMON M., La socialisation, A. Colin, 128, 2016 (2006)

DARMON M., « Socialisation. Petite histoire d'un manuel », *Idées économiques et sociales*, n°191, p.6-14, janvier 2018

DUBAR C., La socialisation, A. Colin, U, 2015 (1991)

LAHIRE B. (dir.), Enfances de classes. De l'inégalité parmi les enfants, Seuil, Sciences humaines, 2019

Percheron A., La socialisation politique, A. Colin, U, 1997 (1993)

ZOLESIO E., « Socialisations primaires / secondaires : quels enjeux ? », *Idées économiques et sociales*, n°191, p.15-21, janvier 2018



## Annexe 1 : L'héritage culturaliste

En 1934, Ruth Benedict<sup>198</sup> developpe le concept de pattern of culture, concept central de la théorie culturaliste. Pattern désigne en anglais le patron en couture, le dessin ou le modèle : c'est un modèle culturel, qu'on peut traduire par « personnalité de base ». Dans chaque société il existe une personnalité de base et les personalités individuelles sont des variations autour de celle-ci. R. Benedict compare deux sociétés amérindiennes. Les Kwakiutl<sup>199</sup> résident sur la côté ouest du Canada, près de Vancouver Colombie Britannique. Ils développent une tendance psychologique à être belliqueux, ambitieux, et individualistes, ce que Benedict qualifie de personnalité dyonisiaque. Elle leur oppose les Zuñi, dans le sud-ouest des Etats-Unis, qui développent une tendance à être solidaires, pacifistes et conformistes : c'est la personnalité appolinienne. Chaque être humain dispose d'une grande potentialité de traits de caractère à la naissance, traits qui peuvent s'exprimer ou pas en fonction de l'expérience sociale. Chaque société valorise différemment les traits de personnalité : les valeurs de la société s'expriment dans les interactions. La socialisation de l'enfant valorise certaines dispositions, en interdit d'autres. Le pattern of culture apparaît comme une matrice du développement de la personnalité : la culture du groupe exerce une pression sur l'individu pour qu'il développe certaines dispositions et qu'ils ne développent pas d'autres traits de caractère. En retour les adultes sont attachés à leur culture parce qu'elle exprime des traits de caractère profondément intériorisés. La personnalité individuelle est à la fois le produit et un facteur de reproduction du *pattern of culture*.

Dans l'anthropologie culturaliste, la socialisation est étudiée comme une intériorisation de la culture du groupe, les cultures des divers groupes pouvant fortement différérer entre elles. Margaret Mead<sup>200</sup> étudie l'impact du modèle éducatif qu'utilisent les parents sur la personnalité de l'enfant. Elle compare trois peuples papous de Nouvelle-Guinée. Pour les parents, l'objectif de la socialisation est de former les enfants selon leurs valeurs. Pourtant la socialisation passe principalement par un processus latent, c'est-à-dire non conscient. Les enfants assimilent la culture des deux manières.

• D'une part, ils intériorisent la culture dans les *rapports affectifs au sein de la famille*. Par exemple, les Arapesh sont des cultivateurs montagnards où les enfants sont très joyés par leurs parents ; plus tard ceux-ci deviennent majoritairement des êtres doux et serviables. A l'opposés, les Mundugumor élèvent leur enfants sans douceur et avec une grande sévérité ; à l'âge adulte, la majorité des Mundugumor sont violents voire aggressifs (et pratiquent le cannibalisme). L'enfant Arapesh est allaité amoureusement jusqu'à satiété. Au contraire, les femmes Mundugumor allaitent leur

BENEDICT R., Échantillons de civilisations, Gallimard, Essais, 1972 (1934)

Elle reprend le terrain de son professeur Franz Boas, dans Boas F., *The social organization and the secret societies of the Kwakiutl indians*, Kessinger Publishing, 2010 (1897). Celui-ci appelle par erreur « Kwakiutl » le peuple dans son ensemble alors qu'il ne s'agit que d'une des tribus du peuple Kwakwaka'wakw.

<sup>200</sup> Mead M., Mœurs et sexualité en Océanie, Poket, Terre humaine, 2016 (1935)



enfant debout en soutenant le nourrisson d'une seule main : la mère se fatigue vite et le bébé ne peut se mouvoir. L'allaitement dure peu de temps et seuls les plus forts survivent. On s'insulte fréquemment au sein de familles Mundugumor. Le fils est vu comme un rival potentiel par le père. Parlant de son père à sa mère, le fils dit « ton mari ».

• D'autre part, les enfants intériorisent la culture du groupe par *leur intégration* dans le groupe et leur participation aux rapports sociaux. Les Chambuli sont un peuple des commerçants et de pêcheurs lacustres. Jusqu'à huit ans le fils Chambuli est élevé par dans la maison des femmes. Toutes le femmes d'une même famille habitent en semble. Le jeune garçon doit appeler « mère » toutes les femmes de la maisonnée, y compris sa sœur ou sa future femme. Tant qu'il habite dans la maison des femmes, il est chassé par les hommes lorsque ceux-ci mettent en œuvre des rituels. Cela nourrit la curiosité de jeunes garçons pour les rituels. Il ne pourra y assister qu'une fois sa cérémonie d'initiation passée : après une scarification rituelle, il part habiter dans la maison des hommes.

M. Mead constate que, par ces deux processus, chez la majorité des individus les dispositions valorisées par les parents sont adoptées par les enfants, assurant ainsi la reproduction de le personnalité de base (pattern of culture).

La théorie culturaliste semble extrêmement holiste et déterministe, et a été critiquée pour cette raison. Cette critique est partiellement vraie : parfois l'impression qu'une seule personnalité est possible dans chaque société. Néanmoins il faut nuancer cette critique pour deux raisons. D'une part, M. Mead s'intéresse aussi aux individus déviants. A l'époque où elle écrit, les explications dominantes de la déviance sont des interprétations psychologisantes et biologisantes : la déviance est souvent pensée comme une maladie mentale. Elle montre que la déviance est toujours relative à une société et à une culture : les hommes avec des tendances agressives sont sanctionnés par le groupe chez les Arapesh alors même qu'ils deviennent les chefs chez les Mundugumor. D'autre part, les anthropologues culturalistes étudient de petites sociétés où la cohésion sociale est extrêmement forte : M. Mead dit explicitement que cette théorie n'est pas faite pour s'appliquer directement à nos sociétés contemporaines. Elle explique que les sociétés occidentales contemporaines se caractérisent par une pluralité de groupes et chacun de ces groupes portent des valeurs différentes. Nos sociétés sont des sociétés différenciées, on ne peut pas directement leur appliquer la théorie culturaliste de la personnalité de base ; néanmoins celle-ci est intéressante pour comprendre comment des dispositions sont profondément intériorisées dès le plus jeune âge.

Au sein d'une société il existe différentes positions sociales et donc différentes personnalités : le père, la mère, le chef... C'est ce que développe Ralph Linton<sup>201</sup>, forgeant ainsi deux concepts importants : le rôle et le statut. Ce couple de concepts signifie que chaque position sociale est encadrée par des normes et des valeurs. Le statut désigne ensemble des droits et des devoirs <u>associés à une</u> position sociale. Par exemple, dans une société donnée, la mère doit élever LINTON R., *De l'homme*, Minuit, Le sens commun, 1968 (1936)



les enfants, et elle en droit d'attendre que le père subvienne à ses besoins... Le statut n'est pas seulement défini juridiquement mais aussi informellement par la groupe. Le rôle désigne l'ensemble des comportements imposés par le statut, notamment tous les comportements attendus par autrui.

## Annexe 2 : Les aspirations spécifiques des milieux populaires

S'intégrer à un groupe revient à affirmer sa différence avec les membres des autres groupes. Comme le montre Richard Hoggart<sup>202</sup>, dans le parler populaire, ces deux dimensions prennent la forme de l'opposition entre « eux » et « nous ». Les classes populaires anglaises de la première moitié du XXe siècle qu'étudie R. Hoggart ont non seulement objectivement peu d'espoir de promotion sociale mais ils n'en ont souvent pas même la volonté. C'est ce qu'il nomme le fatalisme. Pour un ouvrier, passer contremaître c'est passer chez « les autres », du côté de la hiérarchie. Ainsi, l'école n'est pas toujours perçue dans le quartier ouvrier comme un moyen désirable de promotion. On met en doute la valeur de l'éducation posée comme inférieure à la valeur de la solidarité du groupe local. L'école dévalorise les pratiques populaires, qui ne sont vulgaires qu'aux yeux des « autres ». Croire en la valeur de la culture savante, ce serait « faire comme les autres », c'est-à-dire se croire au-dessus de « nous ». La moquerie visà-vis des pratiques scolaires apparaît comme un mécanisme de défense. R. Hoggart décrit notamment les trajectoires d'élèves d'origine populaire en réussite scolaire, qu'il appelle les « boursiers ». L'opposition entre les cultures des groupes crée des tensions au sein même de la psychologie du boursier qui vit mal sa situation, en porte-à-faux entre les valeurs de son groupe d'origine et celles des « autres ». La culture savante lui apparaît comme un bien de salut car il en espère une forme de promotion : il n'est donc déjà plus comme « nous » mais il n'appartient pas pour autant encore aux classes supérieures.

Dans la veine de ces travaux<sup>203</sup>, Paul Willis<sup>204</sup> a réalisé une ethnographie d'un collège situé dans un quartier populaire britannique : il observe le déroulement des cours et suit un groupe d'élèves de 16 ans qui se destinent à arrêter l'école pour rentrer sur le marché du travail. Il réalise aussi des entretiens avec les parents d'élèves. P. Willis insiste sur le fait qu'au sein de la classe les interactions sont des situations de face-à-face, l'élève voudrait sauver la face, c'est-à-dire imposer une image valorisante de soi. Il met en œuvre des stratégies de présentation de soi : l'élève veut se constituer une image valorisante vis-à-vis de deux types d'acteurs avec qui il est en interaction. D'une part, il est en interaction avec les autres élèves. Face à ces élèves il veut montrer qu'il n'adhère qu'en apparence aux règles officielles de la classe. Il veut montrer qu'il est capable de s'y opposer. Par exemple, un élève doit savoir créer le chahut et doit

<sup>202</sup> Hoggart R., *Op. cit.*, 1970 (1954)

Paul Willis a réalisé sa thèse, que nous présentons ici, dans le laboratoire dirigé par Richard Hoggart.

WILLIS P., L'école des ouvriers, Agone, L'ordre des choses, 2011 (1977)



savoir dans certains cas s'opposer à l'autorité de l'enseignant. D'autre part, il est aussi en interaction avec les professeurs. Il veut faire croire qu'il est un élève sérieux et qu'il est rentré dans le rôle de l'élève tel que ce rôle est défini par l'institution, d'où le fait que l'élève fait semblant de lire un texte ou répond à des questions alors qu'il ne comprend pas la consigne. Le rôle de l'élève est éclaté, il voudrait imposer une image de lui différente face aux autres élèves et face à l'enseignant. La conclusion de Paul Willis est qu'on ne peut pas considérer les normes de l'école comme si elles étaient unifiées. En fait, elles sont fragmentées entre deux univers. D'abord, la culture officielle désigne les normes et les valeurs portées par l'institution. D'autre part, les élèves en voulant s'opposer à la culture officielle créent leurs propres normes et leurs propres valeurs, c'est-à-dire une sous-culture qui s'oppose à la culture officielle. C'est ce qu'on appelle une contre-culture.

L'étude de P. Willis nous montre que le rejet de la culture officielle est d'autant plus important que l'élève est issu d'un milieu populaire. Il s'appuie sur les travaux de R. Hoggart, qui insiste sur le fait que les normes et les valeurs transmises par les familles des classes populaire sont différentes de celles portées par l'institution scolaire. En réalisant des entretiens avec les parents, P. Willis observe l'importance de la norme de solidarité entre les ouvriers face à la hiérarchie. Celui qui veut monter dans la hiérarchie doit trahir ses pairs. La promotion sociale n'est pas une valeur, pas un idéal à rechercher; P. Willis retrouve ce que R. Hoggart avait appelé le fatalisme : on pense que la promotion sociale est impossible et donc on ne la désire pas. Finalement ce fatalisme conduit à accepter comme intangible la hiérarchie entre « eux » et « nous ». De même, P. Willis observe que ces élèves qui vont bientôt arrêter l'école à la fin de la scolarité obligatoire opposent ceux qu'il appelle les « fayots », ceux qui adhèrent à la culture officielle, et les « gars » ceux qui développent culture anti-école caractérisée par le fatalisme, comme chez leurs parents. La promotion sociale aussi bien pour élèves que les parents ce n'est pas une valeur. Ici les valeurs transmises par la famille et les valeurs portées par l'école sont discordantes. Les professeurs disent aux enfants que s'ils travaillent ils obtiendront un meilleur métier que leurs parents, mais ce discours n'est pas forcément audible, car il en contradiction avec les valeurs de la famille.

P. Willis montre que les milieux populaires mettent en œuvre des stratégies pour rendre cette hiérarchie acceptable. On peut noter deux stratégies : premièrement, la valorisation du bon temps, ce qui passe par les blagues, deuxièmement on sanctionne les « fayots » ceux qui dénoncent aux professeurs et ceux qui dénoncent à la hiérarchie de l'entreprise. À la fin de leur scolarité les élèves qui s'orientent vers des postes d'exécution ont donc déjà intériorisé le fatalisme qui caractérise les salariés d'exécution. La conclusion de P. Willis est l'école fait des enfants d'ouvriers de futurs ouvriers, d'où le titre de l'ouvrage. Dans son ouvrage P. Willis critique le concept de violence symbolique tel qu'il existe chez P. Bourdieu et J-C. Passeron. Pour ces jeunes, l'éviction du système scolaire est assumée comme un choix ; ils revendiquent de ne pas être passif. Au contraire, par leur attitude, ils montrent une certaine forme de résistance face aux normes officielles de l'école.



Néanmoins, cette logique est sans doute de moins en moins présente. Ainsi, en comparent différentes enquêtes quantitatives disponibles, J-P. Terrail<sup>205</sup> conclut à une augmentation des aspirations scolaires de familles des classes populaires.

Selon Stéphane Beaud et Michel Pialoux<sup>206</sup>, on assiste à une « déconstruction » du groupe ouvrier, au sens où les parents veulent absolument éviter la transmission de leur statut à leurs enfants. Jusque-là il y avait toujours eu chez certains une volonté de promotion sociale qui n'empêchait pourtant pas une certaine fierté d'être ouvrier. Les ouvriers restent un groupe socioprofessionnel important en France : il y a aujourd'hui en France 5 millions d'actifs occupés qui sont ouvriers. Les travailleurs d'exécution sont encore très nombreux en France. Si on prend les CSP ouvriers et employés cela fait 12 millions d'actifs occupés, soit environ la moitié de l'emploi. Ce qui disparait aujourd'hui ce n'est donc pas le travail d'exécution, ni les milieux populaires mais le groupe social des ouvriers politisés de la grande industrie. Les auteurs réalisent une enquête par entretiens dont l'originalité est d'être un travail de longue durée, plus d'une décennie sur un même bassin d'emploi. Ils réalisent leur enquête à Sochaux près de Montbéliard, où se trouve la plus grande usine de France, une usine Peugeot. Ils observent que les parents ouvriers ont poussé leurs enfants vers les études générales et l'université. L'objectif est d'accumuler ce qu'ils nomment les « bagages », c'est-à-dire quelque chose qui doit permettre de ne pas être obligé de travailler à l'usine. S. Beaud<sup>207</sup> poursuit cette analyse dans 80% au bac... et après ?; le titre fait référence au taux d'accès au baccalauréat, qui est la part d'une génération qui obtient le baccalauréat. Un taux d'accès de 80% est objectif fixé par le gouvernement en 1985 ; cet objectif a été atteint au début des années 2010. S. Beaud a réalisé une enquête qualitative de longue durée où il suit des enfants de milieu populaire, issus de l'immigration et qui vont à l'université, jusqu'à leur entrée sur le marché travail. Il observe que ces familles populaires ont cru aux possibilités d'émancipation liées au baccalauréat et ont poussé leurs enfants à poursuivre leurs études dans ce contexte de massification du lycée puis de l'Université. Or, au fur et à mesure que le « bac » s'est ouvert socialement il perd son statut d'institution donnant accès à un mode de vie bourgeois. Plus récemment, S. Beaud a réalisé une étude biographique sur une famille populaire de huit enfants dont les parents sont immigrés algériens<sup>208</sup> : il réalise des entretiens avec les membres de la famille sur plusieurs années. Le père est fils de paysan et n'est allé à l'école primaire que par intermittence. Il migre vers la France où il devient ouvrier dans le BTP puis il est contraint d'arrêter de ravailler du fait d'une invalidité professionnelle. La mère prend alors un emploi de femme de ménage.

TERRAIL J-P, « Réussite scolaire : la mobilisation des filles », *Sociétés contemporaines*, n°11-12, p.53-59, 1992

BEAUD S. & PIALOUX M., *Retour sur la condition ouvrière*, La découverte, Poche, 2012 (1999)

<sup>207</sup> BEAUD S., 80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire, La découverte, Poche, 2003 (2002)

BEAUD S, *La France des Belhoumi. Portraits de famille (1977-2017)*, La découverte, SH/ L'envers des faits, 2018



Les deux sœurs aînées sont nées en Algérie. Elles ont été très sensibles aux encouragements parentaux, car les parents voient dans leur migration une forme de sacrifice qui doit permettre aux enfants de s'élever socialement. Il y a une volonté chez les sœurs aînées de sortir de leur condition. Elles suivent scolairement leurs benjamins, parmi lesquels les garçons connaissent un parcours scolaire difficile, pour essayer de pallier le fait que les parents ne peuvent pas les aider dans leur scolarité.

#### Annexe 3: La diversification des ressources familiales

La socio-démographie de la famille contemporaine a pour objectif d'étudier l'évolution des formes familiales dans nos sociétés. Émile Durkheim<sup>209</sup> observe que l'histoire de la famille alterne des périodes de stabilité des normes familiales et des périodes de redéfinition, comme aujourd'hui. Pour cette raison, le droit est un mauvais indicateur des liens familiaux selon É. Durkheim (alors qu'il est un bon indicateur des relations économiques<sup>210</sup>). Les pratiques familiales sont en général en avance sur le droit. Plutôt que d'étudier le droit de la famille, Durkheim recommande une approche statistique, soit par la démographie. À aucun moment Durkheim ne parle d'anomie familiale pour parler de son époque : au contraire, celle-ci touche avant tout les hommes célibataires<sup>211</sup>. Il ne faut donc pas confondre une évolution des normes familiales avec une disparition des normes familiales. La famille est en effet une institution plastique.

La famille est un objet central en sociologie car elle est la principale instance de socialisation primaire des enfants. Mais c'est aussi un enjeu de débat public passionné. En effet elle cristallise les peurs de la société sur sa propre reproduction. On voit réapparaître un certain nombre de thèmes à intervalles réguliers dans le débat public : l'équilibre psychologique des enfants, la cohésion sociale (transmission des normes et valeurs), le renouvellement des générations (fécondité)... É. Durkheim²¹² explique qu'il faut donc redoubler de vigilance visà-vis des prénotions en ce qui concerne la famille. En effet, le thème de la famille nous touche personnellement : nous avons tous tendance à nous représenter la famille selon notre propre expérience. Par exemple, comme le remarque É. Durkheim, les premiers anthropologues refusaient de reconnaître qu'il y avait des familles dans les sociétés qu'ils découvraient²¹³ : c'est pourquoi ils parlaient de « système de parenté ».

Au sens anthropologique, la famille repose sur les liens de parenté. Mais la famille n'est pas le réseau de parenté dans son ensemble puisque a priori nous sommes tous cousins à un degré ou à un autre. Il faut donc fixer une limite à la famille. « Pour qu'il y ait famille, il faut qu'il y ait des droits et des devoirs sanctionnés par la société et qui unissent les membres

<sup>209</sup> Durkheim É., « Introduction à la sociologie de la famille », *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, n°10, p.257-281, 1888

<sup>210</sup> Durkheim É., *Op. cit.*, 2013 (1893).

<sup>211</sup> Durkheim É., *Op. cit.*, 2013 (1897)

<sup>212</sup> Durkheim É., *Op. cit.*, 1888

<sup>213</sup> Durkheim É., *Op. cit.*, 2013 (1895)



dont la famille est composée<sup>214</sup> ». Parler de droits et de devoirs revient à dire que la famille donne un statut et un rôle. On peut donc avec É. Durkheim définir la famille comme l'ensemble des apparentés considérés comme proches par la personne et/ou par la société et entre lesquels il existe des obligations et des prohibitions. On a ainsi un concept générique qui regroupe les différentes formes familiales : les familles nucléaires comme les familles complexes, la familles corésidentes comme les familles non corésidentes. Il faut donc comprendre comment chaque société fixe les bornes de la famille.

La diversification actuelle des formes de parentalité est le corollaire de la déstandardisation des parcours de vie familiaux, notamment du parcours conjugal des parents. Selon François de Singly<sup>215</sup> cette déstandardisation des parcours de vie est le corollaire d'une disjonction entre les sentiments vécus et les institutions. On accorde de plus en plus d'importance à ses sentiments individuels et de moins en moins aux rôles fixés par les institutions. Cela traduit une mutation du système de valeurs qui justifie l'institution familiale<sup>216</sup>: on passe d'un idéal de perpétuation de la lignée à un idéal de garantie de la liberté de l'individu. Le sens des liens familiaux a été modifié par le processus d'individualisation. La fonction traditionnelle de la famille était d'abord d'accorder des enfants aux hommes en contrôlant le corps des femmes<sup>217</sup>. Aujourd'hui on attend de la famille qu'elle garantisse le respect de la vie privée et l'égalité homme-femme.

F. de Singly décrit l'émergence de la famille « relationnelle », via notamment une enquête par entretiens. Les limites de la famille sont de moins en moins imposées de l'extérieur aux individus ; elles reposent de plus en plus sur une logique élective. Les liens familiaux ne s'imposent plus d'eux-mêmes comme une évidence, ils doivent être vus comme librement consentis. F. de Singly décrit ainsi un changement de sens accordé à la famille. Il montre que la construction de l'identité individuelle dépend de moins en moins des liens intergénérationnels. Aujourd'hui, les personnes ne veulent plus se définir comme « fils de ». Ce discours des enquêtés montre que le lien de filiation a perdu de son inconditionnalité, de son évidence, car il se heurte à une autre valeur importante de la société qui est l'autonomie de l'individu. L'individu ne revendique les liens familiaux que s'ils correspondent aussi à des liens affectifs. Les individus sont de plus en plus exigeants vis-à-vis de la qualité des liens familiaux. Ceux-ci ne sont plus une évidence qui s'impose : l'individu peut toujours choisir de les rompre (par exemple, avec le divorce). Cette souplesse fait que la famille reste une valeur plébiscitée par les Français, alors que l'identification à la Nation par exemple est beaucoup moins forte qu'avant. Dans les années 1960 et 1970, il y avait des discours qui dénonçaient la famille comme un lieu de contrôle social et d'aliénation. Mais aujourd'hui, avec la transition vers la famille relationnelle, ces discours ont quasiment disparu.

L'émergence de la famille relationnelle est à resituer dans le processus d'individualisation.

- 214 Durkheim É., Op. cit., 1888
- SINGLY F. de, Sociologie de la famille contemporaine, A. Colin, 128, 2017 (1993); SINGLY F. de, Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune, A. Colin, Individu et société, 2016 (2000)
- 216 Théry I., *Op. cit.*, 2016
- 217 HÉRITIER F., Masculin/féminin. La pensée de la différence, Odile Jacob, 1996



L'être humain devient de plus en plus autonome au sein de la société, au sens où il se donne à lui-même ses propres règles. Au cours de l'histoire, l'être humain se détache peu à peu des tutelles sociales : c'est la modernité, dont F. de Singly distingue deux déclinaisons successives. La première modernité est un processus qui dure jusqu'aux années 1960 : l'autonomisation concerne d'abord la sphère publique, notamment la sphère politique et le travail, où individu s'émancipe des tutelles qui lui imposaient ses choix. La première modernité est d'abord une émancipation. Depuis, on est entré dans la deuxième modernité, où l'autonomisation s'étend à la famille. Les sentiments individuels deviennent prioritaires sur le respect des rôles fixés par l'institution : il y a une disjonction entre sentiment et institution. La famille est devenue le temps de la différenciation personnelle : on veut à la fois être un individu et appartenir à des groupes. À l'école, l'enfant n'endosse que son rôle d'élève. Dans l'emploi, le parent n'endosse que son rôle de travailleur. À l'inverse, dans la famille, chacun peut successivement endosser plusieurs rôles, le faire ensemble ou chacun de son côté. Dans le temps familial, l'enfant peut aller dans sa chambre parler avec ses amis via internet. C'est être « libres ensemble ». L'individualisme de cette seconde modernité est qu'il ne fait pas que libérer les tutelles, il crée du lien social entre les individus, car ils apprécient le temps passé ensemble mais acceptent de ne pas trop se contraindre les uns les autres. C'est sa plasticité qui a fait le succès de la famille.

La pluri-parentalité est le fait que l'univers parental des enfants ne se limite pas aux deux parents biologiques cohabitants. On observe aujourd'hui un développement de la pluri-parentalité, même si plusieurs travaux ont grandement nuancé la nouveauté de la pluri-parentalité <sup>218</sup>en France. Cette pluri-parentalité est liée dans une très large mesure au développement des recompositions familiales, et dans une moindre mesure au développement de l'homoparentalité. La pluri-parentalité apparaît comme une ressource pour les familles dans les parcours de vie.

#### La monoparentalité

Ce terme de famille monoparentale nous parait naturel, et pourtant c'est une construction sociale récente. La création du terme de famille monoparentale correspond à la création d'une nouvelle catégorie de l'action publique, comme le montre Nadine Lefaucheur<sup>219</sup>. Jusqu'aux années 1970, l'action publique est différenciée pour les veuves, les divorcées et les « filles-mères » (comme on appelait à l'époque les femmes célibataires ayant eu un enfant hors mariage). Ces trois catégories de personnes sont séparées sur la base d'un jugement de val-

<sup>218</sup> FINE A. (dir.), *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*, éd.de la MSH, 1998 ; Cadolle S., « Allons-nous vers une pluriparentalité ? l'exemple des configurations familiales recomposées », *Recherches familiales*, n° 4, p.13-24, 2007 ; Lelièvre E., Vivier G. & Tichit C., « Parenté instituée et parenté choisie. Une vision rétrospective sur les figures parentales en France de 1930 à 1965 », *Population*, 63(2), p.237-266, 2008

LEFAUCHEUR N., « Familles monoparentales : les mots pour le dire », p.204-217, in F. Bailleau F., Lefaucheur N. & Peyre V. (dir.), *Lectures sociologiques du travail social*, Éditions ouvrières, 1985



eurs sur la dignité et la moralité des personnes : les veuves sont jugées victimes alors que les « filles-mères » sont principalement jugées immorales. Dans les années 1970, sous la pression des mouvements féministes et inspiré par des travaux sociologiques, l'État adopte une nouvelle catégorie d'action publique, les « familles monoparentales ». Derrière cette nouvelle catégorie comme le montre N. Lefaucheur, il y a un nouveau jugement de valeur, selon lequel il faut lutter contre une forme de pauvreté essentiellement féminine, liée à l'absence de conjoint alors qu'on est chargé de famille. Cela aboutit à la création de l'allocation de parent isolé (API) en 1976, aujourd'hui fusionnée avec le RSA<sup>220</sup>. N. Lefaucheur montre que le débat public de l'époque est paradoxal pour deux raisons. D'une part, le problème semble exclusivement féminin : dans le débat public, on n'aborde jamais le cas des hommes (qui représentent des 15% des chargés de famille monoparentale aujourd'hui). D'autre part, le terme même de famille monoparentale pose problème, car on regroupe dans la même catégorie le cas où un parent est décédé et le cas où un parent est en vie mais ne réside pas dans le ménage. Le plus souvent, ce n'est pas la famille mais le ménage qui est monoparental.

Cette mise en perspective permet de comprendre les chiffres sur les familles monoparentales<sup>221</sup>. Le nombre de familles monoparentales a été multiplié par deux et demi depuis les années 1960. 85% des chargés de famille monoparentale sont des femmes et 15% des hommes. La monoparentalité a plusieurs conséquences.

- L'emploi. On observe que les mères de famille monoparentale sont plus souvent actives que les autres mères, mais elles sont moins souvent en emploi que les autres mères. Il y a donc un taux de chômage plus important chez les mères de famille monoparentale. Quand elles perdent leur emploi, elles restent plus souvent au chômage et deviennent moins souvent inactives. Les modes de garde institutionnels sont peu compatibles avec les horaires de travail : c'est un obstacle à la recherche d'emploi. Cependant, cette différence entre les mères monoparentales et les autres mères s'observe uniquement quand les enfants sont jeunes ; quand ils ont plus de 10 ans il n'y a plus de différence.
- Le niveau de vie. Le taux de pauvreté<sup>222</sup> des familles monoparentales est le double de celui des familles biparentales. En conséquence, les femmes sont majoritaires parmi les pauvres<sup>223</sup>.

<sup>220</sup> Depuis 2009.

EYDOUX A., LETABLIER M-T. & GEORGES N., Les familles monoparentales en France, Rapport de recherche du CEE, 2007; Buisson G., Costemalle V. & Daguet F., « Depuis combien de temps est-on parent de famille monoparentale ? », INSEE première, n°1539, mars 2015; INSEE, Couple et familles – Edition 2015, INSEE, INSEE Références, décembre 2015; INSEE, Les revenus et le patrimoine des ménages - Édition 2018, INSEE, INSEE Références, juin 2018

Le seuil de pauvreté est 60% niveau de vie médian. Le niveau de vie est le rapport entre le revenu disponible et les unités de consommation du ménage. Le premier adulte vaut une unité de consommation, les autres adultes de plus de 14 ans 0,5, les enfants de 13 ans et moins 0,3 : cela tient compte du fait qu'il y a des dépenses en commun et donc des économies d'échelles.

Le taux de pauvreté des enfants et toujours supérieur au taux de pauvreté des adultes : les adultes sans enfant ont un taux de pauvreté plus faible par construction puisque on divise le revenu



- La gestion du temps. Le parent seul assume seul les tâches domestiques et parentales, d'où un problème d'autant plus fort de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.
- Le logement. Les familles monoparentales vivent plus souvent dans des logements surpeuplés<sup>224</sup>. La recohabitation avec les grands-parents est plus fréquente chez ces familles, du fait de la faiblesse du niveau de vie mais aussi comme une stratégie pour permettre la conciliation (les grands-parents gardent l'enfant quand le parent travaille).

les familles Néanmoins, monoparentales catégorie hosont mogène. Les situations peuvent être très différentes selon le mode ďentrée dans la monoparentalité.

- Les séparations (dont les divorces) représentent 80% des entrées dans la monoparentalité et cette proportion est en hausse. En conséquence, de plus en plus d'enfants résidant dans une famille monoparentale au sens de l'INSEE ont un autre parent qui réside hors du ménage. Cela induit deux formes de parentalité différente pour les deux parents. Les femmes chargées de famille monoparentale qui le sont suite à une séparation sont plus diplômées et plus souvent en emploi que les autres. Elles restent moins souvent en situation de monoparentalité : les recompositions familiales sont plus fréquentes.
- Les personnes célibataires au moment de la naissance de l'enfant représentent 15% des familles monoparentales. Pour des raisons évidentes, ce sont quasi exclusivement des femmes. Les mères de famille monoparentale dans cette situation sont moins diplômées et moins souvent en emploi que les autres. Elles ont leurs enfants plus jeunes et restent plus longtemps en situation de monoparentalité : les recompositions familiales sont plus rares.
- L'entrée dans la monoparentalité suite à décès de son conjoint est en régression constante. En effet, la mortalité aux âges où on élève ses enfants est de plus en plus faible. Cette situation représente 5% des cas de monoparentalité et elle est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes.

La monoparentalité est corrélée avec une moindre réussite scolaire des enfants. Néanmoins, à l'école primaire cette moindre réussite scolaire n'est pas liée à la monoparentalité en soi mais aux plus grandes difficultés sociales que connaissent ces familles<sup>225</sup>: toutes choses égales par ailleurs, il n'y a pas d'effet sur la scolarité primaire du fait de vivre avec un seul parent plutôt

disponible par le nombre d'unités de consommation du ménage.

Un logement non surpeuplé est un logement avec au moins une pièce, plus une pièce par couple ou personne célibataire de plus de 19 ans, plus une pièce pour deux enfants de même sexe ou deux enfants de moins de sept ans.

CRETIN L, « Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège ? », Éducation & formations, n°82, 2012



que deux. Par contre, au collège, la monoparentalité a effet propre négatif sur la réussite scolaire<sup>226</sup> (de même que la famille recomposée, mais pas la garde alternée). Une approche statistique ne permet pas de déterminer si la monoparentalité est la cause de ces difficultés scolaires ou si ce sont les circonstances qui ont mené à la séparation qui sont en cause<sup>227</sup>. Il faut alors articuler ces résultats avec des enquêtes qualitatives. Gaële Henri-Panabière<sup>228</sup> observe que suite à une séparation, les interactions familiales peuvent devenir moins favorables à la réussite scolaire des enfants. D'une part, la séparation peut se traduire par des injonctions contradictoires de la part des deux parents, qui ne cherchent plus autant à ajuster leur modèle éducatif à l'autre parent. D'autre part, les mères seules peuvent ressentir une forme de lassitude liée à l'absence de relève éducative, qui les amène à relâcher leurs exigences, notamment face aux écrans.

#### L'homoparentalité

Environ 30 000 enfants vivent aujourd'hui dans famille au sens de l'INSEE composée d'un couple de même sexe<sup>229</sup>. On peut noter la stabilité des chiffres depuis la première mesure<sup>230</sup>, datant de 1999. A 80%, les familles au sens de l'INSEE homoparentales sont composées de couples de femmes<sup>231</sup>. Ça n'exclut bien sûr pas que l'enfant puisse avoir un autre parent résidant en dehors du ménage. La plupart des enfants sont nés avant le début de l'union actuelle<sup>232</sup>. En fait, la plupart des familles homoparentales relèvent de la catégorie statistique des familles recomposées : un parent et son conjoint dans le ménage de l'enfant.

Néanmoins, nous avons vu qu'il ne faut pas réduire la famille au ménage. Dans le cas de l'homoparentalité, cela peut être le parent non cohabitant qui s'identifie comme homosexuel, ce qui amène à élargir le phénomène. Martine Gross<sup>233</sup> montre que la majorité des femmes lesbiennes qui ont eu un enfant l'ont fait soit grâce à un tiers donneur, anonyme ou non. Dans un

<sup>226</sup> Id.

ARCHAMBAUD P., « Séparation et divorce : quelles conséquences sur la réussite scolaire des enfants ? », *Population et sociétés*, n°379, 2002

HENRI-PANABIÈRE G., Des héritiers en échec scolaire, La Dispute, L'enjeu scolaire, 2010

ALGAVA É. & PENANT S., « En 2018, 266 000 personnes vivent en couple avec un conjoint de même sexe », *INSEE première*, n°1774, octobre 2019

Mesurer le nombre d'enfants en familles homoparentale dans l'Enquête sur l'histoire familiale (EHF) de 1999 pose des problèmes méthodologiques. Néanmoins Patrick Festy, ancien directeur de l'INED, avance une estimation comprise entre 24 000 et 40 000. Cf. Festy P., « Le recensement des familles homoparentales », p.109-116, in, sous la dir. de A. Cadoret A., Gross M., Mécary C & Perreau B. (dir.), *Homoparentalités. Approches scientifiques et politiques*, PUF, 2006

<sup>231</sup> LAPINTE A. & BUISSON G., « Le couple dans tous ses états », *INSEE première*, n°1435, février 2013

<sup>232</sup> *Ibid.* 

GROSS M. (dir.), *Homoparentalités. État des lieux*, Paris, Érès, La vie de l'enfant, 2005 (2000); GROSS M., « Les tiers de procréation dans les familles homoparentales », *Recherches familiales*, n°11, p.19-30, 2014



couple de femme, si les deux portent un enfant, les enfants se considèrent comme une fratrie sans nécessairement avoir de lien génétique. L'accès à la parentalité est plus difficile pour les hommes gays ; la plupart des pères le sont lors d'une union hétérosexuelle antérieure ou par co-parentalité : l'homme s'entend pour avoir un enfant avec une femme avec qui il n'est pas en couple (avec une amie lesbienne par exemple). Cela peut aboutir à de nouvelles configurations familiales, comme par exemple la co-parentalité entre deux couples : l'enfant a quatre parents dont deux n'ont pas le statut légal et sont les conjoints des parents légaux.

M. Gross constate une évolution dans les termes utilisés par l'enfant pour désigner sa mère non biologique. Dans les années 1990, celle-ci était presque systématiquement désignée par son prénom ou appelée « marraine ». Au milieu des années 2000, celle-ci est le plus souvent appelée par un petit nom (« mamou », « mamina »...) et parfois simplement « maman », ce qui n'était jamais le cas dans les années 1990. Aujourd'hui, la généalogie des enfants de famille homoparentale n'est plus considérée comme spécifique par la famille élargie, les enfants s'inscrivent dans les liens généalogiques avec des grands-parents, oncles et tantes, cousins etc. de la même façon que les autres, y compris du côté de leur(s) parent(s) non biologique(s). C'est le signe selon l'auteure d'un processus de reconnaissance et de normalisation de l'homoparentalité. Celui-ci s'inscrit dans le processus d'individualisation, c'est-à-dire la prédominance des sentiments dans la définition de la parentalité sur des rôles sociaux définis extérieurement par l'institution familiale<sup>234</sup>. M. Gross montre ainsi que ces évolutions posent des défis à l'évolution du droit de la famille. Il y a en effet une désintrication entre les fonctions de la parentalité<sup>235</sup>, qui sépare la fonction d'engendrer, de celle de légitimer et de celles d'élever, éduquer et introduire (qui correspondent aux dimensions quotidiennes et affectives de la parentalité). Cette désintrication est aussi présente dans les familles hétéroparentales, pour deux raisons, d'une part la multiplication des familles recomposées (qui multiplie les beaux-parents) et d'autre part, le recours de plus en plus fréquent au don de gamètes pour pallier l'infertilité, de plus en plus fréquente<sup>236</sup>. Mais les parents sociaux peuvent passer pour les géniteurs dans les familles hétérosexuelles. La désintrication ne se voit donc pas aux yeux de la société, ce qui permet de rester dans le modèle procréatif<sup>237</sup>. Cela signifie que les arrangements sociaux (adoption, don de gamète...) sont possibles, mais ils doivent « singer la nature » (Napoléon Bonaparte), c'est-à-dire qu'un enfant a deux parents de sexe différent et seulement deux. Ce modèle procréatif signifie que les parents pourraient avoir engendré l'enfant par sexualité. Au contraire, dans l'homoparentalité, la désintrication se voit car le couple ne peut passer pour avoir engendré ses enfants.

GROSS M, « L'homoparentalité et la transparentalité au prisme des sciences sociales », *Enfants, familles, générations*, n°23, 2015

<sup>235</sup> GOODY E., Op. cit., 1982

Notamment du fait du retardement des projet d'enfants.

<sup>237</sup> Théry I., Op. cit., 2016



#### Les familles recomposées

La recomposition familiale crée une incertitude sur les rôles et les statuts, c'est-à-dire qu'il faut redéfinir la place des enfants et la place du couple, d'où le titre de l'ouvrage d'Agnès Martial, S'apparenter<sup>238</sup>. Comment s'apparente-t-on quand ce lien n'est pas prédéterminé par la naissance ? Les familles recomposées interrogent la définition contemporaine de la filiation et la germanité. Ces familles apparaissent comme un « laboratoire » pour le chercheur mais aussi pour les acteurs sociaux qui sont en train d'inventer de nouvelles façons de construire la parenté. Dans les premiers temps de la recomposition familiale, les rôles et le statut ne sont pas clairs, d'où une grande difficulté à nommer les places : comment nommer le nouveau conjoint de sa mère et ses enfants ? A. Martial réalise une enquête sur des histoires familiales : pour chaque famille elle réalise des entretiens avec les enfants devenus adultes, et avec les parents et les beaux-parents.

Il faut suite à la recomposition redéfinir le lien avec le parent non gardien (qui n'habite pas avec l'enfant ou en général seulement une minorité du temps). Il y a toujours une difficulté à construire une nouvelle famille sans perdre l'ancienne. Il y a quelques décennies, la recomposition familiale représentait la création d'une nouvelle famille exclusive; il y avait une mise à distance du parent jugé fautif au moment du divorce. Aujourd'hui prédomine l'idéal de garder un lien avec le parent non gardien; celui-ci implique une pluralité des lieux familiaux : le parent même non gardien peut par exemple avoir l'enfant chez lui un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires. La corésidence ne suffit donc plus à définir la famille. Mais les pratiques sont d'autant plus éloignées de cet idéal de pérennité qu'on descend dans l'échelle sociale. Dans les classes populaires, il y a une fragilité du lien avec le parent non gardien (dans les faits le père), qui n'est pas compensé par le lien avec le beau-parent. Celui-ci veille à ne pas déborder d'un rôle additionnel : il réalise des activités quotidiennes avec enfant, prend des décisions sur la vie de tous les jours, mais les grandes décisions éducatives sont vues comme du seul ressort des parents, d'où une tendance à une monoparentalité éducative dans les familles recomposées des milieux populaires. A. Martial parle de familles matricentrées.

Il faut aussi construire le lien avec le beau-parent. Ce rôle est longtemps vu négativement : on parlait de la marâtre et du parâtre, qui sont hors des liens « du sang » et qui menacent donc la « vraie » famille, notamment du point de vue des héritages ; en effet, la principale cause de recomposition a longtemps été le veuvage. Aujourd'hui, devenir beau-parent revient à assumer trois fonctions<sup>239</sup> de la parentalité (élever, éduquer et introduire) sans les deux autres (engendrer et légitimer). Les activités réalisées avec le beau-parent sont vécues a posteriori une fois adulte comme un don qui leur a été fait, même si ce n'est pas forcément vécu ainsi sur le moment. De ce don découle une dette, d'où la reconnaissance d'une « parentalité de fait ». Comme les liens ne sont pas des liens « du sang », ils ne sont pas justifiés par un système prédéfini de relations mais sont justifiés par des activités concrètes vécues. S'apparenter à son beau-parent relève d'une logique d'élection, qui peut donc être refusée ou prendre du temps. Ainsi, sel-

<sup>238</sup> MARTIAL A., S'apparenter. Ethnologie des liens de famille recomposées, MSH, Ethnologie en France, 2003

<sup>239</sup> GOODY E., Op. cit., 1982



on l'enquête d'A. Martial, la beau-parentalité n'est plus perçue à travers la figure de la marâtre et du parâtre mais de la marraine et du parrain. Traditionnellement, la marraine et le parrain sont là pour éduquer et élever les enfants en cas de défaillance des parents et pour les aider à s'introduire dans le monde. Par conséquent, les familles recomposées sont en demande de droit : elles demandent la possibilité de reconnaitre un statut légal du beau-parent, qui ne soit pas équivalent à celui du parent. Actuellement, le beau-parent est défini par une double négation : il n'est ni un simple ami de la famille, ni un parent de l'enfant. La reconnaissance du lien entre enfant et beau-parent peut passer par l'adoption simple à l'âge adulte, et ce même si l'enfant a déjà deux parents légaux<sup>240</sup>. Cette adoption a un double objectif de transmission : d'une part, la transmission du nom (le nom du beau-parent s'ajoute au nom de famille de l'enfant), et d'autre part, la transmission de l'héritage au décès du beau parent (sinon l'enfant est légalement un étranger, ce qui implique des droits de succession très élevés).

L'enfant doit aussi définir les liens avec les enfants du beau-parent. A. Martial observe que les liens entre les enfants du couple recomposé sont d'autant plus forts dans deux cas : quand ils ont vécu ensemble leur plus jeune âge, car ils ont le sentiment d'une enfance partagée, et quand ils ont en commun un demi-frère ou une demi-sœur issue du couple recomposé. Alors, on est face à une « quasi-fratrie » : les enfants se décrivent les uns les autres comme des quasi-frères ou quasi-sœurs. Elle constate que les enfants peuvent continuer à entrete-nir une relation avec le beau-parent et les enfants de celui-ci même si le couple à l'origine de la recomposition s'est séparé. De même, il y a prohibition de fait des relations amoureus-es et sexuelles entre ceux qui se considèrent comme quasi-frères ou quasi-sœurs, même s'ils ne sont pas apparentés légalement ni biologiquement : le tabou de l'inceste est une manifestation de la fondation d'une famille<sup>241</sup>. Aussi, au moment de la mise en couple, tenter de séduire l'enfant du beau-parent peut être une stratégie mise en place par l'adolescent pour faire échouer la recomposition : cela revient pour l'enfant à affirmer qu'il refuse de voir cette recomposition comme une famille.

Dans leurs discours, les membres des familles recomposées passent d'une conception « substantiviste » de la famille à une conception « pragmatique » selon les termes d'A. Martial : la première consiste à voir la parenté comme définie a priori, alors que l'autre voit la parenté fondée sur des faits, des actions et des sentiments. Il y a donc une tension entre la famille de sang, de droit et de fait dans les familles recomposées. Aujourd'hui, la beau-grand-parentalité est de plus en plus fréquente : quand le conjoint devient grand-parent, on lie une relation avec l'enfant, sans lien de sang ni juridique. On retrouve donc la thèse de la famille élective de François de Singly<sup>242</sup>, mais cette électivité est paradoxale car elle est imposée aux enfants par l'histoire conjugale de leurs parents. Cette parenté élective risque toujours d'être temporaire et donc inconfortable : on retrouve bien l'idée de Singly selon laquelle la parenté n'est plus inconditionnelle.

Dans ce cas l'adoption simple est possible pour un majeur mais pas pour un mineur.

<sup>241</sup> Lévi-Strauss C., *Op. cit.*, 2017 (1947)

<sup>242</sup> Singly F., *Op. cit.*, 2016 (2000)



Il y a un risque à idéaliser la famille de l'ancien temps, comme l'expliquait déjà É. Durkheim<sup>243</sup>. Jusqu'au début du XXe siècle, la vie en famille est d'abord une nécessité économique pour la grande majorité de la population, et pouvait s'accompagner de sentiments très négatifs entre les membres de la famille. La prise en compte des sentiments individuels est le principal moteur des évolutions décrites<sup>244</sup>, notamment, la disjonction entre conjugalité et parentalité : être en couple et être co-parent n'est plus synonyme. Notre ordre juridique a renoncé à contraindre à faire coïncider conjugalité et parentalité<sup>245</sup>. Mais il ne faut pas confondre évolution et disparition des normes : aujourd'hui, le fondement de la famille est devenu la parentalité qui elle-même peut être éclatée en plusieurs rôles, par exemple le rôle de père et de beau-père dans une famille recomposée. Le changement est peut-être moins au niveau des pratiques familiales qu'au niveau du sens accordé à la parentalité, mais cette évolution du sens accordé à la parentalité est ambiguë : il y a d'un côté individualisation mais de l'autre, cette autonomisation peut engendrer des tensions entre les individus.

## Annexe 4 : Fonctionnalistes et interactionnistes dans la sociologie nord-américaine

Aux Etats-Unis, du début XXe siècle jusqu'aux années 1960 la sociologie est marquée par une concurrence entre deux traditions de pensée : le fonctionnalisme et l'interactionnisme (ou école de Chicago). La sociologie américaine a été fondée principalement par les interactionnistes : l'American journal of sociology, première revue académique en sociologie aux Etats-Unis, est fondée en 1895 par l'Université de Chicago. Aux Etats-Unis, la sociologie n'est pas héritière de la philosophie et de l'économie politique comme en Europe mais au contraire héritière de l'anthropologie. Les premiers travaux de l'école de Chicago ont consisté à appliquer la méthode ethnographique aux grandes villes américaines pour étudier les problèmes urbains.

Dans les années 1930 Talcott Parsons s'oppose à l'interactionnisme qu'il juge beaucoup trop peu théorique. T. Parsons a fait une partie de ses études en Europe et cherche à légitimer la sociologie en important des références théoriques européenne : l'anthropologie britannique fonctionnaliste autour de Bronislaw Malinowski, l'école allemande de sociologie autour de Max Weber et l'école française de sociologie autour d'Émile Durkheim. T. Parsons tente une synthèse entre B. Malinowski, M. Weber et É. Durkheim. Les fonctionnalistes cherchent à dominer l'Association américaine de sociologie en s'alliant avec les quantitativistes (notamment Paul Lazarsfeld) contre les interactionnistes.

Même si le fonctionnalisme est aujourd'hui de daté, celui-ci est très important dans l'histoire de la sociologie car il devient le premier courant dominant. D'une part, c'est T. Parsons qui a

Durkheim É, *Op. cit.*, 1888. É. Durkheim accuse Frédéric Le Play d'un jugement de valeur passéiste. Pour lui, F. Le Play propose la famille d'autrefois comme modèle pour la famille d'aujourd'hui et serait ainsi tombé dans le piège de ses prénotions.

<sup>244</sup> Singly F., *Op. cit.*, 2016 (2000)

<sup>245</sup> Théry I., Op. cit., 2016



forgé la notion de « classique » en sociologie : T. Parsons fait de M. Weber et d'É. Durkheim les pères fondateurs de la discipline. Encore aujourd'hui l'étude de ces auteurs constitue un passage obligé de tout cursus en sociologie. Mais par là même, T. Parsons exclut d'autres auteurs, tels Georg Simmel ou Gabriel Tarde. Ces auteurs ont continué à être enseignés aux Etats-Unis par les interactionnistes alors qu'ils ont été presque oubliés en France, où leurs travaux ne suscitent de nouveau de l'intérêt qu'à partir des années 1980, notamment du fait que les interactionnistes étasuniens les citent. D'autre part, T. Parsons contribue à stabiliser le vocabulaire commun des sociologues. Parmi ces notions proposées ou précisées par le fonctionnalisme, on peut citer : les croyances, les normes, les valeurs, la fonction (au niveau de la société), le rôle (de l'individu), le statut, les attentes, la profession ou l'institution.

Les travaux de T. Parsons<sup>246</sup> constituent une sociologie très théorique. Sa méthode est souvent déductive en raisonnant à partir des fonctions. É. Durkheim<sup>247</sup> oppose la fonction et la cause : la première consiste à se demander en quoi un phénomène social concourt à la cohésion et à la reproduction de la société, la deuxième s'interroge sur les circonstances historiques qui produisent un phénomène. La sociologie parsonienne se passe de la référence à la cause, renvoyée au domaine d'étude des historiens. Le problème fondamental de la sociologue pour T. Parsons est celui problème de l'ordre social : pourquoi il a de l'ordre dans la société plutôt que du chaos<sup>248</sup>. T. Parsons étudie les conditions nécessaires de la cohésion et de la reproduction sociales. Il s'intéresse aux fonctions que remplissent les institutions. Dans la théorie parsonienne la socialisation a pour fonction de faire le lien entre la personnalité de l'agent et le système social. La société attribue à chaque agent un statut social, un ensemble de droit et de devoirs liés à sa position dans la société de manière formelle ou informelle, et la socialisation est un processus qui permet d'adapter la personnalité de l'agent à son statut et son rôle. Ses attentes vont être conformes à son statut. Autrement dit, la socialisation est le processus par lequel on apprend à jouer son rôle.

Prenons l'exemple de l'institution scolaire : le professeur attend un certain comportement de la part de l'élève : que l'élève reste assis, qu'il ne discute pas, qu'il prenne des notes... Mais, réciproquement, les élèves ont aussi des attentes vis-à-vis du professeur : il doit parler en français, respecter le programme, proposer un examen qui soit faisable et qui porte sur le cours. La classe est un ensemble d'attentes réciproques qui définissent les droits et les devoirs de chacun... Dans la classe, le statut de chacun est défini par le regard d'autrui et non pas seulement juridiquement. La socialisation consiste à jouer son rôle : la plupart du temps nous faisons ce qu'on attend de nous. Nous obéissons spontanément à une règle qui a été définie extérieurement à nous et qui pourtant nous semble naturelle. Les règles ne sont pas remises perpétuellement en cause sinon le cours n'aurait pas lieu. La socialisation est un processus d'intériorisation des rôles et des statuts dans la personnalité des agents : ceux-ci deviennent

<sup>246</sup> Parsons T., Le système des sociétés modernes, Bordas, 1993 (1955)

<sup>247</sup> Durlheim É., *Op. cit.*, 2013 (1895)

<sup>248</sup> Il s'inspire notamment du questionnement de Thomas Hobbes : Hobbes T., *Le Léviathan*, Gallimard, Folio Essais, 2000 (1651)



comme une seconde nature, l'obéissance à la règle est devenue une composante préréflexive de notre personnalité.

La tradition interactionniste se développe aux Etats-Unis dès le tournant du XXe siècle, au travers de la première école de Chicago, qui s'intéresse principalement aux problèmes urbains. À partir des années 1940, la seconde école de Chicago, aussi appelée interactionnisme symbolique, s'intéresse à la sociologie des professions et s'oppose aux travaux de Parsons. En particulier, on peut citer la place centrale d'Everett Hughes, qui forme un pont entre la première école de Chicago et l'interactionnisme symbolique. Il a eu comme professeur les sociologues de la première école de Chicago et il a comme étudiants ceux qui vont être les figures majeures de l'interactionnisme symbolique, notamment Eliot Freidson, Erving Goffman et Howard Becker.